LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MEMRAMCOOK

VOL. 31, No 1, NOVEMBRE 2019

LEBLANC RESTAURANT

583, rue Centrale
Memramcook, NB
E4K 3R5

(506) 758-2554

- restaurant familial
- service courtois
- bonne nourriture
- tartes maison *
- commandes pour emporter

* Notre spécialité : la tarte au «sucre et pet de sœur»

LES CAHIERS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MEMRAMCOOK
ISSN 1484-267X
Une publication de:
La Société d'histoire de Memramcook Inc.
612, rue Centrale,
Memramcook, N.-B. E4K 3S7
Site Web - **www.histoirememramcook.ca**
Courriel - info@histoirememramcook.ca Téléphone - **758-0087**
Facebook : **https://www.facebook.com/SHVM1977**
Prix de vente de ce numéro : 15.00$

Rédacteur en chef et
Mise en page : Gérard LeBlanc

Recherches et rédaction : Jean A. Gaudet
Gérard LeBlanc

Équipe de distribution : Marie-Ange Arsenault, Anita Boudreau, Huberte Gaudet, Jean A. Gaudet, Jean J. Gaudet, Alice Gould, Bernard & Lucille Landry, Jacqueline & Jean-Guy LeBlanc, Pius LeBlanc, Denise Léger Collin, Yolande Sears, Gilberte Nowlan, Charles LeBlanc et Patricia Utley.
Un **merci spécial** à Géraldine LeBlanc qui a fait la distribution pendant de nombreuses années à sa résidence, le Mascaret à Memramcook.

TABLE DES MATIÈRES

Activités du Conseil d'administration page 2

SAVIEZ-VOUS QUE ... page 5

CONSTRUCTIONS À LA PAROISSE ST-THOMAS EN 1934-35 page 29

La pêche à l'agate sur la rivière Petitcodiac page 37

L'abbé Thomas Power s'adresse à son évêque en 1801 page 39

Gérard L. LeBlanc page 45
Premier Acadien nommé président de la Régie des alcools du N.-B.

Les hôtels de Memramcook page 47

ATELIER L'ARTISAN page 53

HUBERTE GAUTREAU à l'honneur page 75

EN MÉMOIRE DE NOS MEMRES DÉFUNTS page 78

Activités du Conseil d'administration

Nouvelle enseigne et Inauguration de la salle Béatrice-Boudreau à L'ancienne École du Village de Saint-Joseph

Une nouvelle enseigne fut installée cette année pour identifier **L'ancienne École du Village de Saint-Joseph**, le nom officiel adopté par le Village de Memramcook lorsque cet édifice fut déclaré **Lieu patrimonial local** en 2006 et inscrit aux **Lieux patrimoniaux du Canada**.

Voir : http://www.historicplaces.ca/fr/rep-reg/place-lieu.aspx?id=6803&pid=0

Dimanche, le 7 juillet dernier, une salle de **L'Ancienne École du Village de Saint-Joseph** fut dédiée en honneur de Béatrice Boudreau alors que trente-six personnes étaient présentes à l'inauguration de la **Salle Béatrice-Boudreau**.

Les lignes suivantes, qui paraissent dans la plaque commémorative ci-contre, contiennent un résumé de la vie de Béatrice Boudreau.

«Béatrice est née le 23 mars 1932 à Memramcook, plus précisément à Gayton, du mariage d'Alfred Breau et Rhéa LeBlanc.

Ayant perdu sa mère à l'âge de neuf ans, elle est placée, avec ses soeurs et frères, Arthémise, Marie, Walter, Anastasie, Anne-Marie et Pascal à l'orphelinat de Shédiac.

À la sortie de l'orphelinat, Béatrice est devenue pensionnaire au couvent des religieuses Notre-Dame du Sacré-Coeur à Saint-Joseph où elle a terminé son scondaire avec grande distinction en 1949. L'année suivante, elle fait partie de la première promotion du cours commercial au collège Notre-Dame d'Acadie, fondée l'année précédente.

Ella a travaillé comme secrétaire et gérante de bureau à Moncton et au Labrador. De retour au Nouveau-Brunswick, elle a été secrétaire au CN et ensuite au Congrès du travail du Canada pendant seize ans, un emploi qu'elle a beaucoup aimé.

En 1960, Béatrice a épousé Joe Boudreau (1935-2014), fils d'Azade Boudreau et May Murray. Ils ont eu un fils, Matthew, et deux petites-filles, Virginie et Geneviève.

Suite à une période de convalescence qui a duré trois ans, elle a créé son propre emploi : un service de traduction à domicile qu'elle a eu pendant trente-cing ans.

Elle a aussi été candidate aux élections fédérales sous la bannière du Nouveau Parti démocratique en 1972.

Béatrice s'est beaucoup impliquée dans sa communauté. Elle a été membre et présidente de plusieurs comités dont membre fondateur de la Société historique de la Vallée de Memramcook pour n'en nommer qu'un seul.

L'histoire acadienne l'a tenait à coeur mais la généalogie l'a passionnait. Elle aimait faire de la recherche généalogique pour les autres aussi. De 2011 à 2013, elle a retourné au conseil pour y siéger en tant que conseillère, dans cette salle qui porte aujourd'hui son nom. Même à la fin de sa vie avec tous ces défis de santé, Béatrice a continué de faire des tâches pour la Société, avec humilité et humour comme toujours. Cette grande dame intègre, généreuse et bien aimée est décédée le 2 mai 2017 à Moncton.»

Le lecteur trouvera à la page centrale de ce cahier quelques photos prises lors de l'inauguration de la salle.

Musée

Pour la 2e année consécutive, l'employée du musée était Julie Lirette qui est étudiante à Mount Allison. Le musée a été ouvert neuf semaines du 24 juin au 23 août de 9h à 16h. Il y a eu 195 visiteurs, soit une augmentation de 58 personnes par rapport à 2018.

Deux maquettes ont été reçues cet été au musée. (1) Le couvent des religieuses Notre-Dame du Sacré-Cœur, la gare de College Bridge et le pont de Rockland, et (2) Le coin à McGinley avec les trois moulins de Sylvain « Cook » Gaudet. Ces maquettes ont été fabriquées par Euclide Gaudet (voir les photos à la page centrale).

L'activité des couvertures Kairos

L'activité a eu lieu le dimanche 28 juillet au terrain de la chapelle Ste-Anne à Beaumont. Environ 35 personnes étaient présentes y compris Mgr Vienneau. L'aînée invitée, Dr Andrea Colfer, n'a pu être présente, tandis qu'une autochtone, Mme Mary Catherine Clements y participa. L'activité fut animée par Tina Ruest et Nicolas Kalgora.

Le dévoilement du Monument Chipoudie

Le 16 août avait lieu le dévoilement du monument Chipoudie à Riverside Albert. Quelques membres du CA étaient présents. Dans le cadre du projet de ce monument, Diane Carmel Léger, membre du CA, a donné une présentation sur l'Histoire des Acadiens aux élèves anglophones de Riverside-Albert Consolidated, qui étaient très réceptifs. Il y avait eu aussi un voyage échange entre ces élèves et ceux des 5e années de Mme Lisa Bourgeois-Richard et Mme Jocelyne Richard de l'école Abbey-Landry. Ils ont lu des extraits du tome 1 de **Les Acmaq** qui se déroule en partie à Chipoudie. Diane a remporté le prix Antonine Maillet-Acadie Vie 2019 pour ce livre. Cette activité était sous la responsabilité du Comité du Monument Chipoudie.

Journée de Memramcook

Dans le cadre du Congrès mondial acadien, le 22 août était la Journée de Memramcook. Jean A. Gaudet, le secrétaire du CA, était au kiosque d'information de la SHM à Beaumont. Dans l'après-midi, la présidente Anita Boudreau et Julie Lirette, l'employée au musée, étaient au même kiosque sous la tente au terrain de golf. Diane Carmel Léger a lu des passages de la Butte à Pétard en français et en anglais à Beaumont.

« Les morts ont des choses à dire »

La 2e édition de cette pièce extérieure qui se veut une levée de fonds pour la SHM a été présentée quatre fois au grand public, dans le cimetière St-Thomas, le samedi 19 octobre. La pièce était secondée par la Société culturelle de la Vallée de Memramcook.

•**Marguerite Belliveau** (1903-1995), native de Saint-Joseph, était la fille de Cyrille Cormier et Marie Bourque, et l'épouse de Camille Belliveau. Connue comme Marguerite à Cyrille, elle se promenait en bicyclette dans le village et prenait des photos des baptêmes, des mariages et des personnes décédées. Elle a eu cinq enfants dont trois ont atteint l'âge adulte.

Le personnage, joué par Dorine LeBlanc, était le fil conducteur de la pièce.

•**Alberta Gaudet** (1906-2014) était la fille de Willie Gaudet et Henriette Ouellet de Saint-Joseph. Après sa retraite d'une carrière dans l'enseignement, elle a mis sur pied, avec son amie Créola LeBlanc, le musée acadien de la toute jeune Université de Moncton. Célibataire, elle était la deuxième d'une famille de quinze enfants.

Suzanne (Cormier) LeBlanc, a interprété le rôle de sa tante.

•**Adolphe LeBlanc** (1879-1976) était un fermier de La Hêtrière, fils de Donat LeBlanc et Marie Léger. Son épouse, Alice Belliveau de Scoudouc, lui donna quatorze enfants. Il était reconnu pour sa facilité à raconter des histoires. Il a joué le rôle principal dans le film Les Aboiteaux (1955) de Roger Blais.

C'est Luc Bourgeois qui a fait renaître Adolphe pour quelques minutes.

•**Napoléon Landry** (1884-1956) était un prêtre natif de Saint-Joseph. Ses parents étaient Philippe Landry et Marie Gaudet, fille de Thaddée à David. Le père Landry était curé de Sainte-Marie-de-Kent de 1925 jusqu'à sa retraite en 1953. Poète, il est l'auteur de deux recueils de poésie : Poèmes de mon pays (1949) et Poèmes acadiens (1955).

Des extraits de son poème Memramcook ont été récités par Gilles Gaudet et Charles-Yvon Landry a fait revivre le père Landry pour un moment.

•**Marguerite Gaudet** (1883-1971) est née à Saint-Paul-de-Kent du mariage d'Hyppolite Arsenault et Angèle LeBlanc. Suite au décès de son mari, Amédée Gaudet (1879-1915), elle est devenue servante au presbytère où elle demeurait avec ses trois enfants. Sa fille Carmélice est née moins de cinq mois après le décès de son père.

L'interprétation du personnage a été confiée à Angéline LeBlanc.

•**Honoré Gaudet** (1899-1990), de La Montain, était le fils de Joseph à Moïse Gaudet et Euphémie Dupuis. Père de neuf enfants, il était l'époux de Lina Landry. Il était cordonnier et barbier et aimait raconter des histoires comme son ami Adolphe.

C'est André Gallant qui nous a parlé de son arrière-grand-père.

•**Elizabeth Richard** (1868-1958), fille de Thomas Richard et d'Émilie LeBlanc de College Bridge, est entrée chez les Sœurs de la Charité en 1885. En 1924, elle fut la première assistante de la nouvelle congrégation Notre-Dame du Sacré-Cœur et devint en 1936 la deuxième supérieure de la communauté.

Cette institutrice fut interprétée par une autre enseignante, Stéphanie Boudreau.

•**Margaret Dutcher** (1888-1941), native de Scoudouc, a vécu un événement horrible en 1896. Elle a été témoin de la mort tragique de sa mère et de son frère par John Sullivan. Malgré la pendaison de John, Maggie était en danger puisque la famille de John était convaincue de son innocence. Afin d'assurer sa sécurité, elle fut cachée au couvent Notre-Dame du Sacré-Cœur à Saint-Joseph et par après au couvent des Petites Sœurs de la Sainte-Famille à Sherbrooke où elle est devenue religieuse quelques années plus tard.

Charlotte Lagacé nous a fait revivre ce moment tragique.

•**Yvon Cormier** (1938-2009) était un lutteur professionnel, né en Haut-du-Ruisseau (Breau's Creek) du mariage d'Edmond Cormier et de Bernadette Doucet dont la famille consistait de treize enfants. Il fut connu sous les noms suivants : Ivan the lumberjack, Joe Gump, Pierre LeBelle et The Beast. Trois de ses frères étaient aussi des lutteurs : Jean-Louis (Rudy Kay), Léonce (Leo Burke) et Roméo (Bobby Kay).

Charles Bordage nous a fait connaître cet homme fort.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

par Gérard LeBlanc

Maxime Melanson était propriétaire d'un corbillard au début du 20e siècle,

À la page 200 du livret des annonces de l'année 1910 de la paroisse Saint-Thomas de Memramcook se trouve le paragraphe suivant:

« Le corbillard "hearse" de Mr Maxime Melanson est passé maintenant à Thadée Léger qui mettra ses services à la disposition de quiconque les demandera. »

D'après Gustave Gaudet, dans son livre *La Vallée de Memramcook Hier - Aujourd'hui*, lors des funérailles, ce corbillard était tiré par une paire de deux chevaux noirs, semblable à la photo adjacente.

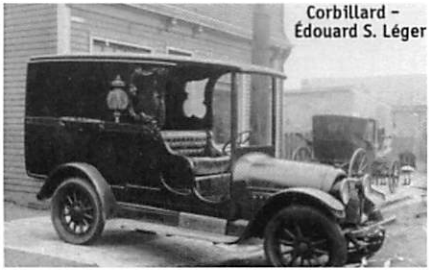

Corbillard - Édouard S. Léger

Quelque temps après la mort de Thadée Léger le service de corbillard deviendra la propriété d'Édouard à Sylvain Léger. Celui-ci continuera dans cette profession, avec son épouse Marie Landry, jusqu'à sa mort en 1971.

Dollard Dupuis, qui avait obtenu son diplôme d'embaumeur en 1963, devient alors propriétaire de ce commerce qui sera connu comme la *Maison funéraire Dupuis*.

La mère de Mère Marie Léonie est enterrée à Memramcook

Le Moniteur Acadien du 9 septembre 1893 annonçait la mort d'Émilie Grégoire :

Dame Emilie Grégoire Paradis, épouse de feu François Paradis vient de mourir, le 23 (août) courant, au couvent des Soeurs de la Ste-Famille à Memramcook. Elle était âgée de 73 ans et quelques jours. Madame Paradis était la mère de la Révérende Soeur Marie Léonie, supérieure des Soeurs de la Ste-Famille. Elle était à Memramcook depuis sept ans...

Elle fut enterrée dans la section du cimetière Saint-Thomas réservée aux religieux de Sainte-Croix et aux religieuses des Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

Un ancien chef de police de Moncton était natif de Memramcook

Le 11 novembre 1894, le Moniteur Acadien annonçait le mort d'un résident de Memramcook:

M. David Thibodeau de La Hêtrière, paroisse de Memramcook, est mort subitement, samedi matin, le 4 novembre...

Le regretté défunt était âgé de 75 ans...

Il laisse pour pleurer sa perte une épouse, une fille et deux garçons, dont l'un est M. **Ferdinand Thibodeau**, *ex-chef de police à Moncton.*

Au recensement de 1871, **Ferdinand**, âgé de 21 ans, demeure à **La Hêtrière** avec sa famille : son père David (51 ans), sa mère Blanche (52 ans), sa soeur Flavie (19 ans) et son frère Sylvain (18 ans).

Au recensement de 1881, Ferdinand, résident de Moncton, est identifié comme "**policeman**". On le dit alors âgé de 32 ans, marié à Eliza, et père de Blair (2 ans).

Aux recensements suivants, en 1891, 1901 et 1911, Ferdinand demeure encore à Moncton et on l'identifie comme un "**Hotel Keeper**" sur la rue Duke (en 1911).

Les intéressés pourront consulter le Volume 29, No 2 des Cahiers de notre Société à la page 62 où se trouvent d'autres informations par rapport à Ferdinand Thibodeau. Entre autres, on remarque qu'anciennement les Anglais identifiaient parfois le Haut de La Hêtrière comme Thibodeau Hill.

Le vent fit tomber le coq du clocher de l'église Saint-Thomas de Memramcook en 1869

Le Moniteur Acadien du 12 mars 1869 publiait l'article suivant:

On nous écrit de Memramcook les lignes suivantes : "La tempête de dimanche passé a jeté le coq de notre clocher à bas. Il pèse, dit-on, 80 livres, un joli poids pour tomber sur le crâne d'un homme, d'une hauteur de 60 pieds! C'était après la messe, il n'y avait personne autour de l'église. En tombant il a endommagé quelque peu la toiture."

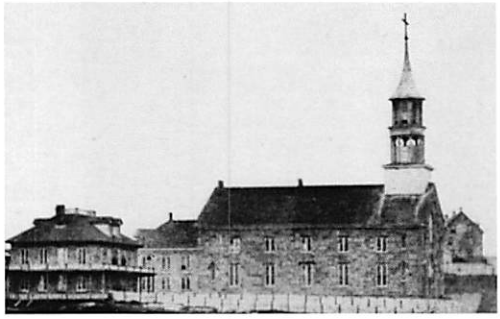

La photo de l'église à gauche démontre le clocher original de l'église qui existait en 1869.

Le coq aurait ressemblé à celui qui paraît dans la photo de droite.

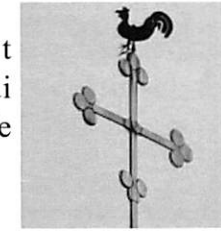

En 1891, des nouveaux bancs furent installés à l'église Sant-Thomas de Memramcook

Le Moniteur Acadien en faisait mention dans un article du 6 avril 1891 :

Dans une assemblée qui eut lieu au commencement de ce mois, messieurs les syndics ont décidé de faire enlever tous les vieux bancs, dans leur église, afin de les remplacer par d'autres d'un style plus récent. Le contrat a été donné à M. Sylvain R. Gaudet du Village de McGinley.

On sait qu'après les grandes rénovations de 1934 à la paroisse, ces bancs furent enlevés et installés dans l'église de Pré-d'en-Haut, nouvellement construite.

Le système de chauffage de l'église Saint-Thomas est changé à la vapeur en 1891

Le 9 octobre 1891, le Moniteur Acadien faisait paraître le court article suivant :

Dans une assemblée qui eut lieu dimanche dernier, messieurs les syndics ont décidé de faire chauffer l'église, à l'avenir, par la vapeur. L'hiver va bientôt arriver, et c'est pourquoi l'ouvrage devra commencer immédiatement.

Le premier bureau de poste de College Bridge fut établi en 1885

Le Moniteur Acadien en faisait note dans son édition du 8 janvier 1885.

Il vient d'être établi un Bureau de poste au pont du Collège, Memramcook. M. Damien F. Richard est le maître de poste. Ce bureau rendra de grands services à la localité.

Damien Richard demeura maître de poste jusqu'en 1922 alors qu'il fut remplacé par Mme Julia Belliveau.

Le premier bureau de poste de Beaumont fut établi en 1901

Le premier maître de poste fut Césime Dupuis. Il n'y demeura que pendant deux ans et fut remplacé par Placide Belliveau.

Le gymnase du Collège St-Joseph fut construit en 1888

L'article suivant parut dans le Moniteur Acadien du 8 octobre 1888 :

Demain (mercredi), 24e anniversaire de la fondation de la maison, on fêtera au collège St-Joseph, Memramcook, l'inauguration du gymnase qu'on vient d'y terminer sous l'inspiration du Révd Père A.D. Cormier.

On sait que Sylvain R. Gaudet en avait eu le contrat. Le gymnase fut épargné lors de l'incendie majeur de 1933 qui détruisit le collège et plusieurs autres bâtiments.

Il existait à Memramcook un club d'art dramatique qui jouait dans la salle LeBlanc à McGinley

Les extraits suivants du Moniteur Acadien des années 1893 et 1894 nous permettent d'en connaître la nature:

-Le Club St Thomas, de McGinley's Corner, Memramcook, donnera, à une date rapprochée, dans la salle LeBlanc, une magnifique séance.

-Le club des amateurs St-Thomas, Memramcook, donnera, à McGinley's Corner, dimanche soir, le 28 février, dans la salle LeBlanc, une séance composée de différentes pièces comiques, chant, musique, etc.

-Les principaux acteurs étaient M.M. S. D. Gaudet, Fénélon Léger, Ans. Gaudet, Aug. Saulnier et Silas Cassidy.

Le couvent pour jeune filles à St-Joseph, à ses débuts, en 1870, était dirigé par une laïque

Le 7 juillet 1870, le Moniteur Acadien l'annonçait au public :

Le couvent érigé par la paroisse de Memramcook est presque terminé. Il sera occupé l'automne prochain par les classes de Mlle Lapierre.

Un annonce dans le Moniteur Acadien du 22 septembre 1871 portait l'en-tête suivante :

Académie N.-D. Du Sacré-Coeur
POUR LES DEMOISELLES
À MEMRAMCOOK, N.-B.

L'annonce était signé comme suit :

A. M. E. LAPIERRE
Directrice

On sait qu'en 1873, les Soeurs de Charité de l'Immaculée Conception viennent prendre charge du couvent.

Le couvent à ses débuts

Le collège St-Joseph fit installer l'éclairage électrique en 1903

On en fait l'annonce au public dans l'édition du 3 juillet 1903 du Moniteur Acadien :

Les MM. O'Leary, de Montréal, ingénieurs électriques, sont à installer un vaste système d'éclairage à l'électricité à l'Université du Collège Saint-Joseph. Les machines sont installées dans une bâtisse à part en arrière du vieux collège. Le système sera en opération au commencement de septembre. Dès lors le collège, le monument Lefebvre, le couvent des Soeurs de la Sainte Famille, l'église paroissiale, le couvent des Soeurs de Charité seront éclairés à l'électricité et M. le Dr Gaudet et M. Florion Gaudet ont également fait des arrangements pour participer aux avantages du nouveau système.

On apprend par un autre article de journal que le tout a côuté environ $7,000.

Anciennement le prêtre rencontrait les élèves d'école à chaque année

Avant de faire sa visite aux écoles, le curé en annonçait la cédule aux annonces du dimanche.

Voici, par exemple, comment l'annonce fut faite en 1905 à la page 152 du livre des annonces:

	Aux écoles
Lundi	*École de Memramcook et du district de M. A. Vienneau*
Mardi	*Chemin de Shédiac et Haut de la Hêtrière*
Mercredi	*Dover et Pré d'en Haut*
Jeudi	*Belliveau V. et Cap*
Vendredi	*Écoles de M'cook Est*

	à l'église		
Lundi matin à 10	*Église*	*à 4h*	*Cove*
Mardi matin à 10	*La Montagne*	*à 4h*	*Hêtrière* [c-à-d McGinley]
Mercredi matin à 10	*C. Bridge*	*à 4 h*	*de Max Richard*

On constate que le prêtre ne se rendait pas à toutes les écoles. Pour les écoles plus rapprochées de l'église, c'était plutôt les élèves qui se rendaient à l'église pour y rencontrer le prêtre.

Note : Le district de M. A. Vienneau correspondait au village de Gayton moderne. Le Cap signifiait la région de Beaumont et Boudreau Village. Parfois on faisait la distinction entre le cap de Beaumont et Le Cap, ce dernier étant le Boudreau Village contemporain.

Le lac du collège Saint-Joseph fut construit en 1892

Le lac fut construit dans le « parc du collège » qui consistait en un bosquet d'environ dix acres, sillonné par un ruisseau qui par endroit prenait la forme d'un profond ravin. Ce parc, commencé en 1886, vint à être connu comme « Le parc

LeBlanc » en honneur de son fondateur, le père André T. LeBlanc de la Congrégation de Sainte-Croix, natif de l'Anse-aux-Cormier.

En 1892, le père André LeBlanc prit la décision de construire une chaussée au bout du ravin afin de créer un lac artificiel, le « Lac St Camille », en l'honneur du patron du fondateur du collège, le père Camille Lefebvre.

Plusieurs articles de journal, dont celui-ci du 6 juin 1899, faisait mention du lac :

Le Révd Père André LeBlanc fait de grandes améliorations à sa "villa" ce printemps. Maintenant on est à bâtir, dans le centre, une magnifique petite chapelle. Une chaloupe fut ajoutée aux trois autres sur le lac St-Camille.

L'appellation « Villa » vint à être utilisée le plus souvent au cours des années.

Le lac permettait de se récréer autant en hiver qu'en été comme en témoigne cet article du 28 décembre 1899 dans le Moniteur Acdien :

Depuis le commencement de décembre les élèves ont presque constamment eu de la belle glace sur le lac St-Camille.

Le premier système téléphonique à Memramcook fut installé en 1888

Deux articles de journal en informait le public. Le Moniteur Acadien du 7 septembre 1888 disait ceci :

Le téléphone qui vient d'être placé dans notre petit village fonctionne admirablement et nous permet, moyennant une petite récompense de 10 cents, de jaser tout à notre aise avec nos voisins de Moncton, de Dorchester et de Sackville.

Deux jours plus tard, le Courier en donnait plus de détails :

Aujourd'hui une ligne s'étend de Memramcook à Dorchester en passant par le collège St Joseph et on vient d'en terminer une autre branche qui s'étend de la gare de Memramcook jusqu'aux moulins des Calhoun, une distance d'à peu près cinq milles.

Anciennement l'église prescrivait des réglements durant le Carême

Le Moniteur Acadien du 2 février 1893 en donnait les détails :

Tous les jours du Carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne et d'abstinence.

Il est permis de manger de la viande au principal repas les lundis, mardis, jeudis, et samedis excepté le premier samedi du Carême et le samedi saint.

On peut se servir de graisse ou saindoux pour apprêter les mets maigres.

Il est défendu de manger du poisson et de la viande au même repas.

Une compagnie fut incorporée en 1893 sous le nom de Memramcook Gold Mining Company

En voici l'aboutissement d'après les journaux de l'époque.

En juin 1891, on dit : *Le gisement de gravois Comeau [Cormier?], à Memramcook, que certaines gens avaient loué pour y établir une fabrique de verre, renferme, paraît-il, un riche dépôt d'or.*

En avril 1893 : *La compagnie qui vient de se former pour exploiter la mine d'or de Memramcook doit installer ses machines cette semaine afin de commencer ses opérations immédiatement.*

En avril 1894 : *II doit y avoir réunion prochaine de la compagnie pour considérer s'il serait profitable de travailler ces mines au moyen de ce nouveau procédé.*

En juillet 1894, les espoirs diminuent : *On a fait le nettoyage du minerai et d'après certains rapports on n'aurait retiré que 3 cents d'or par tonne de quartz. Les actionnaires sont désappointés et iI est probable que les directeurs de la compagnie auront prochainement une assemblée pour examiner la situation.*

En novembre 1894, c'est la fin : *Les dernières épreuves semblent donner le coup de grâce aux anticipations des actionnaires et à l'industrie minière dans ce comte. Les actionnaires perdent un joli magot.*

Le pénitencier de Dorchester fut inauguré en1878

Le Moniteur Acadien du 26 décembre 1878 fait mention de sa construction ;

L'extérieur du nouveau pénitencier à Dorchester est terminé. Les menuisiers et les plâtreurs travaillent l'intérieur.

La carrière des Boudreau cesse d'opérer en 1888

Le Courrier du 5 avril 1888 en faisait mention :

La carrière des Boudreau dans la paroisse de Dorchester ne sera pas ouverte cet été. La fermeture de cette carrière ainsi que d'une couple d'autres carrières de pierre qui se trouvent dans les environs de cette première a engagé un bon nombre de ceux qui travaillaient autrefois dans ces carrières de se rendre à Wallace, N.E., où ils trouvent d'assez bons gages.

Après la fermeture des carrières de la région, beaucoup des travailleurs de pierre s'en allèrent travailler dans les carrières aux États-Unis, en particulier à East Long Meadow, New York.

Il existait des trottoirs en bois à Memramcook

Les journaux de l'époque en font mention en 1887:

-On est à construire un trottoir en madrier, à partir du bureau de poste du collège Bridge au magasin de M. Damien Richard, sur la rive est de la rivière, jusqu'au Collège St Joseph du côté opposé de la rivière. La distance est d'environ un mille et demi.

-Le trottoir à partir du College Bridge jusqu'à l'église sera terminé sous peu de jour. On parlait l'été dernier de faire un trottoir de l'église au Coin McGinley, et de là jusqu'à la station de Memramcook, La longueur de la voie planchée sera d'environ quatre milles.

Le quai de Belliveau Village fut construit en 1888

Les demandes de soumissions du Département des Travaux Publics, en date du 20 janvier 1888, parurent dans les journaux locaux.

Le Moniteur Acadien du 13 mars 1888 annonce la soumission gagnante :

Job McFarlane a reçu le contrat pour la construction du quai du Village des Belliveau. Le prix est dans les environs de $2000.

On en parle aussi, un peu sardoniquement, dans le Moniteur Acadien du 7 septembre 1888 :

Nos voisins des Pierre-à-Michel ont bien fait de se faire construire un quai, car il paraît que leur récolte va être tellement abondante qu'ils vont en avoir la moitié à vendre...

La tempête tropicale SAXBY GALE du 4 au 5 octobre 1869 a causé d'immenses dégâts à Memramcook

Le public en est informé par l'édition du Moniteur Acadien du 8 octobre 1869 :

À Dorchester, à Memramcook et à Sackville, les immenses prés ont été innondées, plusieurs milliers de tonnes de foin entièrement perdues, un grand nombre d'animaux noyés; des granges entières et leur contenu flottaient l'espace de plusieurs arpents, les clôtures ont été toutes emportées, et le chemin de fer n'a pas été épargné; presque toutes les lignes ont été enlevées. L'eau était 10 pieds plus haute que le niveau des prés. Les pertes sont incalculables.

On nous écrit de Memramcook à ce sujet : " La tempête d'hier, la nuit, a été terrible. La marée a atteint un degré de hauteur inconnu jusqu'à ce jour dans nos parages. Les levées ayant été rompues par la force des lames, nos prairies riveraines ont été totalement inondées.

Un certain nombre de cultivateurs ont perdu leurs foins qu'ils avaient mis en meules dans les prairies. Les ponts sur les coulées débouchant à la rivière ont été emportés. Des animaux surpris par la marée se sont noyés.

Des navires ont fait côte, paraît-il, à Dorchester, et le quai de la carrière des Beaumont a été emporté. Un vaisseau de gros tonnage, à demi chargé de meules, est à une vingtaine de verges hors du lit de la rivière.

Nommée en l'honneur du Lieutenant de vaisseau Stephen Saxby de la Marine Royale, cette tempête tropicale frappa l'Est du Canada, et en particulier la Baie de Fundy, pendant la nuit du 4 au 5 octobre 1869. Saxby était un astronome amateur et un instructeur naval qui avait prévu des marées exceptionnelles dans l'Atlantique nord à cause d'un alignement favorable de la lune et du soleil pendant la saison des ouragans.

Une beurrerie fut établie à Memramcook en 1893

Le Moniteur Acadien en parle le 18 juillet 1893 :

Un évènement d'une importance plus qu'ordinaire a eu lieu dernièrement à Memramcook. Le sifflet de la première beurrerie établie dans une paroisse acadienne se faisait entendre agréablement à nos oreilles et réveillait en nous l'espoir de la renaissance de notre agriculture.

L'aréna du collège fut construit en 1905

Voici comment L'Évangéline du 7 décembre 1905 l'annonçait :

Le patinoir du collège St Joseph est terminé et on le dit un des plus beaux de la province. Il a coûté dans les environs de $15, 000 et, outre qu'il est pour l'usage des élèves, sera ouvert au public de la localité.

La photo à droite démontre l'aréna à ses débuts et, celle de gauche, après les modifications de 1925.

L'aréna ne fut pas détruit lors de l'incendie majeur de 1933 qui détruisit le collège.

Il était défendu de trotter son cheval sur les ponts

Le Moniteur Acadien l'annonçait le 26 août 1887 :

Il n'est plus permis dans la province du Nouveau-Brunswick de trotter sur les ponts qui ont plus de 40 pieds de longueur. Celui qui viole cette loi est possible d'une amende de $4, et sur son refus de payer cette amende son cheval et sa voiture peuvent être saisis et vendus sur le champ.

M. Moïse Brun, de Memramcook, s'est vu forcé d'arrêter trois personnes la semaine dernière qui avaient trotté leurs chevaux sur le pont du collège.

La raison pour cette loi est sans doute la même pour laquelle on empêchait les soldats de marcher au pas cadencé sur les ponts : afin de ne pas causer des vibrations qui correspondraient à la fréquence de résonance naturelle de la structure, ce qui pourrait entraîner des dommages ou même l'effondrement du pont.

Une acadienne donne naissance à trois filles

C'est l'en-tête d'un article qui parut le 3 mars 1919 dans le journal L'Évangéline.

Un événement très rare a eu lieu à St-Joseph de Memramcook, la semaine dernière lorsque l'épouse [Henriette Ouellet] de M. Willie V. Gaudet donnait naissance à trois petites filles qui ont l'air toutes trois à vouloir vivre.

Nées le 27 février 1919, elles furent baptisées des noms d'Évangéline, Henriette et Rosa.

Il existait un aqueduc à St-Joseph depuis 1904.

L'Évangéline de 1944 en donne les détails.

L'aqueduc nouveau qui est maintenant en voie de construction est la 3ème entreprise du genre à St-Joseph.

Le 1er qui existe encore, après 40 ans d'un usage régulier a été construit avec des tuyaux en bois par la Corporation du Collège et est maintenant la propriété de la Fabrique St-Thomas. Il dessert aujourd'hui le Couvent du Sacré Coeur, l'Église et le Presbytère ainsi que plusieurs résidences dans le bas du village, la pression naturelle de l'eau étant insuffisante pour le faire gravir la fameuse Butte à Pétard.

Le 2ème Aqueduc construit il y a 8 ans par le Collège rend des services imparfaits à cette institution à cause du moulin à vent qui est placé à une trop grande distance du Réservoir, et malgré l'aide d'une pompe auxiliaire à gazoline qui fait souvent défaut, c'est avec difficulté et une forte dépense pécuniaire que l'on réussit à supplier la quantité toujours croissante de l'eau, causée par l'agrandissement du Collège et l'usage à profusion des bains dont les élèves ne peuvent se passer.

Une compagnie de pétrole est créée en 1883 sous le nom de The Saint Joseph's Petroleum Company of New Brunswick

Le Moniteur Acadien commence à en parler le 22 novembre 1883 :

Les Mineurs qui sont à la recherche d'huile sur le terrain avoisinant l'église, sont allés prendre leurs cartiers d'hiver aux États Unis.*

Ce n'est que vers 1901 qu'on commence à y voir des résultats tel que rapporté par le Moniteur Acadien du 11 juillet :

On annonce que les puits de pétrole auquel on travaille depuis plusieurs semaines produisent maintenant huit barils par jour.

En 1903 les résultats sont moins encourageant d'après le Moniteur du 6 août.

Il ne faut point toutefois cacher le fait que bon nombre entretiennent des doutes sur le succès définitif. Quelques uns y voient une spéculation dans le genre de celle de la mine d'or. Il serait bien malheureux si la mine de l'huile allait nous jouer un pareil tour.

En 1904, on demeure optimiste selon L'Évangéline du 1er et du 8 septembre :

-Il paraît que nos puits d'huile vont donner beaucoup d'ouvrage à l'avenir; on est à travailler dans une nouvelle ouverture près de la beurrerie.

-L'ouvrage aux puits d'huile se poursuit avec une grande activité et le rendement promet bon.

Puis le silence se fait. Les puits d'huile subissent le même sort que la mine d'or.

*Il s'agissait, entre autres, d'un terrain appartenant à Dominique J. Gaudet et situé au nord du terrain du collège.

Pré-d'en-Haut se donne une école secondaire avant la Vallée de Memramcook

En se référant aux rapports annuels du Ministère d'éducation de la Province du Nouveau-Brunswick, il est possible de relater le fil des événements qui mena à la création des écoles secondaires en question.

Les quelques lignes suivantes* [*une traduction*], qui sont basées sur les rapports du surintendant-en-chef de l'éducation, nous en donnent un aperçu.

1942 - « *Il existe sans aucun doute un besoin urgent d'établir à travers le Nouveau-Brunswick des écoles secondaires rurales (high schools) afin d'offrir des opportunités à 35,000 garçons et filles présentement inscrits dans les écoles à salle unique et dans les petites écoles « graded »....Chacune de ces écoles devrait procurer non seulement une éducation générale saine mais devrait également développer une connaissance et des aptitudes dans les principales industries de la communauté...* »

1946 - Le surintendant-en-chef de l'éducation annonnce que, suite à un acte du parlement provincial, les quelque 1250 districts scolaires du Nouveau-Brunswick sont en voie d'être consolidés en 50 régions ayant une école secondaire (*high school*) au centre. Ayant pris conscience de l'importance des écoles secondaires, dix-huit régions rurales se sont déjà consolidées et quelques 26 autres régions, y compris Memramcook, ont l'intention d'en faire autant.

1947 - Le surintendant-en-chef mentionne que 25 régions se sont consolidées jusqu'à date; Memramcook demeure sur la liste de régions qui considèrent le faire.

1948 - Le rapport des écoles de 1948 n'apporte rien de pertinent par rapport à Memramcook si ce n'est que rien n'a encore été fait par rapport à la consolidation des districts scolaires.

1950 - Le surintendant-en-chef indique qu'en septembre une école rurale secondaire entrera en fonction à Pré-d'en-Haut et qu'une école secondaire régionale pourrait être établie dans la région de Memramcook.

Les commissaires de Pré-d'en-Haut sont : Adélard D. Gautreau, président, Emery H. Gautreau, Arthur Belliveau, Alfred Bourque et Ernest Bourgeois.

1951 - Le rapport annuel de 1951 mentionne que l'école supérieure rurale de Pré-d'en-Haut est maintenant en opération, la date d'approbation étant le 19 juillet 1950. Memramcook demeure sur la liste des régions intéressées à se consolider.

1952 - On remarque que Memramcook demeure sur la liste des régions qui considèrent la consolidation des districts scolaires; les gens de Memramcook ne semblent pas pouvoir s'entendre sur ce sujet.

1955 - Le surintendant-en-chef mentionne qu'une nouvelle consolidation connue comme la consolidation de la Vallée de Memramcook vient d'être créée consistant en treize districts scolaires. Une école centrale pour les élèves de la septième année jusqu'à la douzième année est en voie de planification. Au moment d'établir cette

**Déjà paru au Volume 18, no 1 des Cahiers de notre Société, p. 72 - 78*

consolidation il y avait 28 classes avec une inscription totale de 752 élèves. Cette consolidation sera la plus grande du comté de Westmorland.

Les commissaires de la nouvelle commisssion scolaire de la Vallée de Memramcook sont : Léandre Dupuis, Francis Bourgeois, président, Hervé LeBlanc et Laurie LeBlanc, secrétaire.

Une succursale de la C.M.B.A. est établie à Memramcook en 1892

En 1890 le Moniteur Acadien renseigne le public à propos de cette association :

C.M.B.A. veut dire: "Catholic Mutual Benefit Association" ou en français Association Catholique de Secours Mutuel. Cette association exclusivement catholique n'a que treize ans d'existence.

Son but principal est de pourvoir à un fonds destiné à payer "un mille ou deux dollars" ($1000 ou $2000) à la veuve ou aux héritiers de ses membres à leur décès afin de mettre leur famille à l'abri du besoin et de la misère.

Le Moniteur Acadien du 19 juillet annonce la création d'une succursale à Memramcook:

Jeudi soir M. P.J. O'keefe organisait à Memramcook une succursale de cette association de secours mutuel et vendredi soir il en organisait une autre à Fox Creek.

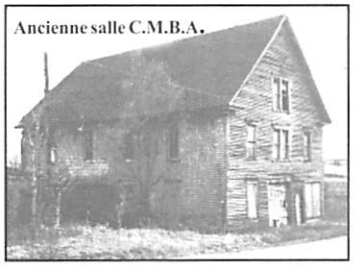
Ancienne salle C.M.B.A.

Le 7 juillet 1894, on apprend du Moniteur Acadien qu'une salle de la C.M.B.A. est en construction à Memramcook : *La consruction de la salle de la C.M.B.A. avance rapidement et sera terminée avant longtemps.*

L'édition du Daily Times de Moncton, en date du 26 juillet 1894, mentionne que la structure est déjà montée et donne les dimensions de l'édifice.

The frame of the C.M.B.A. hall, 60 x 45, at Memramcook is already up and will soon be completed, so as to enable the members to hold their picnic on the 15th of August.

La Société des Artisans Canadiens Français avait une succursale à Memramcook et Clément Léger en était le Directeur-Général pour les Provinces Maritimes

L'Évangéline du 28 juillet 1904 annonce la nomination de Clément comme officier :

M. Clément M. Léger, M.P.P, de Memramcook-Ouest, est de retour d'un voyage assez prolongé. Délégué à la convention des Artisans à Montréal, il fut nommé un des principaux officiers de cette association pour les Provinces Maritimes.

Le Moniteur Acadien du 4 mars 1909 fait mention de la succursale de Memramcook :

Tous les Artisans, membres de la succursale Memramcook-No 112, sont priés

de se rendre à leur salle de réunion dimanche soir.

Sifroi Gaudet, Secrétaire Trésorier.

L'Évangéline du 1 mars 1911 publiait une photo de Clément Léger où il était identifié comme le *Directeur Général des Artisans pour les Provinces Maritimes*.

Clément Léger demeura officier des Artisans pendant 34 ans. Il est décédé le 28 décembre 1957 à l'âge de 92 ans.

Le premier pont à College Bridge fut construit en 1881

Voici ce qu'en disait le Moniteur Acadien du 22 décembre 1881 :

Le pont neuf construit sur la rivière Memramcook en face du collège St Joseph est terminé. On est à préparer les approches pour admettre le passage des voitures qui pourront le traverser aujourd'hui ou demain. C'est tout un événement pour la localité et une grande commodité pour les habitants des deux côtés de la rivière.

Ce pont en bois fut remplacé en 1897 par un pont en acier nommé le pont Lefebvre,

---

Le premier pont au Coin de Memramcook fut construit en 1886

Le public l'apprend par le Moniteur Acadien du 24 décembre 1886 :

Le pont vis-à-vis la station de Memramcook est terminé, et au dire des connaisseurs les entrepreneurs ont fait une bonne job.

Il s'agissait du quatrième pont à enjamber la rivière Memramcook, les trois autres étant le pont de Gayton, le pont de College Bridge et la pont couvert de Rockland.

L'église Saint-Thomas subit des dommage en 1940

Le Moncton Daily Times du 19 septembre 1940 annonçait le résultat d'un gros vent :

St. Joseph Roman Catholic church, Memramcook, was damaged Monday night in one of the worst storms that ever swept the provinces. A cross at the back of the church, and about half the height of the building, was blown over by the fierce wind. Three stones were flung from where the cross was standing and crashed through the roof into the choir loft about three feet in front of the organ, doing a lot of damage.

Le diagramme adjacent illustre la différence entre le clocher original et le clocher moderne.

Les autres croix, à mi-hauteur du clocher, furent enlevées plus tard.

Il existait au Coin de Memramcook de 1919 à 1935 une Académie des Seventh Day Adventists

Voici comment le Moncton Transcript du 22 septembre 1919 en mentionne le début et le lieu :

The Seventh Day Adventists to have College at Memramcook

The Adventists of the Maritime Provinces have recently purchased the McManus property at Memramcook, which includes a large house and all the land surrounding. They have also leased the well-known Sherry property of the same place.

Le transfert de propriété du lot des McManus (*#110008 dans Libro N9, Folio 10*) spécifie que le terrain en question était d'une superficie de 110 acres.

Le diagramme suivant démontre où se trouvaient les propriétés au Coin de Memramcook.

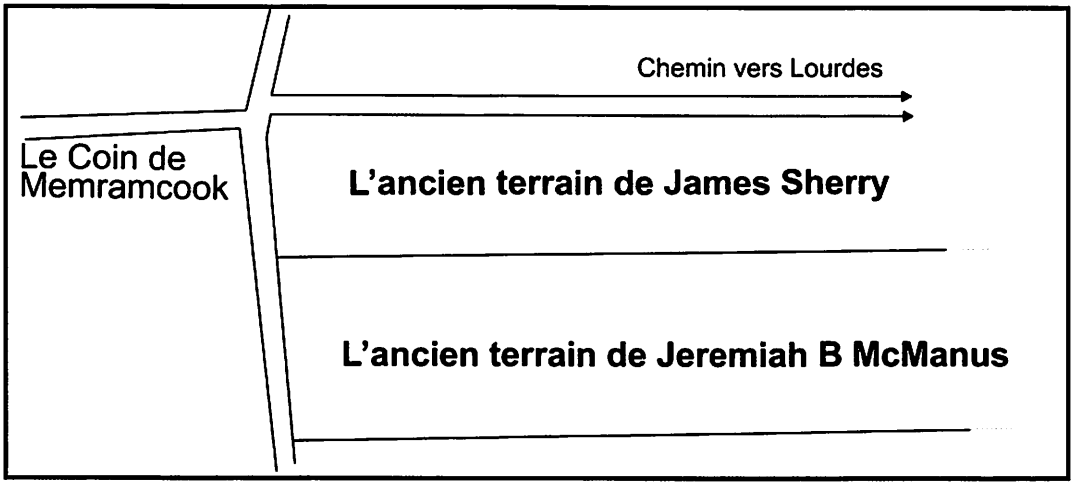

L'Académie fut la proie des flammes en 1935. Le Moncton Transcript du 5 juin 1935 en fait l'annonce au public :

ADVENTIST ACADEMY AND OTHER BUILDINGS AT MEMRAMCOOK BURN

Loss estimated at $25,000.

The Academy of the Canadian Union Conference of the Seventh Day Adventists, a three-tenement building, a warehouse and two barns were destroyed last night with a loss of nearly $25,000, partially covered by insurance.

L'Académie ne fut jamais reconstruite

Éloi J. Léger fut nommé juge de paix en 1926

Éloi à Julien Léger fut nommé juge de paix sous l'administration du Premier Ministre conservateur John Baxter, tel qu'on l'annonçait le 16 janvier 1926 dans le Moncton Transcript.

Éloi Léger et Siméon Melanson furent conseillers municipaux

Éloi fut également élu conseiller municipal pour la paroisse civile de Dorchester pour un terme de 4 ans en 1931. Comme l'indique les résultats dans le diagramme adjacent, ce sont les électeurs de la Vallée de Memramcook (bureau de vote de McGinley) qui donnèrent la majorité à lui et à son collègue.

Dorchester Parish

13 oct 1931

	Leger	Tingley	Dobson	Melanson
McGinley's Cor.	313	312	231	229
Dorchester Town	119	119	146	139
Pre d'en Haut ..	99	93	120	127
Total	531	524	497	495

Éloi avait aussi été élu pour des termes de 2 ans comme conseiller de la paroisse de Dorchester en 1923, 1925 et 1927. En 1923, il avait défait Siméon Melanson qui avait servi 6 termes de 2 ans de 1911 à 1923. Siméon avait également été ré-élu, avec Dobson, en 1929, alors qu'ils avaient défait Éloi et Tingley. Éloi ne se présenta pas aux élections de 1935 et ce fut Herman Léger, élu par acclamation, qui le remplaça.

Le résultat de ces élections parurent dans les deux journaux de Moncton, le Moncton Transcript et le Daily Times.

Edouard à André Gaudet fut nommé gérant de la crémerie de Moncton en 1933

Le journal *Moncton Daily Times* l'annonçait comme suit le 8 juillet 1933 :

Announcement is made of the appointment of Mr Edward Gaudet of Memramcook as manager of the ***Moncton Farmers' Co-operative Creamery Ltd.***

Mr Gaudet is well qualified to fill the duties of the new post which he has just assumed, having been manager of the creamery operated at St Joseph's several years ago, while later he operated the ***S. R. Gaudet Co., Ltd****. plant at Memramcook, comprising a woodworking factory, sawmill, carding mill and grist mill, the property being destroyed by fire some weeks ago.*

Ayant appartenu auparavant à Sylvain à Raphaël Gaudet, décédé en 1924, l'établissement entier de la compagnie ***S.R. Gaudet Co., Ltd*** passa au feu le 15 mai 1933. D'après le *Moncton Daily Times* du 16 mai 1933, les pertes furent évaluées à entre 75 000$ et 100 000$.

Quelques cent ans passés
les paroissiens de Saint-Thomas devaient payer une taxe de charbon

Voici quelques extraits du livre des annonces de la paroisse Saint-Thomas.

Le 27 septembre 1896, le curé donne des explications :

Résolu à l'avenir que les syndics n'apportant pas la liste des droits payés et non payés à l'église, tel que charbon, etc., seront nommés publiquement, le dimanche suivant, les particuliers des districts desquels les syndics auront nommés les noms (1er dimanche de chaque année).

Rappeler les anciens règlements - Non seulement chaque famille mais aussi tout jeune homme possédant des places dans l'église est tenu de payer pour toute dépense commune (droits), réparation, charbon, etc.

Quiconque néglige de payer les sommes assignées perd le droit de garder les places qu'il possède.

Le 20 février 1901, le curé explique la conséquence de ceux qui ne payent pas :

Ceux qui occupent les bancs des absents devront payer le charbon sinon les bancs seront repris.

Le 23 septembre 1934, le nouveau curé, P. Daoust, en rappelle les paroissiens :

Taxe de charbon - Comme par les années passées, la taxe de $1.00 pour le charbon devra être payée au syndic de chaque district. M.M. les syndics y verront eux-mêmes. Nous ne percevrons pas cette taxe au presbytère.

Un barrage hydroélectrique est proposé en 1924 à l'embouchure des rivières MEMRAMCOOK et PETITCODIAC

Trois ans plus tard, on fait application pour incorporer **THE PETITCODIAC TIDAL POWER COMPANY**.

Le barrage en question aurait été situé vis-à-vis Hopewell Cape tel qu'illustré dans le diagramme adjacent.

Pendant plusieurs années, jusque dans les années 1940, les pourparlers continuent, les ingénieurs font des sondages et des études, les gouvernements provincial et fédéral sont approchés pour de l'aide, et les espoirs augmentent et s'atténuent à tour de rôle.

Finalement, il devient évident que les coûts sont excessifs comparés à d'autres méthodes ou systèmes alternatifs et le silence se fait; rien ne fut jamais érigé.

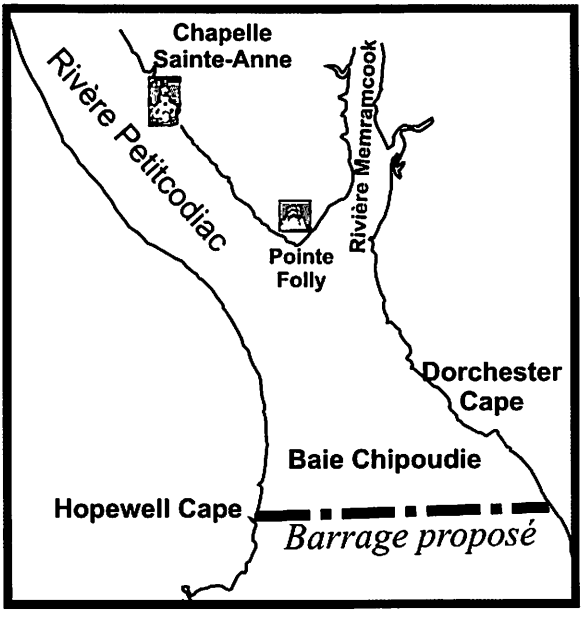

L'établissement Neil's Folly au lac du Portage fut nommé d'après son propriétaire Neil McKay

L'extrait suivant d'une annonce parue dans le Moncton Transcript du 29 mai 1937 nous donne un aperçu de l'envergure de l'établissement qui venait d'être établi.

A new rendezvous has been created near Moncton for people who like to dance and dine, who enjoy the atmosphere of a lovely summer evening near moonlit waters, or canoeing, boating or picnicking amid attractive sylvan scenes. Cabins will be available by the day, week or month on the lovely lake. It is nine miles east of Moncton on highway route 2. So far it has not been named.

L'annonce se termine en mentionnant que l'ouverture doit avoir lieu le 18 juin suivant.

L'établissement fut nommé Neil's Folly comme on constate par l'en-tête suivant du Telegraph Journal, en date du 27 novembre 1937, qui relate l'incendie qui détruit l'édifice principal : **"Neil's Folly" Razed by Fire : $14,000 Loss; Little Insurance.**

L'article mentionne que l'établissement était situé sur le lac Smith, le nom officiel du lac qui deviendra plus tard connu par le public comme Folly Lake.

Le 27 mai 1938, le Moncton Transcript mentionne que le propriétaire, Neil McKay, n'est pas certain s'il va reconstruire cette année, sinon le printemps suivant, mais qu'il continue d'ériger les cabines et d'améliorer le terrain. On mentionne que le nom *Neil's Folly* a été changé à *The Folly*.

Comme on peut constater en consultant les journaux des années futures, malgré que les annonces paraissent sous le nom de The Folly, les journaux et le public en général continuent d'utiliser Neil's Folly pour identifier ce lieu.

Pendant les quelques vingt prochaines années, les journaux continuent de publier les annonces reliées à The Folly. On apprend que les pêcheurs sont permis de pêcher la truite sur le lac, moyennant un frais de 25¢ et un pêcheur, en particulier, se vente même sur les journaux d'en avoir prise une de 16 pouces.

La branche de Moncton de la *N.B. Fish and Game Protective Association* cédule plusieurs activités à Neil's Folly où prennent places plusieurs compétitions et démonstrations reliées à la pêche. D'autres activités reliées à la chasse sont également tenues à Neil's Folly.

Puis, voilà que le 3 juillet 1959 le Moncton Transcript annonce la vente des cabines et de l'équipement connexes à Folly Lake. La raison devient évidente lorsqu'on apprend que Neil McKay est décédé le 3 mai 1959. Sa veuve et héritière, Mildred, n'est plus intéressée à continuer le commerce et éventuellement, en 1966, vend la propriété.

La région de Neil's Folly étant devenue si fréquentée et si populaire, d'autres commerces s'étaient établis tout près. Par exemple, en juillet 1958, on remarque une annonce du restaurant **Von's Grill** situé "next to Neil's Folly". Et, le 17 mars 1959, le Moncton Daily Times annonce le décès de William Crocker, le gérant de **Rita's Canteen** "at Neil's Folly", un restaurant qu'il avait ouvert en 1956. (Le restaurant avait été nommé d'après le nom de son épouse.)

Un correspondant du Moncton Transcript, J. E. Belliveau, est enchanté par la beauté de Memramcook

Le paragraphe suivant faisait partie d'un article paru dans le Moncton Transcript, le 27 septembre 1940.

A New Thrill

Memramcook, one of the most interesting historic spots in this territory and most important in the province to the Acadians, gave this reporter a new thrill the other day. Because of the valley's beauty in summertime it has become renowned. But until you've seen the two valleys, Memramcook and Petitcodiac river, you know nothing of scenic beauty in that or any other area.

La branche de Memramcook de la Légion royale canadienne obtint sa charte en 1957

Un article du Moncton Transcript du 29 janvier 1957 mentionne que la présentation de la charte fut faite à Wilfred LeBlanc, président de la branche de Memramcook. Le Père Théodore Gallant, c.s.c., chapelain, mentionnait dans son allocution qu'il souhaitait qu'un cénotaphe soit bientôt installé dans la région, suggestion qui fut supportée par Antoine LeBlanc, président de la Chambre de Commerce de Memramcook.

Il s'agissait de la 80[e] branche de la Légion au Nouveau-Brunswick.

La Salle L'Assomption à Saint-Joseph fut construite en 1914.

Voici ce qu'en disait le moniteur Acadien du 20 mai 1914 :

Les jeunes Acadiens de la paroisse viennent de jeter les bases d'un cercle catholique qui promet beaucoup....En effet, quelle belle oeuvre que celle d'aider à la salle l'Assomption, maintenant en voie de construction, magnifique bâtiment en ciment et en bois de 80 x 40 pieds dont l'étage supérieur servira de salle publique et d'amusements et le plein-pieds, divisé en 3 compartiments sera occupé par la salle de musique et d'orchestre, Salle des Sociétés et le local du Cercle St Thomas dont l'aménagement, tel que proposé, servira de lieu d'amusements où la jeunesse trouvera une table de Billards et un Gymnase.

Le 6 juin 1915, le Moncton Transcript annonce qu'un pique-nique à Saint-Joseph par la Branche 13 de la Société L'Assomption prendra place le 10 et 12 juin sur le terrain du collège. Les profits iront pour aider à la nouvelle salle que l'on dit "the pride of the valley". On sait que la salle fut complètement détruite lors de l'incendie de 1933 qui ravagea le collège et la plupart des bâtiments connexes.

La construction du Collège St-Joseph en 1934 ne prit que 4 mois

D'après un article du Moncton Daily Times, le 4 juin 1934, on apprend que le contrat pour la construction du collège fut accordé à la compagnie Dansereau de Montréal. L'annonce fut alors faite par le supérieur et président du collège, le Rév. Dr. H. A. Vanier c.s.c., qui mentionnait que la construction allait débuter dès la semaine suivante. P. Vanier mentionnait également qu'on donnerait préférence aux entrepreneurs locaux par rapport aux sous-contrats et qu'on ferait de même dans l'embauche des travailleurs.

Sachant que les classes au collège reprirent dès le 20 octobre suivant, on constate que la construction fut terminée dans l'espace d'un peu plus de 4 mois.

Un tailleur de pierre de Memramcook, Olivier E. Belliveau, se lance en affaires en 1909

Voici comment L'Évangéline du 30 décembre 1909 l'annonçait à ses lecteurs :

Nous apprenons avec plaisir que M. Olivier E. Belliveau de Memramcook, artiste-tailleur de pierre et sculpteur de marbre dans l'établissement de T. Y. Sherrard & son de cette ville (Moncton), pendant cinq ans, se propose de fonder à son compte une maison du même genre à Gayton's Crossing dans la paroisse de Memramcook.

Puis, cinq ans plus tard, le 22 janvier, le Moniteur Acadien en parle également :

M. Olivier Belliveau, de Memramcook, exploite un atelier de tombes funèbres à Gayton's Crossing et nous sommes heureux d'apprendre qu'il est fort achalandé. Notre compatriote a une expérience de près de trente ans dans ce travail.

Olivier était le fils d'Eustache et Marguerite Richard. Il avait épousé Scholastie Cormier, la fille d'Athanase et Osite Landry.

D'après un autre article du Moniteur Acadien du 24 août 1897 on apprend qu'un autre résident de Memramcook, Patrice Cormier, exerçait le même métier :

M. Patrice Cormier, graveur, fabricant de monuments, de pierres tumulaires, de St-Joseph, Memramcook, était en visite à Shédiac, hier.

Le pont de Rockland fut construit à trois reprises

La première structure fut un pont ouvert construit en 1877. En 1890, la travée ouest s'effondre lors d'une tempête.

En 1891-92, on construit un autre pont ouvert dont trois travées sont emportées en septembre 1892 et remplacées plus tard. En 1917, ce deuxième pont est emporté par la tempête.

Le pont ne fut remplacé qu'en 1924, alors qu'on construit le pont couvert dont trois travées furent emportées en 1932 pour être remplacées plus tard.

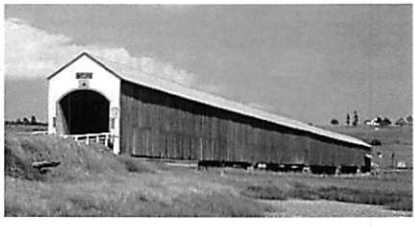

En 1972, le pont couvert est fermé à la circulation et, en janvier 1978, il est détruit par une autre tempête.

Les courses de chevaux à Memramcook étaient très populaires au-delà de cent ans passés

Le premier terrain de courses à chevaux à Memramcook aurait été aménagé en 1892. Le Daily Times de Moncton du 8 octobre 1891 l'annonçait à ses lecteurs :

A movement is on foot at Memramcook to establish a driving park and efforts are being made to form a company. It is proposed to lease a plot of land of six or seven acres to the rear of the McManus' buildings, left of the road going to Dorchester.

Le Moniteur Acadien du 22 juillet 1892 précisait l'endroit en annonçant « *qu'on est à construire un champ de courses, au Lac, sur la rive est de la rivière Memramcook.* » Et, le 10 octobre 1892, le même journal annonçait les premières courses à être tenues sur le nouveau terrain de course :

Le soussigné annonce au public qu'il y aura des courses de chevaux à l'exposition agricole de la paroisse de Memramcook, tenue au Memramcook Driving Park, le 11 octobre courant. Comme c'est aussi l'ouverture du nouveau parc, les gens de Memramcook espèrent que leurs amis d'en dehors profiteront de l'occasionpour venir s'amuser. Cet article était signé par Pascal Hébert, gérant du Dominion Hotel, qui organisera plusieurs courses pendant une dizaine d'années.

Dans une annonce parue dans le Daily Transcript du 11 octobre 1892 on décrit le nouveau terrain : « *The above Park, just completed, is full half mile, regulation and considered one of the fastest tracks in the Maritime Provinces.* »

Pendant l'hiver, on organisait des courses sur le Lac à Memramcook, et après la construction du nouveau terrain de courses, on organisait également des courses sur neige sur ce même terrain.

Au cours des prochaines années, les journaux continuent les reportages sur les courses de chevaux à Memramcook aussi bien qu'à Moncton, Dorchester, Shédiac et Bouctouche. Dans ces reportages on remarque souvent le nom d'Albert Belliveau, de La Hêtrière, comme conducteur et propriétaire de chevaux.

Au cours de ces années, le terrain de courses de Memramcook n'est pas toujours utilisé et le Moncton Transcript du 5 juillet 1921 nous en donne un aperçu : « *The old race track midway between Memramcook and College Bridge is to be thoroughly renovated and a new judges' stand erected.* »

Dans un article du Moncton Daily Times du 10 août 1922, annonçant des courses, le nom d'Albert Belliveau apparaît de nouveau, accompagné de son sobriquet : « *Mr Albert A. Belliveau, better known as "Driver" is the director of races.* »

En juillet 1924 on apprend que le terrain de courses de Memramcook va être remis en forme après avoir été abandonné pendant deux ans.

Le 2 fevrier 1929, on annonce des courses sur glace pour le 9 février prochain. On mentionne, entre autres, les propriétaires Ben LeBlanc, Paul LeBlanc et Henri Cormier et le nom de A.A. Belliveau « *one of the best known horse jockeys in the Maritimes* ».

Le 7 septembre suivant on apprend qu'un nouveau terrain de courses, situé sur le chemin du Petit Dover, est maintenant en opération : «*Belmont Dillon, Vanda S.Jolla and Amelet were the winners of a smart racing meet recently held on the new speedway laid out on Albert Belliveau's and Adelard Gaudet's property. About 500 persons were present.* » On remarque le nom de Belliveau comme conducteur.

La Gare ferroviaire de Rockland fut construite en 1879

Le Moniteur Acadien du 5 juin 1879 en faisait rapport :

La construction de la nouvelle station de Rockland avance rapidement et les fondations en sont élevées. Il y travaille une quinzaine d'ouvriers et le contracteur entend la livrer aussitôt que possible. Ce sera d'un grand avantage aux habitants de l'autre côté de la rivière.

Étant donné que le pont de Rockland venait tout juste d'être érigé, ceci voulait dire que les gens de l'Anse-des-Cormier et de Taylor Village n'avaient pas à se déplacer sur une longue distance pour s'embarquer sur le train.

Le frère André est venu à Memramcook en 1917

Malgré qu'on en ait peu de détails, on l'apprend par le journal L'Acadien du 11 mai 1917 qui l'annonçait comme suit :

Le Rév. frère André, c.s.c., de l'Oratoire St-Joseph, Quartier Mont-Royal, Montréal, est reparti vendredi dernier après avoir passé quelques jours à St-Joseph.

Clovis Richard fut nommé gérant du magasin de la Commission des alcools à Memramcook en 1927

L'ouverture de ce nouveau magasin coincidait avec l'ouverture d'autres magasins à Moncton, Shédiac, Chatham, Newcastle et Woodstock, à une époque où le mouvement pour la tempérance faisait pression auprès du gouvernement.

Hank Snow donna un spectacle à Memramcook en 1943

D'après un article, signé Donatien Gaudet, paru dans nos cahiers au Volume 10, no 1, ce spectacle fut organisé par Arthur à Philias Cormier, Rodolphe à Frank LeBlanc et Donatien.

L'annonce ci-contre parut dans le Moncton Transcript, le samedi, 2 janvier 1943.

Hank Snow aurait demandé $50.00 pour venir donner le spectacle.

La soirée fut un succès, plusieurs personnes furent détournées à la porte, la salle du Monument Lefebvre étant comble.

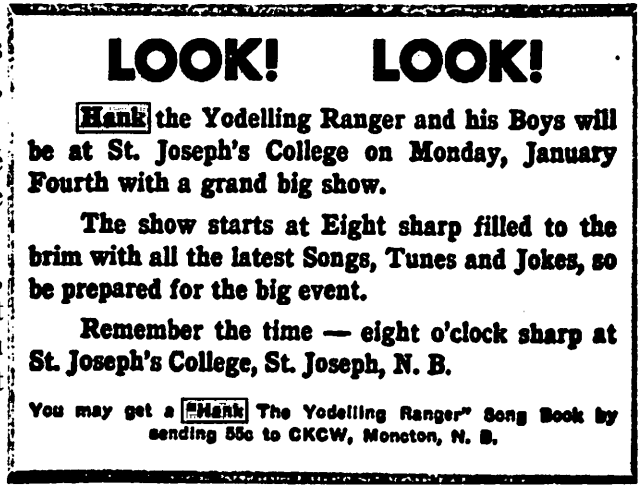

LOOK! LOOK!

Hank the Yodelling Ranger and his Boys will be at St. Joseph's College on Monday, January Fourth with a grand big show.

The show starts at Eight sharp filled to the brim with all the latest Songs, Tunes and Jokes, so be prepared for the big event.

Remember the time — eight o'clock sharp at St. Joseph's College, St. Joseph, N. B.

You may get a "Hank The Yodelling Ranger" Song Book by sending 55c to CKCW, Moncton, N. B.

Le presbytère de la paroisse Saint-Thomas fut construit en 1866-67

Voici comment Étienne Catta* décrivait le presbytère :

« En mai 1866, on commence la construction d'un nouveau presbytère paroissial en pierres de taille avec dimension de quarante pieds sur trente-cinq; il sera complété en décembre 1867. Cette maison, d'un style sévère et régulier est à deux étages, outre les mansardes, et possède une magnifique cave. Les deux étages sont divisées convenablement en pièces aménagées pour douze personnes, outre les domestiques . Il y avait, sur le devant, une belle galerie. »

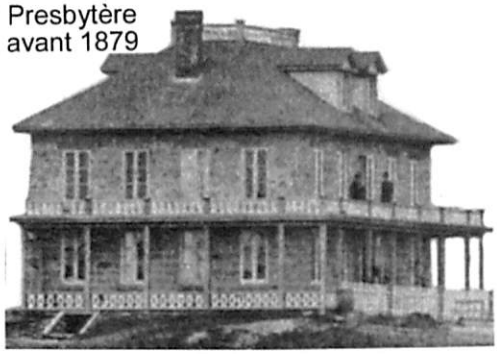
Presbytère avant 1879

* Étienne Catta, *Le Révérend Père CAMILLE LEFEBVRE (1831-1895) et la renaissance acadienne*

La compagnie Memramcook Transport Limited fut formée en 1933

L'application pour une franchise par Edouard Robichaud fut approuvée tel que rapporté par le Moncton Transcript du 27 avril 1933:

The application by Edouard Robichaud, Memramcook, for a franchise, was granted. The franchise is to operate a freight and passenger service embracing Gayton and Memramcook, St. Joseph, College Bridge, Pré d'en Haut and Moncton.

Puis, deux semaines plus tard, le Moncton Transcript du 13 mai 1933 rapportait que les lettres patentes de la compagnie avaient été approuvées :

Letters patent have been issued incorporating : Edouard Robichaud, hotelkeeper; Geneva Robichaud, spinster; and Delina Robichaud, married woman; all of Memramcook, for the purposes of carrying on the operation of motor-buses, taxicabs and other vehicles, real estate business, dealing in motor vehicles and wholesale and retail mercantile business. The name of the company is "Memramcook Transport Limited", the head office is in Memramcook and the authorized capital is $5,000.

Un autre article du 28 juillet 1932, par le Telegraph Journal, avait donné le trajet proposé :

From Memramcook west on the Shediac road to the intersection of Gayton's road; thence along Gayton's road to the Dorchester road; thence along the Dorchester road to Memramcook; thence along the main trunk road to College Bridge; thence along the College Bridge road to St Joseph, thence on the Taylor Village road to the mouth of Pre d'en Haut; thence on the Pre d'en Haut road to Gautreau Village, through Dover road; thence on the Dover road to Moncton.

Il y a trois cloches dans le clocher de l'église Saint-Thomas

La première cloche à être installée, celle de 800 livres fut bénite par Mgr Sweeney en 1865.

Les deux autres, celle de 1192 livres et celle de 520 livres, furent installées en 1881 alors que P. Camille Lefebvre procéda à la bénédiction.

Les trois cloches de l'église Saint-Thomas, provenant de la région de Troy, N.Y.

1192 livres - fondue en 1881

800 livres - fondue en 1865

Photos : G. LeBlanc

520 livres - fondue en 1881

La route entre Saint-Joseph et College Bridge fut tracée en 1882

The Daily Times du 9 mai 1882 l'annonçait comme suit :

New Road - The commissioners of highways are to trace out on Tuesday the line of the new road leading from the bridge across the marsh. We presume it will run in a straight line from the bridge to St. Thomas church.

On sait qu'un pont nouveau venait tout juste d'être construit l'année précédente. (Voir page 17)

Il s'agissait bien sûr de la rue Saint-Thomas d'aujourd'hui.

Le docteur Fidèle Gaudet fut le fondateur d'une pharmacie en 1902

Né à Memramcook le 15 juin 1850, Fidèle Gaudet était le fils de Béloni Gaudet et Marie Belliveau. Après ses études au Collège St-Joseph, dont il fut un des premiers élèves, il obtient son diplôme en médecine de l'Université Royal Victoria en 1875. Le 8 janvier 1880, Fidèle épouse Mary Ann McVeigh, la veuve de Patrick Doherty.

Après six années de pratique à Memramcook il déménage à Meteghan où il pratique pendant environ 20 ans avant de s'installer à Moncton en 1902 où il devient co-fondateur d'une pharmacie avec son beau-fils John Doherty. L'année suivante, la pharmacie prend le nom de Acadia Drug Co. sous la direction de John Doherty et Raymond Léger.

Puis, en 1910, comme illustré ci-contre, la pharmacie prend le nom de Leger Drug Co. Ltd. (*Extrait du Moncton Transcript du 30 mai 1910*)

I have this day sold the business known as "Acadia Drug Co." to the Leger Drug Co., Ltd. All liabilities of Acadia Drug Co. will be paid by me and all amounts due to be paid to me.

I desire to thank the public for the generous patronage extended to me, and bespeak for my successors a continuance.

Yours faithfully,

JOHN A. DOHERTY.

Moncton, N. B., May 26, 1910.

Autres sources - L'Évangéline du 5 novembre 1925 et du 28 juillet 1927; Moncton Transcript du 26 juillet 1927.

La route de Moncton à Memramcook ne fut pavée qu'en 1934-35

D'après un extrait d'un article du Moncton Daily Times du 14 juillet 1934, on apprend que la route de Moncton à Memramcook n'était pas encore pavée en 1934.

« *Leaving Moncton we proceed eastward along the gravelled highway which leads us through miles of beautiful country side. Passing the quaint Acadian villages of St Anselme and Fox Creek, inhabited by the original descendants of the early Acadians, we enter into what is known as the Memramcook woods, a long stretch of dense forests extending for miles.* »*

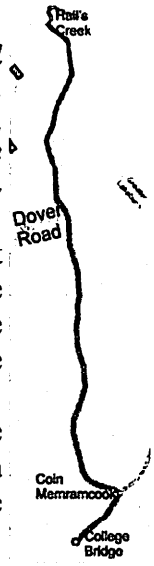

La semaine précédente, le 9 juillet 1934, le Moncton Transcript venait tout juste d'annoncer qu'une section de route, en direction sud de Moncton, serait pavée durant l'été. D'après l'annonce de l'année suivante, on sait que cette section de route aurait couvert la distance de Moncton jusqu'au chemin de Dover.

L'année suivante, le 3 avril 1935, le Moncton Daily Times annonce qu'une autre section de route, d'une distance de 9.7 milles, serait pavée à partir du Dover Road, où l'on avait terminé le pavage l'année précedente, jusqu'à la croisée des chemins à College Bridge.

On continue le pavage à College Bridge en 1936

Le Moncton Daily Times du 7 mai 1936 rapporte qu'on va continuer de paver la route #2 à partir de College Bridge jusqu'à Frosty Hollow, une distance de 8.7 milles,

**Cet article du Moncton Daily Times se continue ci-dessous où l'auteur donne une belle description de la Vallée de Memramcook*

Memramcook Valley

« Emerging from the woods, one is greeted with a scene of unparalleled beauty from the crest of the hill overlooking the picturesque valley of Memramcook. A panorama of hills and valleys stretch before us ; the landscape is dotted with hedges, ivy covered farm houses, picturesque streams and pools, all presenting a scene of peaceful harmony. In the distance on the farther slope of the valley can be seen an old church, rearing itself in dazzling whiteness against the summer sky, while on the opposite side of the valley can be seen the crumbled of St. Joseph's University (destroyed by a disastrous fire last fall).

The valley is a nearly level area, several miles in length and about two miles in width, sunk almost two hundred feet perpendicularly below the general level of the adjacent region. Acres of marsh land cover the valley floor and the Memramcook river winds its way eastward, where it finds its outlet in the Bay of Fundy.

Crossing the valley along the main highway we pass the picturesque hamlet of St. Joseph's. Several miles farther on we reach the town of Dorchester, which is the shiretown of Westmorland County. The Maritime Penitentiary is located here. »

CONSTRUCTIONS À LA PAROISSE ST-THOMAS EN 1934-35

- Rénovations à l'église St-Thomas et construction de l'église de Pré-d'en-Haut -

par Gérard LeBlanc

En décembre 1896, les syndics de la paroisse St-Thomas avaient pris la décision d'agrandir l'église. Il fut alors spécifié que l'argent nécessaire viendrait des offrandes des visites paroissiales, des quêtes spéciales et des surplus de la Fabrique et que la construction ne commencerait pas avant qu'un montant de quelques mille piastres ait été ramassé. Ce n'est qu'en 1934 qu'on décida d'agrandir l'église.

P. Dismas LeBlanc c.s.c.
Curé de 1928-1934

C'est le père Dismas LeBlanc qui était curé de la paroisse lorsque la décision de construire fut prise. Il fut remplacé pendant l'année par le père Eugène Daoust qui s'assura de mener à bonne fin les constructions.

P. Eugène Daoust c.s.c.
Curé de 1934-1949

Les extraits suivants des livrets d'annonces de la paroisse St-Thomas, nous permettent de donner un aperçu, à partir de l'année 1934, des démarches et des dépenses nécessitées pour ces constructions. Il s'agit, en grande partie, des annonces et des commentaires du curé, le père Eugène Daoust.

12 août 1934 -

Le Rév. Père Dismas LeBlanc, curé sortant de charge, chante la Grand'messe et le nouveau curé, P. Daoust, fait le sermon.

1 janvier 1935 -

Que l'on sache que de la somme de $62 000.00 que nous avions en caisse au début des constructions, nous avons jusqu'à date payé les dépenses encourues et qui se montent à $3,000,00 ± pour l'église St-Thomas et $14,000.00 pour l'église de la Pré-d'en-Haut. Moins le "plâtrage" (les enduits) qui sont donnés à contrat et pour toute l'église, tous les comptes sont payés.

Du chauffage, les ¾ du contrat est payé et de l'électricité, les ¾ également. Les balances seront payées quand se terminera l'ouvrage. Nous avons lieu, je crois, d'être satisfait!

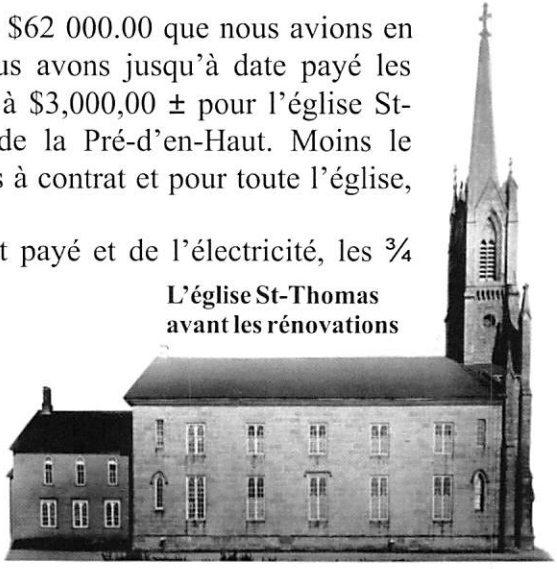

L'église St-Thomas
avant les rénovations

21 avril 1935 -

Dimanche prochain... sera peut-être notre dernier dimanche dans notre vieille église. Que de souvenirs vont disparaître!!! Heureusement ce sera

pour la réalisation des grands rêves de nos pères...la restauration de leur église.

(Il en coûte toujours de quitter nos vieilles choses...elles évoquent tant de souvenirs, heureux et tristes!!!)

28 avril 1935 -

Pour ne pas être trop long, nous ne donnerons qu'à la messe paroissiale, à la G. Messe, le détail des opérations financières de nos constructions jusqu'à date.

Que les chefs de famille que la chose intéresse plus particulièrement y assistent aussi nombreux que possible afin de le communiquer à toutes la paroisse. Je crois que vous aurez raison d'en être fier.

Comme nous vous le disions dimanche dernier nous assisterons aujourd'hui pour la dernière fois à la messe paroissiale dans la vieille église.

Dimanche prochain, et les dimanches suivants, jusqu'à nouvel ordre, il y aura messe à 9 hres, tous les dimanches à Lourdes et à Beaumont.

Ici dans le s(*ous*)-bassement il y aura 4 messes basses à 6½, à 7½, à 8½ et à 9½.

Pour pouvoir permettre à tous d'assister aux offices et éviter l'encombrement nous avons cru devoir assigner à chaque district l'heure et le lieu où il devrait plus particulièrement assister à la messe; sauves exceptions, la décision est plutôt morale. Voici :

À Lourdes, qui peut recevoir près de 600 personnes - Lourdes nord, Lourdes sud, Rivière Haut, Memramcook et le Haut du Ruisseau.

À Beaumont - Beaumont, le Cap et Belliveau Village, Est et Ouest

À St Thomas -

Messe de 6½ hres - le Village St Joseph
Messe de 7½ - La Montagne, Dover, La Hêtrière et Ch. Shédiac
Messe de 8½ - College Bridge et le Cove Cormier
Messe de 9½- Pré-d'en-Haut, Village Gautreau

B(*ien*) C(*hers*) F(*rères)*, il nous faudra de la bonne volonté, je compte sur votre aide. On ne dira que des messes basses pour que l'office ne soit pas trop long pour ceux debout.

Les messieurs sauront céder la place aux dames et aux personnes âgées.

9 juillet 1935 -

Pré-d'en-Haut -

Nous y dirons la messe dimanche prochain, dimanche de la Trinité, à 9 heures.

Nous commencerons la cérémonie par la bénédiction de l'Église. Ce ne sera pas l'ouverture ni la bénédiction solennelle de l'Église, car l'autorité n'a encore rien décidé à ce sujet,

J'ai obtenu l'autorisation d'y dire la messe dès maintenant afin de permettre à tous d'assister à la Ste messe.

En conséquence, je prierais, pour un temps du moins, à tous ceux des districts du long de la rivière Petitcodiac d'assister à cette messe.

Intérieur de l'église Saint-Thomas avant les rénovations de 1934

Il n'y aura plus ici que trois messes à partir de dimanche prochain; la dernière se trouvera supprimée. Les heures seront aussi changées ce qui permettra d'éviter l'encombrement.

La 1ère messe à 6½ heures, comme d'habitude - ???et suivie de la distribution de la Ste Communion.

La 2ième à 8 heures, et la 3e à 9½ heures.

La distribution par district reste la même.

-6½ St Joseph.

-8 La Montagne, La Hêtrière et Ch. Shédiac.

-9½ College Bridge et le Cove Cormier.

Autant que possible, suivre l'ordre indiqué.

Après la messe de 6½, ç-à-d vers 7¼, communion pour ceux qui sont tenus de venir à la messe de 9½.

16 juillet 1935 -

1ère messe en l'Église de Pré-d'en-Haut.

Non pas l'ouverture officielle de la mission, mais autorisation d'y dire la messe pour dégager l'église St Thomas.

Non pas complètement terminée, mais convenable pour y célébrer les Saints

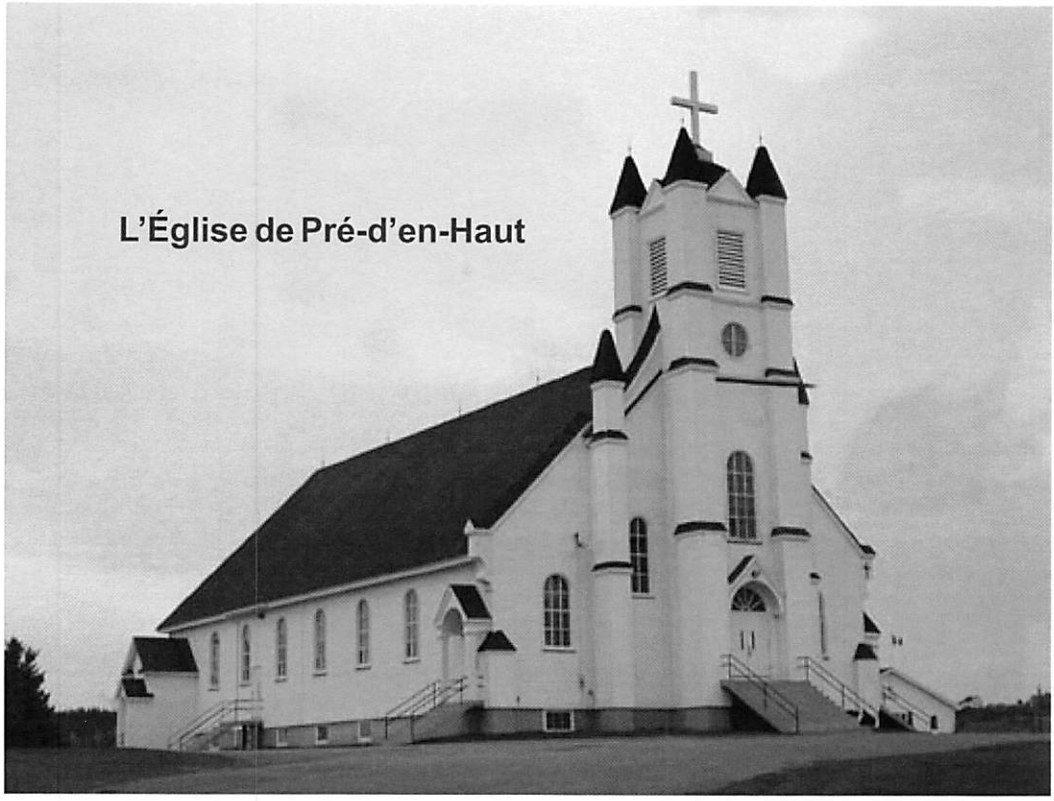

mystères.

Plus tard, bénédiction solennelle.

Communion à la messe; ne pourrons plus faire le sacrement, à cause du manque de prêtres avec 3 missions.

Néanmoins nous aurons la messe, et tous les dimanches jusqu'à nouvel ordre.

Deo gratias- Votre rêve sera réalisé.

6 octobre 1935 -

Quand entrerons-nous dans l'Église? Je vous le dirai dimanche prochain. Il faut être prudent dans nos dépenses d'argent et ne pas trop faire de dettes. On désirerait y voir les bancs neufs, mais il en coûterait 3 ou 4 milliers de dollars, et nous aurons tant de choses à acheter. L'important est d'entrer dans l'église pour les offices divins. La bénédiction à la Toussaint si possible.

13 octobre 1935 -

Dimanche prochain - les messes à 6½, à 7½ et à 9½ dans la grande église et aussi dimanche le 27, simple bénédiction. Puis le jour de la Toussaint, bénédiction solennelle par Mgr le Vicaire capitulaire.

À partir de dimanche prochain, les missions alterneront comme par le passé :

Lourdes dimanche prochain, Pré-d'en-Haut et Beaumont le 27 et ainsi de suite.

Hors des missions, on assistera à la messe à la grande église. Jusqu'à nouvel ordre il n'y aura pas de bancs réservés; on se placera librement. Le jubé ne sera pas prêt.

27 octobre -1935

Vendredi- Bénédiction solennelle de l'église à la grand'messe de 10 hrs par Mgr l'administrateur du Diocèse.

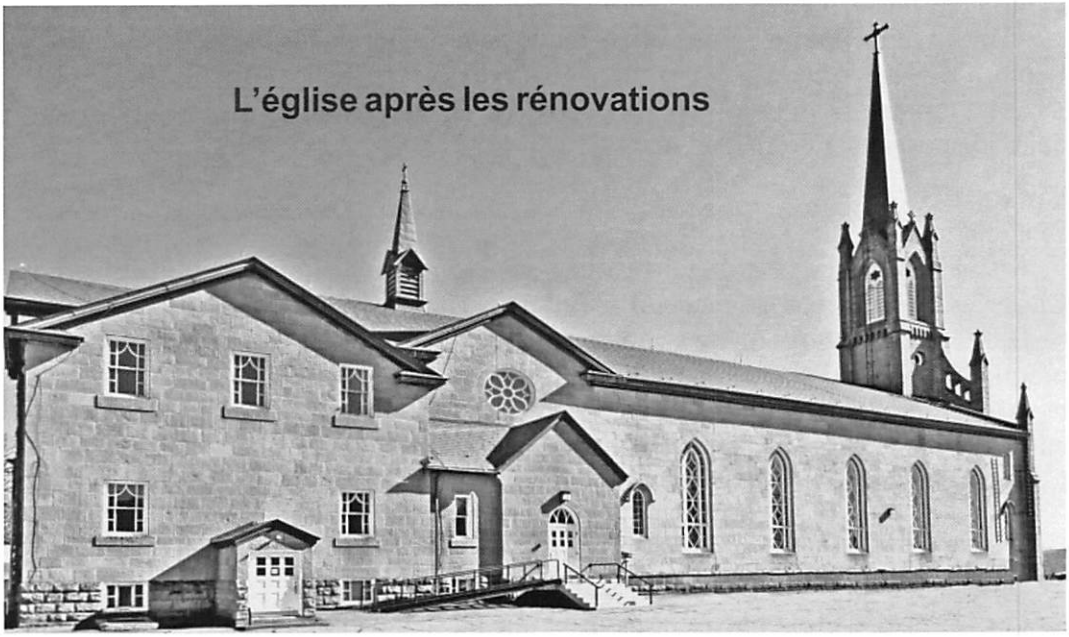

1er novembre 1935 - Jour de la Toussaint

Bénédiction solennelle de l'église restaurée - Mgr Henri Cormier, délégué par Mgr le Vicaire capitulaire, retenu par la maladie.

Bénir solennellement l'église à 10 heures avant la grand'messe paroissiale, Mgrs Hébert, Savage et Cormier assistants.

Le P. Curé, assisté de ses vicaires, les R.R. P.P. Fiset et Saint-Martin, chante la messe et le R. P. Lapalme, supérieur de l'Université, fait le sermon de circonstance. L'église est remplie à sa capacité.

E. Daoust c.s.c. curé

19 janvier 1936 -

Emprunt -

Le dernier compte rendu du financier de la paroisse et des constructions indiquait une balance déficitaire de $3200.00 à peu près. Une partie de cette dette toutefois est couverte par des créances de $2300.00±.

Vu la difficulté de percevoir ces montants, qui cependant portent intérêts, et sont dûs par des sociétés qu'intéressent toute la population de la paroisse, à savoir la

commission des pauvres et la commission scolaire, et d'autre part la sollicitation pressante des créanciers qui réclament leur dû, et qui sont étrangers à la paroisse, nous croyons bon de ramener ces créances dans la paroisse en empruntant encore quelques cents dollars.

C'est pourquoi nous invitons encore ceux qui auraient quelque argent à disposer de vouloir bien nous le laisser savoir immédiatement. Nous faisons le même taux que pour l'emprunt - sur 5%.

Par ce moyen nous serons utiles à nos commissions sans ajouter réellement à l'emprunt de la fabrique.

Peu importe le montant, à partir de $100.00, cela pourrait même être utile à ceux qui ne disposent pas de gros montants.

8 mars 1936 -

Bénédiction de Ch. de la Croix - ce soir à 7 heures.

Je suis heureux de vous annoncer que nous avons obtenu l'autorisation de bénir le Ch. de la Croix, ici, et d'ériger celui de Pré-d'en-Haut.

B.C. Frères - Je vous invite à venir en grand nombre ce soir, à la bénédiction, et au premier Ch. de Croix que nous ferons publiquement ce soir. Si vous le voulez bien, nous le ferons aux intentions des Âmes du Purgatoire, de nos défunts de la paroisse et en particulier pour ceux qui ont le plus contribué à la restauration de notre église.
Ce sera un bel acte de reconnaissance!!

Valeur du Ch. de la Croix ($2000.00, pour les toiles, payées par le [.....] qui l'avait acheté de Paris (oeuvre signée de [.....])

D'occasion, nous l'avons payé $700.00, moins les cadres.

Les Dames de Ste-Anne l'ont payé, et une partie du coût des cadres.

Je leur renouvelle, au nom de la paroisse, notre gratitude.

Nous ferons la collecte ce soir pour nous aider à le payer entièrement. Les cadres coûtent près de $500.00

12 juillet 1936 -

Remises à Voitures -

Quand les trottoirs autour de l'église seront finis, et une bande de pelose, il ne sera plus facile d'y parquer les voitures à cheval, d'autant plus qu'il y a une certaine inconvénience.

Puis l'hiver c'est presque manque d'humanité que de laisser ces pauvres animaux à l'intempérie de la saison.

Nous avons donc discuter le sujet et en sommes venus à la conclusion que la chose intéressait tous les gens de la paroisse, même ceux qui ont l'avantage de rester plus près de l'église.

Nous vivons en communauté et il faut penser à ses voisins, être charitable, toujours, d'ailleurs.

Sans avoir rien décidé définitivement, nous sommes à étudier différents projets et

nous croyons qu'il serait préférable de construire une remise qui permettrait d'entrer la voiture entière sans avoir à dételer le cheval.

Évidemment cette construction coûterait un plus cher mais on pourrait payer une rente annuelle qui couvrirait les intérêts et un peu du capital.

En tous cas, avant d'aller plus loin, nous aimerions savoir l'opinion des intéressés et qui consentiraient à payer une rente de $1.00 à $2.00 par année afin de juger de la grandeur de la bâtisse. Elle pourrait être d'un plan qui pourrait permettre un agrandissement à peu de frais.

Pour cela donc, je demanderais à tous les intéressés de vouloir bien communiquer avec le syndic de son district, en causes, et lui donner son nom s'il adhère au projet.

(Il y a des bicoques* sur le terrain qui devront disparaître.)

C'est un projet qui a réuni l'assentiment unanime des syndics présents à l'assemblée et nous attendons maintenant l'opinion des intéressés.

30 août 1936 -

Nous prions les syndics de nous faire tenir le plus tôt possible maintenant les noms de ceux qui souscrivent au projet d'une remise d'hiver pour voitures.

15 janvier 1939 -

Avant de vous donner lecture de la statistique financière de l'année 1938, et que M.M. les syndics ont approuvée dim. dernier lors de l'assemblée annuelle, je tiens à vous faire part d'une décision que nous avons prise à la suggestion de Mgr l'archevêque lui-même qui nous honora de sa présence au dîner.

Son Excellence nous autorise à faire faire les bancs de l'église et à contracter l'emprunt nécessaire. Il lui plairait, disait-il, de voir notre église terminée, surtout pourvue de ses bancs, afin d'assurer un revenu fixe à la paroisse.

Déjà nous sommes en pourparler à ce sujet; il s'agira d'une dépense d'environ $5000, ç.-à.-d. d'un int. de $200.00 à ajouter à nos dépenses extraordinaires.

Mgr ajoutait (il ne faut pas le dire trop haut) que la plus belle paroisse de l'archidiocèse était capable d'agir ainsi. M.M. les syndics à l'unanimité acceptèrent la suggestion. Nous verrons plus tard, dans un an ou deux, comment on disposera de ces bancs,

Lecture de la statistique, ou état financier de l'année. [*non inclu dans le livret des annonces*]

À tout considérer, le résultat n'est pas mauvais, mais il est stationnaire, et les oeuvres paroissiales aussi. Depuis 4 ans, ç,-à.-d. depuis la construction nous n'avons que payer nos intérêts; c'était prévu.

Mais le temps est venu, puisque Son Excellence elle-même le désire et le conseille.

B. C. F. - Soyez généreux pour notre église. Payons au moins ce que nous devons. Vous voyez par le rapport ce qui est dû, de $4000.

Nous ne sommes pas riches, mais nous sommes unis, et l'union c'est la force.

**Il s'agit de cabanes*

Faisons tout cela sans vaine gloire, mais pour la gloie de Dieu.

21 mai 1939 -

La collecte de dimanche prochain, de la Pentecôte, sera une grande collecte pour l'église. Nous attendons ces jours-ci les bancs de l'église.

La pose des bancs, le plancher à refaire pour une partie de la nef, exigeront d'assez fortes dépenses; comme toujours soyons généreux, d'après ses moyens.

18 juin 1939 -

Nous commencerons demain l'installation des nouveaux bancs dans l'église. Pour ne pas déranger les offices, nous procéderons par sections, à l'avant d'abord pour remplacer les chaises, puis à l'arrière où il nous faudra refaire le plancher en bois dur.

Si dimanche prochain un certain nombre de ces bancs sont placés et non teints, je vous prierais d'y faire attention afin de ne pas les salir, avant le vernissage.

C'est dire que cela entraînera une assez grosse dépense d'argent. Je fais appel à votre générosité toujours, et je demanderais plus particulièrement à ceux qui ont des dûs envers la fabrique de vouloir bien ne pas l'oublier

2 juillet 1939 -

Dès demain nous commencerons à enlever les vieux bancs. Je vous demanderais de ramasser les livres de prière, chapelets, ou tout autre objet qu'on y laisse assez souvent. Nous ne saurions nous tenir responsables de tous objets perdus.

10 septembre 1939 -

M. Frères...il nous plaît d'entendre dire que la paroisse St Thomas a une belle église. Nous en sommes fiers pour Dieu et pour nos frères qui ont fait tant de sacrifices. Continuons à faire notre part, faisons que nos enfants disent la même chose de nous. Mais tout cela ne vient pas sans sacrifice, sans dépenses - témoin le coût de nos bancs.

Chaque banc coûte en moyenne $22.00.

En voici le détail :

Le contrat = 3450.00 + taxe 263.67 = 3713.67, le transfert est compris.

Salaire pour assemblage, posage, vernissage et cirage, y compris le matériel, cire = $609.33, où coût total des bancs installés dans l'église tel qu'ils sont = 3713.67 + 609.55 = 4323.22. Il y a 198 bancs, ce qui = $22± par banc.

Ajoutons à cela pour défaire et refaire en bois dur la place sous les bancs, y compris le prix du bois dur, et l'huile, et les salaires ainsi que pour poser les vieux bancs au jubé de l'orgue - $466.83.

D'où appproximativement $4790.00.

Si on se rappelle ce qu'étaient les soumissions pour les bancs : 6,250, 4,900, 4,152, 4,125, 3,740 et 3,713.00, nous aurons encore raison d'être satisfaits du tout terminé, pour $4790.00. Cela augmente de 4500 à peu près notre dette

- Fin de l'article -

La pêche à l'agate sur la rivière Petitcodiac

par Gérard LeBlanc

On oublie parfois que l'industrie de la pêche contribuait au gagne-pain de plusieurs résidents des villages de la rivière Petitcodiac (Gautreau Village, Pré-d'en-Haut et Belliveau-Village). Ceux-ci faisaient la pêche de l'agate, le nom commun de l'alose et, à l'occasion, captaient également du saumon. Ces pêcheurs se déplaçaient souvent le long des villages du grand Memramcook pour vendre leur produit.

Dans un article intitulé *L'HISTOIRE DE PRÉE-D'EN-HAUT* le P. William Bourque de la congrégation des maristes, et ancien élève de l'Université Saint-Joseph, soulignait la contribution importante du P. Azarias Massé, c.s.c., au dévelopement de la grande région de Pré-d'en-Haut.

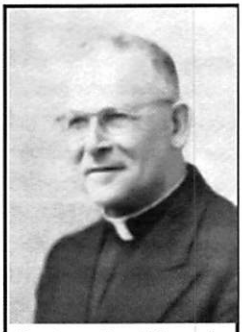

P. Azarias Massé

Le paragraphe suivant relate comment le P. Massé avait aidé les pêcheurs de l'agate dans leur entreprise.

« La plupart des villageois étaient des cultivateurs, mais quelques-uns étaient pêcheurs. Le père Massé fit une étude de leurs divers besoins. La situation lamentable des pêcheurs faisait grandement souffrir leur pasteur. Ils étaient si peu nombreux et si mal organisés qu'ils se trouvaient totalement à la merci des négociants anglophones qui achetaient leurs prises.

En 1945, en particulier, ils connurent des moments extrêmement difficiles. Six d'entre eux disposaient d'une très grande quantité de poissons qu'ils ne pouvaient vendre qu'à perte. Il s'agissait surtout d'alose de la Petitcodiac, poisson très prisé que certains préfèrent même au homard. Pourquoi ne pas le mettre en conserve comme le homard?

Le Père Massé examina les possibilités. Il se rendit plusieurs fois à Shédiac, à 20 milles plus loin, et il y posa de nombreuses questions. Puis, il organisa les hommes dans un genre de coopérative, loua un petit immeuble, emprunta l'équipement voulu et se mit au travail. Le résultat? Un profit net de 30,000$ pour les six hommes et une provision de trois ans de cette délicieuse alose en conserve pour le Père Massé. »

La méthode pour pêcher l'agate

Dans *L'Album Souvenir des Noces d'Argent de la Société Saint-Jean-Baptiste du Collège Saint-Joseph* se trouve une description de la méthode que les pêcheurs utilisaient pour pêcher l'agate.

« La rivière Petitcodiac tire son importance de la navigation et de la pêche. Dans les mois de juillet, août et septembre, elle est d'une grande ressource pour les riverains. L'agate ou alose y abonde; il va aussi un peu de saumon. La manière dont se fait la pêche à l'agate mérite d'être rapportée ici. Voici le mode qu'on emploie pour cela, tel qu'enseigné autrefois aux Acadiens par un de leur curé, M. F. Gauvreau.

Avant tout, les pêcheurs se munissent de seines, longues de 800, 1000, et quelquefois 1200 brasses; larges de 7 à 8 pieds. Toutes les mailles sont rattachées à deux petits cables, ou grosses cordes, une de chaque côté : des plombs d'un pouce de diamètre sont assujettis à l'un de ces câbles, et à l'autre des boules de bois ou bottées, grosses comme le poing.

A marée haute les pêcheurs s'avancent en pleine rivière sur des chaloupes, tournent le dos à sa source, tiennent graduellement à l'eau leur filets, qui se tiennent verticalement, et s'étendent en décrivant une ligne droite parallèle aux rivages. Quand toute la seine est déployée, ils l'assujettissent solidement à l'embarcation, et suivent tranquillement le courant tant que la marée porte; ils pénètrent ainsi quelquefois bien avant dans la baie. Ces sortes de seines n'enveloppent pas leur proie comme font les nôtres; le poisson n'y prend pas librement ses ébats, mais, tenant à forcer les mailles, il s'y empêtre, ouvre ses ouïes en se débattant; et les efforts qu'il fait pour recouvrer sa liberté, n'aboutissent qu'à l'enlacer d'avantage et à lui faire trouver plus promptement la mort.

Aussitôt que la mer ne prête plus, les pêcheurs arrêtent leur barque, jettent l'ancre, s'ils peuvent toucher fond, retirent leurs filets, décrochent la proie à mesure qu'elle se présente, font volte face, et, à marée remontante, ils déploient de nouveau leurs seines, les lancent devant eux comme au début, et remontent le fleuve, poussés par les eaux qui se gonflent ; puis, enfin, quand la marée s'arrête, ils retirent de nouveau leurs filets, exécutant la même manoeuvre que la première fois, et la pêche est finie pour ce jour-là. »

La pêche à l'agate à Minudie

Par contraste, les Acadiens de Minudie utilisaient une méthode complètement différente pour pêcher l'agate tel qu'illustré dans la photo* ci-dessous où l'on peut voir les poissons pris dans la seine à marée basse.

*Tirée du livre *The Woven Weirs of Minas* par Joleen Gordon et parue au site Web suivant : https://ojs.library.dal.ca/NSM/article/viewFile/4079/3734

L'abbé Thomas Power s'adresse à son évêque en 1801

À la mort de Thomas Leroux, le premier curé de la paroisse Saint-Thomas de Memramcook, ce fut l'abbé Thomas Power qui le remplaça. Il exerça sa cure de 1795 jusqu'en 1804 alors que l'abbé François Ciquard fut nommé curé.

Lors de son séjour à Memramcook, Thomas Power ne s'entendait pas très bien avec ses paroissiens comme l'indique une copie d'une lettre éclésiastique que P. Guy Léger a bien voulu nous faire parvenir et que nous reproduisons ci-dessous.*

Le rédacteur

Lettre de l'abbé Thomas Power, curé de la paroisse de Memramcook adressée à l'évêque de Quebec, diocèse qui s'étendait alors sur le Nouveau Brunswick. Cette lettre donne un aperçu de la vision de l'abbé Power concernant les paroissiens de Memramcook ainsi que sur la situatiion qu'il a dû envisager notamment lors de l'incendie de l'église de La Montain et dans la difficile période qui a suivi.
Les informations entre crochets [ ] et la ponctuation sont ajoutées pour plus de précision, puisque certains mots sont soit abrégés ou écrits différamment.

P. Guy Léger

Memramcook, May 26 1801

My Lord,

I re[ceive]d your much esteemed favor of the 23d sept[em]ber last [1800] at Menoudie, then in a very low state of health. Mr [Father Antoine] Bédard had the charity to go visit me there, but my weakness was such that I was not able to write, nor dictate to him what I would wish to communicate to your Lordship, and since I'[ve] got any little strength, no opportunity served from here to St J[oh]n or Halifax, I am obliged to send this by way of Richibouctou. [I] hope therefore your Lordship will excuse this seemingly culpable neglect on my side.

As to my not writing before I had the honor of your Lordship's letter, Mr [Rev. James] Jones[1] was the cause of it. He told me that letters from us who were under his immediate jurisdiction were not agreable to his Lordship. I would not therefore venture to intrude tho[ugh] I had more than sufficient cause to apply for redress of grievances here. I shou'd take pages in giving even an imperfect detail of the dispositions, manners and proceedings of these people these seven years that I am living here.

They are ignorant to a degree, changeable as the wind, positive in their opinions and malicious when checked in their obstinacy, calumny, detraction and division, nightly meetings of the youth of both sexes, dancing, frolicks, frequenting tippling houses on sundays, want of correction on the parent's side and consequently of obedience of the children's, seem to have acquired a right of prescription here. To abolish such customs here or rather vices so laudably instituted (as they suppose), would be doing a greater injury to them than the suppression of the feasts of the Church. They are not however as frequent as they have been. I hope your Lordship's

*AAQ.311CN NB-111-23

...suite à la page 42

Photos prises lors de l'inauguration de la Salle Béatrice-Boudreau

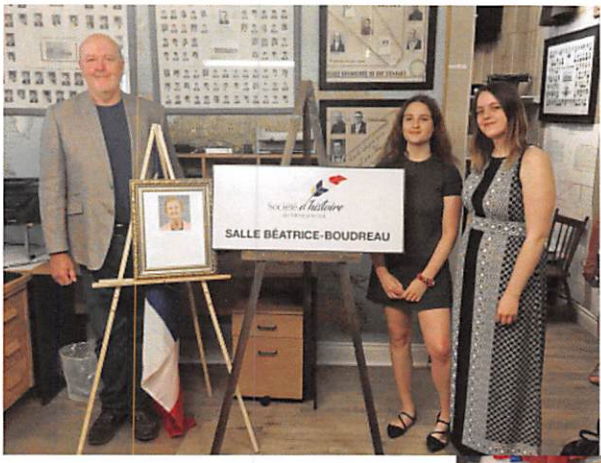

À gauche -

Le fils de Béatrice, Matthew, avec ses deux filles, Virginie et Geneviève

À droite -

Autres membres de la famille de Béatrice

À gauche -

Membres du CA : Anita Boudreau, Diane Léger, Charles LeBlanc, Jean A. Gaudet, Pius LeBlanc, Huberte Gaudet, Jocelyne LeBlanc et Patricia Utley.

L'enseignante Mme Melanson avait l'aide d'un parent qui allait faire du bénévolat le midi. Dû au nombre grandissant d'élèves, une aide-enseignante fut embauchée en la personne de Mme Thérèse (Émile) Gaudet pour l'année scolaire 1973-1974.

Mme Marie-Mai Melanson pris sa retraite en 1976 et c'est Mme Thérèse Gaudet qui la remplaça comme enseignante. Mme Anita (Victor) LeBlanc fut embauchée comme aide-enseignante en 1976.

Le site actuel de l'Atelier l'Artisan

Photo prise en avril 1975, en avant de gauche à droite : Terry LeBlanc, Gilles Léger, Majella Belliveau, David Gaudet. Debout, de gauche à droite : Mme Marie-Mai Melanson, Paul Bourgeois, Roméo Cormier (Bobby Kay), Jean Landry, Thaddée LeBlanc, Yvon Cormier (The Beast), Guy Landry, Roger Melanson, Mme Thérèse Gaudet, Marie-Lyne Arsenault, Robert Landry.

L'enseignement continua jusqu'au 17 juin 1982, quand l'école auxiliaire a dû fermer ses portes en raison de l'âge élevé des élèves. Il y avait trop d'élèves qui avaient au-dessus de 21 ans et pas assez d'élèves d'âge scolaire, donc ça ne qualifiait plus comme une école. Mme Thérèse Gaudet prit sa retraite.

Mme Anita LeBlanc partagea avec le conseil d'administration son intérêt de continuer de travailler avec ces jeunes. Le conseil lui a donné son approbation de faire des recherches pour son projet. Le président du conseil et quelques membres sont allés rencontrer le sous-ministre Georgio Gaudet et Roseline Desroches qui était en charge des budgets des ateliers de la province. Un programme fut préparé et présenté au ministère, mettant l'emphase sur le besoin de notre région. Le plan d'affaire et le programme furent acceptés et ces personnes ont trouvé l'argent nécessaire pour ouvrir le dernier atelier pour personnes à besoins spéciaux à être accepté dans notre province.

La transformation de l'école à l'atelier prit place durant l'été de 1982. L'atelier protégé, l'Atelier l'Artisan de Memramcook, lieu de travail pour des personnes adultes ayant une déficience intellectuelle, a ouvert ses portes en septembre 1982. L'Atelier, à cette époque, était ouvert douze mois par année.

L'ouverture officielle de l'Atelier l'Artisan eut lieu le 17 septembre 1982. Les invités d'honneur présents étaient :

- L'Honorable Leslie Hall, ministre des Services Sociaux
- M. Georgio Gaudet, sous-ministre des Services Sociaux
- M. Clarence Cormier, député pour Dieppe/Memramcook
- M. William Malenfant, membre de l'assemblée législative pour Dieppe/Memramcook
- Mme Donna Wallace, présidente des Ateliers du N.-B.

Le maître de cérémonie était M. Benoît Leger. Majella Belliveau, participante à l'Atelier l'Artisan, fit une présentation à M. Leslie Hall qui coupa le ruban. Une soixantaine de personnes étaient présentes à l'ouverture officielle.

La personne ressource et la responsable du budget de l'Atelier auprès du ministère était Mme Roseline Desroches. Le plan de travail approuvé par la province était pour un poste de gérant et deux postes de superviseurs pour douze participants durant les douze mois de l'année avec un budget annuel de 36,000$. Le conseil avait un mandat de la province de se réunir une fois par mois et de fournir le bâtiment ainsi que le transport des participants. Un rapport financier trimestriel devait être présenté au directeur général (des ateliers de la province), qui était M. Alfred Paulin à l'époque.

Mme Anita LeBlanc a travaillé très fort pour mettre sur pied l'Atelier l'Artisan et le faire fonctionner avec des moyens limités. Une progression graduelle s'est faite avec les années. Après plusieurs visites dans d'autres ateliers, elle a développé un programme de travail pour son groupe de participants. Le 20^{e} anniversaire de la fondation de l'Association fut souligné par une activité porte ouverte à l'Atelier l'Artisan avec café et beignes.

Petit à petit, il y eut une progression dans l'association gérant l'Atelier l'Artisan. Une nouvelle constitution fut votée à l'AGA du 5 juin 1989. Un nouveau logo fut conçu pour

Maquettes par Euclide Gaudet ajoutées au musée

Ci-dessus - le bas du village de McGinley

Ci-contre -

Le couvent des religieuses Notre-Dame du Sacré-Coeur avec la gare de College Bridge à l'arrière-plan.

À l'extême gauche, une maquette du pont couvert de Rockland

Nouvelle publication de L'Évangéline

Ce recueil de nouvelles, prises dans le journal L'Évangéline de 1964, comprend les articles, les nouvelles sportives, les avis de naissances, de mariages et de décès.

Le tout est accompagné de photos et d'annonces. Quelques événements survenus dans les provinces Atlantiques sont mentionnés.

Une liste complémentaire, en ordre chronologique, des naissances, des mariages et des décès se trouve à la fin. Cette publication est la douzième d'une série qui comprend les années 1953 à 1963. La prochaine année sera 1952.

Le livre se vend 20$ pour les membres de la SHM et 25$ pour ceux qui ne sont pas membres. Il est possible de le recevoir par la poste (frais postaux en surplus).

paternal care and assistance will put a final stop to them.

I prayed Mr [Rev.] Bédard whose visits here have been of service to inform your Lordship of my situation and the necessity of having a man of activity and firmness backed with authority to reduce these people to a sense of their duty, otherwise they will make laws to rule the priest rather than be ruled by him, give their tythes[2] and wood according as he happens to please or displease them if reprimanded for their faults. It is a sufficient cause to deprive him of the rights he has to subsist on. To recommend any measure to them for the good of the church, or their own, is useless unless approved by their nocturnal assemblies, where some heads of opposition are sure to meet, and tho[ugh] ignorant as themselves, yet influence the whole, so that one day they seem unanimous, and the next totally divided. In fine, their dispositions is such that severity seems more calculated to bring them to a sense of duty than mildness.

The late Mr [Rev. Thomas] Leroux left this place in great confusion. Prior to his death, he assembled his people and promised to leave them his effects, should they become responsible for his support in his last infirmity and pay his debts, should he owe any. He made no mention of having any money tho[ugh] he left £200[3]. Some answered they would, others refused. He shortly after died without expense to either party.

Those who lost took possession of his property and concealed the sum from me as from others till last year. I found what the sum was and made it public. But before it became public, those that refused to contribute anything towards the support of Mr [Rev.] LeRoux claimed a right as parishioners to a share of his property and would insist upon a partition even of the ornaments and sacred vessels of the church which were but few.

I found an imperfect scrap of a will which was not finished, wherein he bequeathed his ornaments etc to the church of St Tho[ma]s of Memramcook, with this condition that an anniversary [mass] should be sung for him for a certain number of years, should a resident priest come to the place. This confirmed me in my own opinion that his intention could not be that these effects should go in cavil among the people. The most reasonable part joined me, but those of opposition spared no pains in vilifying my character among the different sectaries [sectors ?] that surround us, nothing that malice or resentment could suggest that they did not s[ay] ag[ain]st me at a time that the English would have sent them all prisoners to Cumberland fort, for refusing the oath of fidelity, did I not interfere

The delinquents acknowledged publicly their fault, except J[oh]n Swiss[4], the princip[a]l and most barefaced of all, who has since moved to Mr [Rev.] Bédard's district[5]. but they could not retract the injure done me. The supreme Judge will determine that.

To continue the confusion, different claims came on from Mr [Rev.] LeRoux's effects. Rev Mr [Mathurin] Bourg claimed his money and books ; Jacque[s] Leger, on whose land the chappel and presbytery stood, claimed all. The parishioners from the

declaration of Mr [Rev.] LeRoux delivered to them at the altar by Mr [Rev. Mathurin] Bourg, think their claim stronger than the two former, as yet a subdivision. Those who answered to support Mr LeRoux in his latter days thought themselves entitled to exclude from the right of parishioners those who refused.

Finding nothing but contradictory assertions to establish any of those rights, I wrote to Mr [Rev. James] Jones praying him to acquaint his Lordship of Quebec with the circumstances and request him to send his documents thereto relative, but got no answer. Two years past in meetings, deliberations, contests and insults on both sides. At length they seemed all to give up their rights to ornament their chapel which soon after was burnt. A new source of division.

[Jacques] Léger possessed himself of the six acres of land that Mr [Rev Thomas] LeRoux claimed as a glebe, in lieu whereof he procured s[ai]d Léger an entire lot of land. Urged on by the desire of the people to vindicate the right of the church, I fee'd a lawyer, but for want of a deed to Mr LeRoux or the people of s[ai]d six acres, I was obliged to relinquish it. Those that could give true information on the subject were gained over by Leger's party, and would not give evidence.

I had to put up with the loss of the fee and disappointment. Tired out with their endless debate[ ]s and dissentions, I was determined to leave them, but still was prevailed on to accept six acres of land[6] more central than the former, of which I took a deed[7] for the use of the public, enclosed the land, erected a small house and garden all to a trifle at my own expense.

I must beg leave still to trespass on your Lordship's patience a little. The well-disposed party set up the frame of a chapel and covered it late in the season in a hurry and from their small number imperfectly. Those of the opposition would not work for this reason : that it was not built in the former place tho[ugh] more convenient to them where it stands. Others would not work as Mr [Rev.] LeRoux left money enough to build a chapel. When Mr [Rev.] Bédard was here last, by persuasion and threats, they promised to work and leave the money for ornaments necessary when the work is finished. He has taken 30 guineas to forward to Quebec for that purpose. They began to work. I wish they may continue. They have been these three winters back, sometimes [up] to their knees in snow in the chapel and at the same time dropping wet on the priest's head at the altar.

I have been sickly since I was in Cocagne, and am now reduced so low that I cannot undergo much hardship. The emoluments[8] of this district, if duly pa[id], would, I have no doubt am[oun]t [to] £100 per annum but I never rec[eive]d one half.

I hope your Lordship will devise some measure to obviate this and other abuses in this place. Whatever your Lordship's commands may be shall be attended to with the most profound respect by your Lordship's most humble & ob[edie]nt serv[an]t.
Tho[ma]s Power

Références -

1-Grand Vicaire (ou Vicaire Général) du secteur anglophone du N.B. alors partie du diocèse

de Quebec.
2- La dime.
3-Montant en livres (pounds) anglaises.
4- John Swiss : terme d'argot pour désigner une personae indéterminée mais par ailleurs bien connue.
5- On sait que Jacques III Léger s'en est allé demeurer à Grande-Digue chez l'un des ses fils.
6- Le site de l'église actuelle
7- Probablement de J.F.W. Desbarres, qui était un des grands propriétaires fonciers de cet endroit.
8-Salaire rattaché à un emploi.

- - - - - - -

Où l'abbé Thomas Power est-il décédé?

En se basant sur des lettres adressées[1] à son évêque par l'abbé François Ciquard, on sait où l'abbé Thomas Power s'était déplacé après avoir laissé Memramcook.

Dans une première lettre, Ciquard mentionnait : « ***mr power après avoir passé l'été au cap doré[2], y retourna à l'automne suivant 1804 emportant avec lui tout son butin et, par là, comme certain de ne plus revenir à memeramkouk.*** »

Et dans une deuxième lettre : « ***vous devez déjà savoir que mr power est mort dans avril car je l'ai mandé à mr desjardins dans ma dernière. il a laissé plus de dettes que de quoi les payer...quant il est mort, il y avait environ 18 mois qu'il avait quitté memeramkouk et qu'il n'avait pas vu de prêtre...de menoudie j'ai été à mes dépens jusqu'à dans l'endroit où il est enterré[3] à six milles d'où il est mort sur la terre d'un irlandais catholique où il n'y avait jamais eu de cimetière, mais où, à ce qu'on m'a dit, il avait demandé à être enterré voulant y en désigner un ainsi qu'une chapelle. J'ai béni la fosse et ordonné de l'entourer.*** »

Dans un article paru sur l'Internet[4] (*en 2005*) on apprend que la pierre tombale de l'abbé Power se trouve à Parsboro suite à la translation de ses cendre au cimetière de cette ville. Une photo partielle de sa pierre tombale paraît ci-contre.

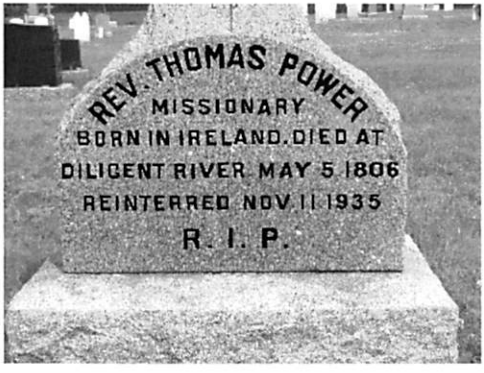

Sources et explications -

1-François Ciquard, **Lettres ecclésiastiques à l'évêque de Québec**, 1804, CEA, microfilm M-977, vol. 3
2-le Cape d'Or d'aujourd'hui
3-dans la région de Diligent River, à 12 km de Parsboro
4-Rev. John McCarthy, M.A., **The Story of the Establishment and Development of the Catholic Church in Amherst, Nova Scotia**, Paper Edition 1962 - HTML 1997 by Maria LeBlanc, WW Edition ©1997 : St. Charles Parish
5-Voir également le Volume 31, No 1, novembre 2005, des Cahiers de notre Société

Gérard L. LeBlanc

Premier Acadien nommé président de la Régie des alcools du N.-B.

Reproduction d'un article par Roméo LeBlanc
paru dans L'Étoile du 26 juillet 2003, p.9

Après avoir obtenu un diplôme en commerce de l'Université Saint-Joseph en 1940, Gérard L. LeBlanc, natif de Memramcook, a obtenu un emploi à Montréal.

L'ennui a eu raison de lui et il retourne dans sa province natale en février 1942; il entre ensuite au service de la Régie des alcools du Nouveau-Brunswick.

En 1943, la Deuxième guerre mondiale l'amène à s'enrôler dans l'Armée canadienne.

Après son licenciement de l'armée, il est revenu à nouveau à l'emploi de la Régie et au fil des années, son zèle, son dévouement et son intelligence l'amènent à franchir toutes les étapes de promotions. Le 1er décembre 1966, l'honorable Louis J. Robichaud, Premier ministre de la province, le nomme président de la Régie des alcools du Nouveau-Brunswick. Il joint le comité des sous-ministres.

Toujours à son poste, il est élu président de l'Association canadienne des commissaires provinciaux des alcools. Il devient le premier des provinces atlantiques à occuper ce poste.

Durant sa direction, la Régie a connu des changements majeurs qui sont toujours en place. Après la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick est devenu la deuxième province au Canada à offrir aux clients le service libre. Le succès a été immédiat et toutes les autres provinces ainsi que 19 états des États-Unis ont mis en place le modèle initié au Nouveau-Brunswick. « Nous voulions donner aux consommateurs la possibilité de choisir eux-mêmes leurs produits », nous a confié M. LeBlanc.

Il a été le premier à embaucher des femmes pour travailler à la Régie. Parmi les moments marquants de sa carrière, il fut invité au grand festival des vins par la reine Juliana de l'Espagne où il représentait le Canada. L'homme d'État cubain, Fidel Castro, l'a reçu à sa résidence (il voulait vendre du rhum [au Canada]) pour un repas.

Gérard L. LeBlanc a été récipiendaire de plusieurs médailles et certificats dont un signé par la reine d'Angleterre et de Jules Léger, gouverneur général du temps. Les Chevaliers de Colomb l'ont nommé membre à vie.

Aujourd'hui, âgé de 81 ans, il demeure à la Baie de Bouctouche avec son épouse Leona Maillet, native de Bouctouche. L'ironie des évènements a voulu qu'à deux maisons de sa demeure se trouve son ancien patron, Louis J. Robichaud.

- Quelques détails additionnels à propos de Gérard LeBlanc-

Gérard est né à College Bridge le 16 septembre 1921. Il fut baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph Gérard Léo. Ses parents étaient Cyrille LeBlanc et Rosalie Mills.

Il était le plus jeune d'une famille de dix-huit enfants :

Emma (1895- 1896)
Marie (1897-1986) m. à Frédéric LeBlanc en 1917
Laura (1898) m. à Léo Gaudet en 1916
Arzélie (1900-1998) m. à Philippe Boudreau en 1938
Edouard (1901) m. à Exilda Cormier en 1925
Emile (1902-1903)
Emile (1904-1905)
Ella (1906-1980) m. à Antoine LeBlanc en 1925
Rose (Rosie) (1908-2007) m. à Guy Crossman en 1940
Dorilla (1910-1993) m. à Walter Thibault en 1945
Catherine (1912) m. à Léo Arsenault en 1940
Yvonne (1913-1947) m. à Fred à Philomon LeBlanc en 1940
Edith (1915-1916)
Florence (1916-2010) m. à Stanislas Léger en 1944
Frédéric (1917-1917)
Stella (1919-1921)
Elizabeth (1920-1920)
Gérard (1921-2014) m. à Léona Maillet en 1950

Gérard jouait de quelques instruments de musique et il était un charpentier habile.

Le Moncton Daily Times du 9 décembre 1966 publiait un article à son égard, dont nous avons fait la traduction de quelques extraits :

En annonçant sa nomination, le premier-ministre Robichaud faisait la remarque suivante : « Je pense que ceux qui prendront le temps d'examiner la carrière de M. LeBlanc se rendront compte qu'il est familier avec toutes les phases d'opération de la commission et qu'il est très qualifié pour remplir cette haute position. »

De juin 1940 à décembre 1941, M. LeBlanc était inspecteur de munitions à la Canadian Steel and Tube Products, avant de se joindre au personnel de la Régie des alcools, pour ensuite s'enrôler dans l'Armée canadienne en 1943.

Suite à son retour à la régie des alcools en 1945, il fut promu au poste de caissier en 1946 et au poste d'assistant-gérant en 1952. Il devient vérificateur des audits du magasin en 1958 avant d'être nommé député-commissaire en 1949. Il fut ensuite nommé vice-président de la Régie des alcools en janvier 1962.

Le 17 octobre 1950, à Bouctouche, Gérard épouse Léona Maillet, fille d'Alyre et d'Anna Victoire Bourque. Ils n'auront pas d'enfant. Âgée de 79 ans, Léona meurt le 15 août 2005. Quant à Gérard, il s'éteint le 1 avril 2014, âgé de 92 ans.

Ils reposent tous les deux au cimetière de Bouctouche.

Autres sources :

(1) www.genealogie-acadienne.net
(2) Archives provinciales du Nouveau-Brunswick
(3) In Memoriam.ca

Les hôtels de Memramcook

par Gérard LeBlanc

L'hôtel Dominion -

Le premier hôtel à Memramcook aurait été l'hôtel Dominion qui fut érigé en 1890 tout près de la gare ferroviaire.

Quelques extraits de journaux nous en donnent des détails.

Dans le Moniteur Acadien du 12 janvier 1892 on apprend que Pascal Hébert en est le gérant :

« M. Pascal Hébert vient d'ouvrir sa jolie et spacieuse hôtellerie connue sous le nom de Dominion Hotel, et il est maintenant prêt à recevoir les voyageurs et à les entourer de tous les soins et de toutes les facilités désirables. Il n'y a aucune maison dans les environs qui soit comparable à cet hôtel sous le rapport du fini, de l'ameublement, du confort, et les commis-voyageurs y trouveront une belle et ample salle à échantillons. »

Déjà, en 1890, Pascal faisait paraître des annonces dans les journaux comme on peut voir dans l'image ci-contre parue dans le Moniteur Acadien du 11 novembre 1890.

Dominion Hotel

P. M Hébert, Propriétaire
Memramcook, - - N. B.

Accomodations de première classe pour les voyageurs. Bonne table, bons lits, bonne écurie. Prix modérés

Même si Pascal Hébert s'annonce comme le propriétaire de l'hôtel, on apprend plus tard qu'il n'en était que le gérant et que l'édifice appartenait plutôt à James Sherry, un commerçant irlandais assez à l'aise, du Coin Memramcook.

Malheureusement, à peine trois ans après son ouverture l'hôtel Dominion passe au feu, tel qu'on l'apprend du Moniteur Acadien du 9 septembre 1893 :

« Incendie - Mardi soir, l'hôtel Dominion et toutes ses dépendances sont devenus la proie des flammes à Memramcook. Quatre chevaux ont péri dans les écuries. M. Pascal Hébert, le propriétaire, avait ses bâtisses assurés pour $2,300. Les pertes sont beaucoup plus élevées. »

Un article du journal anglais, le Moncton Transcript, en date du 20 mars 1894, apporte des précisions par rapport aux pertes encourues, mentionnant, entre autres, que l'édifice appartenait à M. James Sherry. D'après cet article, M. Sherry mentionnait que Pascal Hébert avait des assurances de $1,500 sur les meubles et de $500 sur les contenus de l'écurie, tandis que Sherry, lui-même, avait des assurances de $2,000 sur l'édifice et $300 sur l'écurie.

D'après les journaux de l'époque, on se rend compte que Pascal Hébert avait une certaine renommée, parfois plutôt douteuse.

Suite à l'incendie du Dominion Hotel des accusations furent portées contre Pascal Hébert, l'accusant d'avoir mis feu aux bâtiments. Il ne semble pas avoir été trouvé coupable.

Dès 1893, Pascal Hébert avait ouvert au public l'ancienne bâtisse de John Doherty tout près de la station du ICR.

On a déjà vu à la page 24 de ce cahier que Pascal Hébert était un mordu des courses de chevaux qu'il organisait lui-même sous le parrainage de l'hôtel Dominion.

Après 1893, on ne voit plus Pascal à Memramcook et d'après une série d'articles de journaux on le trouve impliqué dans différentes entreprises, dans diverses localités.

Un article du 5 novembre 1894 mentionne que Pascal vient d'abandonner la gérance de l'hôtel Queen à Moncton d'où l'on peut supposer qu'il s'en était occupé pendant environ un an. On indique alors qu'il se propose d'ouvrir une écurie de louage; mais, dès l'année suivante, on apprend que tout le contenu de son écurie vient d'être vendu à l'encan.

Puis un article du 30 mai 1896 mentionne que les meubles de Pascal Hébert vont être vendus à l'encan et que Pascal Hébert vient de quitter la ville soudainement, laissant plusieurs créanciers en suspens.

Trois mois plus tard, une autre nouvelle nous apprend que Pascal vient d'ouvrir un magasin de chaussures à New Bedford, Mass. Et voilà qu'en janvier 1897 il se dirige vers Richibouctou où il se propose d'acheter l'hôtel Kent.

Pascal Hébert aura certainement marqué Memramcook et Moncton par son implication dans la gérance de l'hôtel Dominion et dans d'autres implications commerciales.

L'hôtel Dominion fut reconstruit et sera géré pendant les prochaines années par différentes personnes.

Dans un article du Moncton Times, du 26 juin 1895, annonçant le mariage d'un certain Martin Cormier à Dauphine LeBlanc, on mentionne qu'il est le propriétaire du Dominion Hotel à Memramcook (*probablement seulement le gérant*). On ne sait pas combien longtemps il aurait resté à ce poste.

Le 22 avril 1903, l'annonce ci-contre paraît dans le Daily Times de Moncton, et le 13 mai1904, le même journal en donne plus de détails :

« The new hotel manager, H. P. McGowan has already made a number of improvements in the interior and taken unto himself a wife to superintend the pie factory. Their apple pies are the best in town. Just call in and see but keep out of the kitchen. »

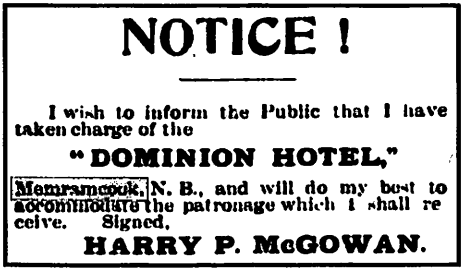
NOTICE !

I wish to inform the Public that I have taken charge of the

"DOMINION HOTEL,"

Memramcook, N. B., and will do my best to accommodate the patronage which I shall receive. Signed,

HARRY P. McGOWAN.

Dès septembre suivant, on apprend des journaux qu'on est à faire une allonge au Dominion Hotel et que James Sherry a commencé la construction d'un autre hotel.

Puis, dans le même journal du 3 décembre 1904, on y va avec plus de détails par rapport à l'hôtel Dominion :

« Among the improvements which have been lately made in the town of Memramcook there are none more worthy of note that those connected with the

Hotel Dominion now under the management of H. J. McGowan, one of our popular Memramcook boys. This hotel has been thoroughly refitted, lighted with acetyline gas, and a large addition has been built which will not only make it a very handsome structure but also one of the most comfortable and up-to-date hotels in the maririme provinces. The sample rooms are large and well lighted while the sleeping apartements are all that could be desired by the most fastidious. »

On ne sait pas exactement combien longtemps Harry McGowan demeura gérant de l'hôtel Dominion, mais un article du 14 mai 1906 annonce que l'hôtel est fermé.

Un autre article du mois de septembre suivant nous apprend qu'un banquet honorant le P. A. D. Cormier vient d'avoir lieu à l'hôtel Maritime...le nouvel hôtel construit par James Sherry.

Deux ans après la fermeture de l'hôtel Dominion, l'annonce ci-contre paraît dans le journal Moncton Transcript, et le Moniteur Acadien du 10 avril 1908 nous dit que "M. S[*ilas*]. H. Cassidy vient de faire l'acquisition de l'hôtel Dominion à Memramcook et se propose d'en faire l'hôtellerie par excellence de la belle vallée de la rivière Memramcook.

Dominion Hotel,
Memramcook, N. B.
S. H. CASSIDY - - Propriétaire.

Avantageusement situé à quelques pas de la gare et du centre des affaires. Bonnes chambres, pension de choix. Écurie de louage en rapport avec l'établissement. Ne manquez pas de vous y arrêter.
28 avril 08

De nouveau, l'article de journal fait erreur en mentionnant que Silas Cassidy a acheté l'hôtel alors qu'il n'en devient que le gérant. Ceci est confirmé en 1910, par un article de journal, alors que l'hôtel Dominion passe au feu pour la deuxième fois :

« Word was received in Moncton today to the effect that the Dominion Hotel, owned by J. P. Sherry, Memramcook, was burned to the ground with a loss estimated at $5,000. »

C'est la fin du Dominion Hotel.

L'hôtel Maritime -

Comme on vient de voir plus haut, la construction de l'hôtel Maritime par James Sherry avait débuté en 1904 et était en opération dès 1906.

Qui en aurait eut la gérance dès le début ne devient claire qu'en 1908 alors que les journaux annoncent un changement de gérant à cet hôtel, la même année que Silas Cassidy vient de prendre la gérance du Dominion Hotel.

Voici ce qu'en dit le Moniteur Acadien :

« L'hôtel Maritime, jusqu'ici dirigé par M. A, J. Gorman, vient de passer aux mains de M. Hypolite J. LeBlanc. M. LeBlanc se propose de tenir le Maritime à la hauteur de sa réputation. »

Le journal anglais, the Moncton Transcript, est plus précis en mentionnant que M. Gorman avait eut la gérance de l'hôtel pendant trois ans, donc depuis le début.

Au cours des prochaines années, les journaux font souvent mention du Maritime Hotel ainsi que de son gérant, Hypolite à Jude LeBlanc, originaire de La Montain. En

particulier, le 20 juillet 1917, le Daily Times annonce que « Mr. H. J. LeBlanc, proprietor of the Maritime Hotel, Memramcook, purchased a fine tourring car this week. »

On sait avec certitude qu'Hypolite fut gérant du Maritime jusqu'en 1918 en se basant sur un transfert de propriété qui l'identifiè comme « Hotelkeeper » de Memramcook alors qu'il achète un terrain à Shediac Cape le 6 juillet 1918. (*Document de transfert #105967, dans Folio 483, Libro F9, registre foncier de Westmorland*)

Puis, le 3 novembre 1919, Hypolite J. LeBlanc, de la paroisse de Shediac, vend ce même à une nommée Domitilde Landry. (*Document de transfert #110432, dans Folio 500, Libro N9, registre foncier de Westmorland*)

Ces transactions nous amènent à se demander si Hypolite s'était installé à Shediac Cape pendant une période de plus d'une année et qu'il n'aurait plus été le gérant du Maritime à cette époque.

On ne sait pas qui aurait remplacé Hypolite comme gérant de l'hôtel Maritime, mais on sait cependant que le Maritime demeura ouvert pendant plusieurs années.

Lors de la mort d'un certain Thaddée Robichaud, sa nécrologie, parue dans le journal du 6 avril 1931, identifie son fils, Edouard Robichaud de Memramcook, comme propriétaire de l'hôtel Maritime.

Deux ans auparavant, le 16 septembre 1929, un document avait été enrégistré au bureau d'enregistrement de Westmorland par lequel Catherine Sherry, la soeur et héritière de James Sherry, s'entendait avec Edouard Robichaud pour lui vendre le site de l'hôtel Maritime. (*Document de transfert #132895, dans Folio 628, Libro C11, registre foncier de Westmorland*)

Six ans plus tard, le 28 novembre 1935, la vente du site de l'hôtel Maritime à Edouard Robichaud, *hotelkeeper*, est confirmée par un transfert de propriété enrégistré au bureau d'enregistrement de Westmorland. La propriété est décrite comme suit : bornée au nord par la route menant de Memramcook à Memramcook-ouest, à l'est par le chemin de fer, au sud et à l'ouest par une propriété appartenue par Edward McManus. (*Document de transfert #142435, dans Folio 303, Libro V11, registre foncier de Westmorland*)

D'après un court extrait du journal Moncton Daily Times, Edouard Robichaud serait encore gérant de l'hôtel Maritime en 1937 alors qu'on annonce son second mariage :

« Mr. Robichaud is the manager of the Memramcook Transport Company Ltd, and the Maritime Hotel, Memramcook, while Mrs Robichaud is the former Mrs Albénie LeBlanc of Moncton. » (*Paru le 11 février 1937*)

L'hôtel LeBlanc -

La photo adjacente, tirée des archives de la Société d'histoire de Memramcook, est identifiée comme «le magasin général et l'hôtel LeBlanc ».

Au cours de nos recherches, le nom de l'hôtel LeBlanc paraît dans les journaux pour la première fois en 1921, comme on constate par ce court extrait d'un article paru le 15 juin dans le Daily Times: « ...After convening in the afternoon the delegates motored to Memramcook where a splendid banquet was enjoyed, the catering being done by the management of the Hotel LeBlanc... »

Une deuxième photo, à gauche, issue des mêmes archives, est identifiée comme le magasin général et l'hôtel LeBlanc appartenant à Hypolite LeBlanc. (*Une note associée à cette photo mentionne que l'auto stationnée tout près de l'hôtel est l'auto neuve d'Hypolite LeBlanc. Voir page précédente.*)

Le nom d'Hypolite LeBlanc, l'ancien gérant du Maritime Hotel, revient dans les journaux lorsqu'on le voit identifié comme propriétaire de l'hôtel LeBlanc en 1933. Voici l'article en question :

« Mr. Hypolite LeBlanc, proprietor of LeBlanc Hotel, Memramcook, and Mrs LeBlanc, accompanied by Mr and Mrs Adolphe D. LeBlanc*, of Memramcook West, returned yesterday from a trip to Nova Scotia, Yarmouth and several other towns around the Nova Scotia coast, coming back via Annapolis Valley. On their way home they visited Grand Pre. » (*Moncton Daily Times, 19 septembre*)

**Adolphe et Hypolite sont cousins, leurs mères étant les filles de Laurent Léger.*

Or, Hypolite LeBlanc n'est pas le seul LeBlanc associé à un hôtel.

Le 10 septembre 1919, dans un transfert de propriété enrégistré dans le comté de Westmorland, Anselme à Docithé LeBlanc était identifié comme *hotelkeeper*.

Et, le 19 novembre 1925, un article de journal du Moncton Transcript identifiait également ce même Anselme comme propriétaire d'hôtel alors qu'il obtient un permis d'alcool.

On sait également qu'Anselme appartenait un magasin tout près de la gare de Memramcook. Voici un extrait d'un article du Daily Times du 26 octobre 1926 à son sujet : «...Anselme LeBlanc, of Memramcook, County of Westmorland, Province of New Brunswick, whose store or warehouse is situated on west side of Canadian National Railway in Memramcook...»

D'après cette description, son magasin se situait du même côté de la voie ferrée que l'hôtel Maritime.

Lors du décès de cet Anselme LeBlanc en 1930, sa nécrologie l'identifiait comme un ancien propriétaire d'hôtel, sans mentionner le nom d'un hôtel.

On constate donc que deux individus, Hypolite LeBlanc et Anselme LeBlanc, sont, tour à tour, identifiés comme propriétaire d'hôtel ou comme gérant d'hôtel, l'hôtel LeBlanc étant assez souvent associé à l'un ou à l'autre.

Est-ce que cet hôtel aurait appartenu à Hypolite ou plutôt à Anselme LeBlanc?

Sachant qu'Anselme est déjà décédé en 1933, alors qu'Hypolite LeBlanc est identifié comme propriétaire de l'hôtel LeBlanc, comme on a vu plus haut, on peut se demander si l'hôtel LeBlanc avait appartenu à Anselme LeBlanc et qu'Hypolite LeBlanc en avait été le gérant et en était devenu propriétaire par après.

L'annonce ci-contre, parue dans L'Évangéline du 25 février 1937, démontre qu'Hypolite LeBlanc est alors marchand général et propriétaire de l'hôtel LeBlanc. À sa mort, le 25 décembre 1960, on l'identifie comme ayant été un marchant général bien connu et ayant pris sa retraite en 1947.

Aucune documentation nous permet de déterminer précisémment où, quand et par qui l'hôtel LeBlanc fut construit.

L'hôtel Hillcrest -

Le 3 mai 1927, le Moncton Transcript avise le public qu'un nouvel hôtel vient d'ouvrir à Memramcook :

« NEW HOTEL OPENS AT MEMRAMCOOK »

« The Hillcrest Hotel at Memramcook will be open for business tomorrow. The hotel has been fitted up with all modern and up-to-date improvements and has livery and garage in connection. Mr C. E. Richard formerly manager of the American Hotel, here (*Moncton*) and Terrace Hotel, Amherst, is the proprietor. »

Par la suite, les annonces suivantes parraissent assez régulièrement dans les journaux anglais.

1- « No nicer place during the hot weather for an outing than the Hillcrest Hotel, Memramcook, where a few can be accomodated at reasonable rates. Write C. E. Richard, Memramcook. » (*Le Daily Times en 1927*)

2- « If you desire an outing during the summer months, go to the Hillcrest Hotel situated in the beautiful Valley of Memramcook with all modern improvements, table of the best, and a few rooms yet availble. Prices moderate. Enquire of C.E. Richard, Memramcook . » (*Le Daily Times en 1929*)

Le site de l'hôtel Hillcrest n'est pas connu, si ce n'est qu'il était situé dans la vallée de Memramcook. D'après le nom de l'hôtel, on peut supposer qu'il était situé en faîte d'une côte; donc il aurait pu se trouver au Coin de Memrmacook non loin des deux autres hôtels connus, étant donné qu'il était avantageux pour un hôtel d'être tout près de la gare ferroviaire.

On ne sait pas combien longtemps cet hôtel fut en opération, mais les journaux n'en parlent plus après l'année 1929.

ATELIER L'ARTISAN

Association pour l'intégration communautaire de Memramcook inc.

par Jacqueline LeBlanc

En mai 2017, des démarches ont été commencées pour faire l'historique de l'Atelier l'Artisan. Cet ouvrage, beaucoup plus détaillé qu'anticipé au début, a été fait par Jacqueline LeBlanc, membre du conseil d'administration.

Introduction

L'Association pour l'intégration communautaire de Memramcook inc., l'école des enfants sous-doués, l'Atelier l'Artisan et le Centre de remboursement ont toujours bénéficié du support de la communauté de Memramcook et de notre gouvernement provincial avec l'appui de nos différents députés provinciaux. Le gouvernement a joué un rôle important dans nos réussites en nous aidant souvent avec des subventions ou des octrois dans nos projets. La Caisse Populaire de Memramcook Ltée, aujourd'hui UNI Coopération financière, a aussi donné un grand appui à nos projets et le donne toujours aujourd'hui. Un grand nombre de personnes et de commerces ont donné de leur temps et énergie au service de nos organismes. Toutes ces actes ont été et sont encore aujourd'hui grandement appréciées. Nous ne pourrions pas opérer ni atteindre nos objectifs sans ce support inconditionnel.

Je veux noter que des sections de cet écrit peuvent contenir des détails qui pourront paraître sans importance. Une partie du document a été fait dans le but de pouvoir servir comme une référence pour le personnel de l'Atelier l'Artisan et du Centre de remboursement ainsi que pour le conseil d'administration.

Historique de l'Atelier l'Artisan

En 1966, quatre enfants de Memramcook ayant une déficience intellectuelle ont commencé à fréquenter l'école Lions Don Steeves Memorial School située sur la rue Connaught à Moncton. Ces enfants étaient Jean (fils de Laurie) Landry, Roger (fils de Laurie) Melanson, Thaddée (fils de Camille) LeBlanc et Gilles (fils d'Antoine) Léger. Il n'y avait aucun service à Memramcook à l'époque pour ces jeunes.

Quelques années plus tard, un groupe de parents qui avaient à la maison des jeunes ne pouvant pas fréquenter l'école régulière, fit une demande à notre commissaire d'école, Eugène (à Cliffé) LeBlanc de College-Bridge, pour un programme desservant ces enfants. Eugène LeBlanc, en plus d'être le commissaire d'école, était président de la Chambre de commerce de Memramcook. Une première réunion, où un membre de plusieurs organismes de Memramcook était présent, eut lieu le 15 juillet 1969. À cette réunion, il fut décidé de faire les démarches nécessaires pour avoir une association qui mettrait en marche une école située dans l'École du Lac. La Chambre de commerce de Memramcook et l'Association de Feu de la Vallée, de concert avec les différentes organisations, verraient à la bonne marche de l'école, au maintien, au chauffage, aux réparations, etc.

Un premier comité a été mis en place. M. Eugène LeBlanc ainsi que M. Edmond

Babineau, directeur de l'École régionale de la Vallée de Memramcook et M. Gérard Poirier commencèrent les démarches. Le 29 juillet 1969, l'Association canadienne pour les enfants arriérés (succursale de Memramcook) inc. fut fondée et incorporée. L'Association était gérée par un conseil d'administration et l'est toujours aujourd'hui. Au fil des ans, beaucoup de personnes ont siégé à ce conseil.

Pour que les enfants qualifient pour être admis à cette école, ils devaient être évalués par la Clinique d'hygiène mentale de Moncton. Un nombre de sept enfants ont qualifié mais comme l'école pouvait seulement en accommoder cinq au début, les noms ont été pigés au sort. Les cinq premiers élèves furent Peter O'Blenis, Terry LeBlanc (fils d'Alonzo), Gilles Leger (fils d'Antoine), Paul Bourgeois (fils de Francis) et Roger Melanson (fils de Laurie).

Avec beaucoup d'aide du chef des pompiers, Robert (à Edouard) LeBlanc, le comité a loué l'école du Lac à Memramcook. La première enseignante, Mme Marie-Mai (Frank) Melanson, fut embauchée par le district scolaire et ils ont acheté le matériel nécessaire.

L'école a ouvert ses portes le samedi, 15 novembre 1969, date de l'ouverture officielle qui a eu lieu durant le banquet annuel de la Chambre de commerce de Memramcook. La coupe du ruban fut faite par l'élève Roger Melanson en la présence de M. Thomas-Guy LeBlanc, pompier volontaire, Mme Aline (Damien) Cormier, présidente du conseil d'administration, M. John Tanner, représentant régional du CARC et conférencier invité, M. Eugène LeBlanc, président de la Chambre de Commerce de Memramcook et M. Walter Dupuis, pompier volontaire. C'est donc avec l'initiative de la Chambre de commerce de Memramcook et l'aide de l'Association de feu de Memramcook que l'Association de l'enfance sous-douée de la Vallée de Memramcook et l'école furent fondées.

Les premières années ont été difficiles vu l'état piètre du bâtiment. En septembre 1972, l'école déménagea dans l'école auxiliaire de Shediac Road au 280 Old Shediac Road où le bâtiment était dans un meilleur état et où l'Atelier l'Artisan se trouve encore aujourd'hui. Le coût du bail était 30$.

A gauche *- L'école du Lac, le site de la première école de l'Association de l'enfance sous-douée de la Vallée de Memramcook,*

À droite *- L'ouverture officielle de la première école en 1969. De gauche à droite : Thomas-Guy LeBlanc, Mme Aline (Damien) Cormier, Roger Melanson (élève), M. John Tanner, M. Eugène LeBlanc et M. Walter Dupuis.*

l'Atelier et accepté à l'AGA du 15 juin 1992.

Le bâtiment, avec les années, devint trop petit pour les besoins de l'Atelier. Un agrandissement fut bâti, abritant entre autres la menuiserie, et des rénovations furent faites en 1991-1992. À l'AGA du 15 juin 1992, ce fut l'ouverture officielle de l'agrandissement de l'Atelier où le ruban fut coupé par le participant Paul Bourgeois.

C'est cette même année, en 1992, que l'Atelier a appris qu'elle devrait fermer ses portes deux mois durant l'année à cause de coupures budgétaires par le ministère. Au début, il fut décidé de fermer un mois durant l'été ainsi qu'au mois de janvier et ce, pour réduire les coûts de chauffage et de la fourgonnette. Les deux mois de fermeture sont, depuis plusieurs années, les mois de juillet et août.

En 1992, une levée de fonds majeure fut établie, le tournoi de golf Guy Dupuis. Cette levée de fonds, qui était une initiative de Georges Gaudet, est devenue annuelle et a célébré son 26e anniversaire en 2017. De nombreux bénévoles ont œuvré au sein du comité organisateur au fil des ans. Les profits du tournoi augmentent à chaque année et il est très bien supporté.

Durant plusieurs années, le conseil eut des discussions pour changer le nom de l'Association pour adopter un nom plus approprié. Le 8 juin 1993, il fut voté à l'AGA de changer le nom de l'Association canadienne pour les enfants arriérés (succursale de Memramcook) inc. à L'Association pour l'intégration communautaire de Memramcook inc.

En septembre 2002, un nouveau programme de travail, le programme provincial ADAPT, fut introduit à l'Atelier.

Le 12 septembre 2005, le conseil décida d'acheter l'entreprise Valley Glass Recycling de Charles et Murielle Cormier. Le bâtiment a dû être aménagé pour accueillir cette entreprise. Beaucoup de travail a été fait bénévolement. Le centre de remboursement a ouvert ses portes le 1er décembre 2005. Il acceptait les bouteilles et cannettes recyclables et éventuellement, le papier. Ça été une belle histoire couronnée de succès.

Au printemps 2017, le conseil a fait réécrire les règlements administratifs (*By-laws*), modernisant la mission et la vision de l'Atelier l'Artisan et regardant vers le futur. Ils ont été votés à l'AGA du 12 juin 2017. Avec ces nouveaux règlements, les participants sont dorénavant appelés des travailleurs. L'Association pour l'intégration communautaire de Memramcook inc. a pour mission d'offrir aux adultes ayant une déficience intellectuelle un emploi valorisant et favorisant une meilleure inclusion au sein de la communauté. Elle compte parmi ses valeurs la sincérité, l'honnêteté, le respect, l'intégrité et l'ouverture d'esprit.

À l'été 2017, des démarches ont été commencées pour faire une deuxième levée de fonds majeure, cette fois-ci axée sur les femmes, qui pourrait devenir annuelle.

Ce sera un défilé de mode avec la collaboration de la compagnie Manteaux Madame de Dieppe. La première est prévue pour le 13 avril 2018.

En septembre 2017, l'Atelier l'Artisan a été accepté pour un travail avec les étudiants de maîtrise de marketing à l'UdeM sous la supervision de Mme Brigitte Prud'homme. Ils ont étudié comment l'Atelier pourrait faire pour augmenter ses revenus et améliorer son image.

À l'automne 2017, des démarches ont été faites pour déterminer si le bâtiment était assez solide pour envisager d'y faire des rénovations ou si nous devrions regarder à déménager l'Atelier à un endroit plus propice. L'édifice a été jugé solide, donc, un plan d'affaire a été fait par la présidente du conseil d'administration, Jacqueline Bourgeois avec l'aide de Phélice Cormier et Jacqueline LeBlanc. Ce plan comprend plusieurs rénovations, surtout intérieures, pour moderniser le lieu de travail des employés et travailleurs. Le plan comprend aussi des nouveaux ameublements. Complété au début de décembre 2017, le plan d'affaire a été présenté au Village de Memramcook, au député du gouvernement provincial, Bernard LeBlanc, et au représentant fédéral, Dominic LeBlanc. Il a aussi été présenté à UNI Coopération financière, à la Société de développement régional (SDR) de Fredericton et à Berthe Noel, Gestionnaire de la prestation des programmes (Ministère du développement social). Tout ceci est dans le but d'obtenir des subventions pour accomplir nos objectifs et afin d'assurer la survie et le cheminement futur de notre bel organisme qui a toujours joui du support indéniable de la belle communauté de Memramcook.

Les participants

Les cinq premiers élèves qui commencèrent à l'école furent Peter O'Blenis, Terry LeBlanc (fils d'Alonzo), Gilles Leger (fils d'Antoine), Paul Bourgeois (fils de Francis) et Roger Melanson (fils de Laurie).

Après un certain temps, le nombre d'élèves augmenta. Il y avait neuf enfants en classe qui étaient Roger Melanson (fils de Laurie), Paul Bourgeois (fils de Francis), Thaddée LeBlanc (fils de Camille), Gilles Léger (fils d'Antoine), Majella Belliveau (fille d'Aimé), David Gaudet (fils d'Aldoria), Jean Landry (fils de Laurie), Robert Landry (fils de Thomas) et Terry LeBlanc (fils d'Alonzo).

Corinne Landry, la sœur de Jean Landry, était participante en 1986. Ronald Fougère était participant en 1986. Pauline Lirette commença comme participante en septembre 1989 et travaillait à Gaudet Laundromat en novembre 1989.

En avril 1990, il y eu une période d'essai de trois mois pour le nouveau venu Nowlan Estabrooks qui fut ensuite accepté comme participant. Cette même année, Gloria Richard commença aussi comme participante. Aurella Bastarache, qui avait dû arrêter pour un temps, est revenue à l'Atelier.

Le terrain de frappe, qui a ouvert ses portes le 23 juillet 1991, a embauché quatre participants durant ses années d'opération. Ceci créa du travail en dehors de l'Atelier pour les participants.

À l'AGA du 15 juin 1992, il y avait quinze participants dont Maurice Beaulieu.

En septembre 1992, Pauline Lirette a remplacé Roland Boudreau comme travailleur chez Gaudet Ultramar à St-Joseph. Roger MacKenzie, qui était un nouveau participant, a dû quitter le 11 décembre 1993 car il a déménagé.

Au printemps 1993, Robert Landry n'était plus participant. Keith Powers de Dieppe, 22 ans, était en essai pour une période de trois mois. En juin 1993, les dix-sept participants étaient : Allan Babcock, Aurella Bastarache, Maurice Beaulieu, Majella Belliveau, Roland Boudreau, Paul Bourgeois, Nolan Estabrooks, Edith Gaudet, Corinne Landry, Ginette Landry, Guy Landry, Jean Landry, Pauline Lirette, Roger McKenzie, Roger Melanson, Gloria Richard et Keith Power.

À l'AGA du 12 octobre 1994, c'était tous les mêmes participants, excepté que Roger McKenzie n'y était plus et était remplacé par Emerie LeBlanc.

En octobre 1996, le participant Maurice Beaulieu est décédé.

À l'AGA du 1er juin 1998, il y avait dix-huit participants mais ils avançaient tous en âge. C'est pourquoi Ils ont dû être évalués et tous ont dû être assignés une travailleuse sociale. Corinne Landry était encore participante en 1998.

En octobre 1998, l'Atelier a accueilli une nouvelle participante, Jocelyne Joyce. Guy Landry n'était plus à l'Atelier.

En septembre 2000, Martin Bourque est arrivé comme nouveau participant. En septembre 2002, ce fut Julie Landry qui arriva comme nouvelle participante. En septembre 2007, Monique Thébeau s'est jointe à l'Atelier comme nouvelle participante. En novembre 2009, ce fut Daniel Léger qui arriva comme nouveau participant.

En janvier 2015, pour la première fois, une nouvelle participante autiste s'est jointe à l'Atelier. Manon LeBlanc commença un stage avec son aide-enseignante de l'école Mathieu-Martin et devint une participante en septembre 2015.

Le 23 juin 2017, Pauline Lirette quitta l'Atelier.

Un des premiers élèves de l'école, Jean Landry, est toujours à l'Atelier l'Artisan aujourd'hui et aime bien son travail et rencontrer des gens. Majella Belliveau, qui fut aussi une des premières élèves était toujours participante jusqu'au 31 octobre 2017 quand elle a dû quitter pour des raisons de santé.

Le plus de participants qu'il y eut en même temps à l'Atelier fut vingt-deux. Il y eut plus de quarante personnes qui ont fréquenté et participé dans le programme de l'école auxiliaire et de l'Atelier l'Artisan depuis ses débuts et ce, durant la période de 1969 à 2018.

Les personnes suivantes ont été des élèves, participant(e)s ou travailleurs-travailleuses:

Marie-Lyne Arsenault, Peter O'Blenis, Jean Landry, Roger Melanson, Gilles Léger, Thaddée LeBlanc, David Gaudet, Guy Landry, Paul Bourgeois, Majella Belliveau, Robert Landry, Edith Gaudet, Pauline Lirette, Maurice Beaulieu, Jocelyne Joyce, Julie Landry,

Monique Thébeau, Dorice Bourque, Nadia Bourque, Ronald Fougère, Emerie LeBlanc, Terry LeBlanc, Aurella Bastarache, Gloria Richard, Roland Boudreau, Daniel Léger, Léo Lirette, Léo-Paul LeBlanc, Mary Hébert, Rachel Hopper, Ginette Landry, Marcel LeBlanc, Corinne Landry, Martin Bourque, Allan Babcock, Marguerite Willameanner, Marlene MacDonald, Nowland Estabrooks, Mélanie Richards, Terry Roy, Roger McKenzie, Manon LeBlanc, Samuel Boudreau, Keith Power, Annie Belliveau, Alexander Richard, Sara Dawn Doucette, Jeremy Patriquin, Isabelle Chiasson.

Les travailleurs actuels, en date du 9 mars 2018, sont :

- Jean Landry – Depuis 5 septembre 1970 – temps plein
- Edith Gaudet – Depuis 11 juin 1987 – temps plein
- Roland Boudreau – Depuis 23 août 1987 – temps plein
- Ginette Landry – Depuis 20 juin 1993 – temps plein
- Léo Lirette – Depuis 28 août 1996 – temps plein
- Martin Bourque – Depuis 5 septembre 2000 – temps plein
- Julie Landry – Depuis 23 mai 2002 – temps plein
- Monique Thébeau- Depuis 19 mars 2003 – temps plein
- Annie Belliveau – Depuis 12 septembre 2008 – temps partiel
- Daniel Léger – Depuis 1 novembre 2009 – temps plein
- Alexander Richard – Depuis 1er février 2010 – temps plein
- Manon LeBlanc – Depuis 21 novembre 2015- temps plein
- Sara Dawn Doucette – Depuis 1 octobre 2016- temps plein
- Isabelle Chiasson – Depuis 5 février 2017 – temps partiel
- Jeremy Patriquin – Depuis 5 septembre 2017 – temps partiel

Les employés

Mme Marie-Mai Melanson fut embauchée comme la première enseignante de l'école à compter de septembre 1969. Elle démissionna et pris sa retraite le 30 mars 1976.

Mme Thérèse Gaudet fut embauchée comme 2e enseignante en 1973-1974 dû au nombre grandissant d'élèves. Quand Mme Melanson démissionna, elle fut remplacée par Mme Gaudet. Mme Anita LeBlanc fut alors embauchée comme aide-enseignante. Maurice Arsenault fut embauché temporairement en janvier 1977 pour remplacer Anita qui était sur un congé de maternité. Mme Thérèse Gaudet prit sa retraite le 17 juin 1982, lorsque l'école a fermé ses portes.

M. Fred Taylor, qui était conducteur depuis septembre 1971, a aussi pris sa retraite le 17 juin 1982 à la fermeture de l'école.

Mme Anita LeBlanc devint la directrice de l'Atelier l'Artisan en juin 1982.

M. Rodolphe LeBlanc a été embauché comme superviseur à plein temps à compter du 30 août 1982. C'était lui qui s'occupait de la menuiserie. Il resta à l'emploi de l'Atelier jusqu'à sa retraite à la fin d'août 1990. M. Donald Melanson de Memramcook Est fut embauché comme superviseur pour remplacer M. Rodolphe LeBlanc mais il a remis sa démission en date du 29 mars 1991. Le 1er avril 1991, M. Marc Doiron fut embauché pour

remplacer M. Donald Melanson et ce fut lui qui s'occupa de la menuiserie.

M. Claude Gaudet fut embauché comme employé à temps partiel le 9 septembre 1982. Il fut le chauffeur de la fourgonnette pour le transport et s'occupa de la menuiserie aussi.

Au cours des années 1988-1990, plusieurs personnes ont travaillé temporairement à l'Atelier et ont été payées avec de l'argent obtenu de projets. Parmi ces personnes, il y eut Mme Violet Green, Mme Corinne Gaudet, Mme Annette Gould et Mme Gloria LeBlanc. En septembre 2002, Mme Amy Cormier était employée sur un projet mais elle démissionna en mars 2005 puisqu'elle déménagea. Mme Michelle Cormier fut embauchée pour aider lorsque la directrice avait besoin d'aide.

À l'AGA du 8 juin 1993, les trois employés étaient : Mme Anita LeBlanc, M. Marc Doiron et M. Claude Gaudet.

Le 29 avril 1994, M. Claude Gaudet démissionna et ce fut M. Marc Doiron qui le remplaça comme conducteur. M. Euclide Gaudet fut embauché à compter du 30 mai 1994 pour remplacer M. Claude comme Surveillant 1 et ce fut lui qui s'occupa de la menuiserie.

À l'AGA du 12 octobre 1994, les trois employés étaient : Mme Anita LeBlanc, M. Marc Doiron et M. Euclide Gaudet.

En 1998, Mme Marie-Ange Arsenault fut embauchée sur une base occasionnelle pour aider Anita quand elle en aurait besoin.

En mai 2001, M. Marc Doiron arrêta de conduire la fourgonnette. En septembre 2001, M. Donald Richard fut embauché comme conducteur de la fourgonnette.

En mai 2003, M. Marc Doiron n'était plus employé à l'Atelier et fut remplacé par Mme Marie-Ange Arsenault. En septembre 2003, Mme Marie-Ange est devenue la conductrice de la fourgonnette.

Le 14 décembre 2004, Mme Martine Tremblay fut embauchée avec l'aide d'un projet.

En février 2006, l'Atelier a obtenu un projet `job coach` qui fut utilisé pour embaucher Mme Michelle Cormier et M. Claude Gaudet. Mme Martine Tremblay et M. Claude Gaudet sont devenus les employés au centre de remboursement.

Mme Anita LeBlanc a pris sa retraite le 1er janvier 2010 et Mme Nicole Landry a été embauchée pour la remplacer comme directrice générale. Mme Anita fut ensuite embauchée comme intervenante pour trois mois pour entraîner et aider Mme Nicole. En avril, Mme Anita fut embauchée à temps partiel, pour un temps déterminé par Mme Nicole et selon ses besoins, surtout pour faire la comptabilité. L'emploi s'est terminé en avril ou mai 2010.

En avril 2010, Mme Rosa Cormier fut embauchée comme intervenante. Son poste était payé par des projets, donc il y a eu des périodes de temps qu'elle ne travaillait pas.

À la fin décembre 2012, Mme Marie-Ange Arsenault a pris sa retraite. Elle fut remplacée par Mme Suzanne Landry.

À la fin juin 2013, M. Euclide Gaudet a pris sa retraite et ce fut M. Julien Bourgeois qui le remplaça dans la menuiserie en septembre 2013.

En septembre 2014, Mme Martine Tremblay a pris sa retraite du Centre de remboursement et elle fut remplacée par Mme Roseline Thériault.

En 2014, M. Guy LeBlanc venait souvent faire du bénévolat au Centre de

remboursement. Suite à la recommandation d'un avocat, il fut décidé de l'embaucher à salaire lorsqu'il viendrait travailler parce qu'il ne pouvait pas s'occuper des participants s'il n'était pas employé.

Le 1er juillet 2015, ce fut le départ de la directrice Mme Nicole (Landry) Gaudet et de Mme Suzanne Landry. En août 2015, Mme Audrey Beaudoin fut embauchée comme directrice générale et Mme Roseline Thériault, qui travaillait au centre de remboursement, fut embauchée pour remplacer Mme Suzanne comme intervenante à l'Atelier. Mme Alice Richard fut alors embauchée pour remplacer Mme Roseline au centre de remboursement. À la fin août 2015, M. Julien Bourgeois démissionna comme employé. Mme Dorilla Richard fut embauchée temporairement pour le remplacer mais comme nous voulions une personne qui pouvait travailler dans la menuiserie, M. David Huntington fut embauché le 27 octobre 2015 pour remplacer M. Julien. Mme Dorilla Cormier est devenue employée occasionnelle. M. David et Mme Alice se partageront les postes à l'Atelier et au centre de remboursement.

En mars 2016, Mme Roseline Thériault remit sa démission et Mme Dorilla Cormier fut embauchée pour la remplacer.

En novembre 2016, Mme Denise Landry fut embauchée quelques heures par semaine comme commis-comptable pour faire la comptabilité et les rapports financiers.

En mai 2017, Mme Josée Cormier, étudiante au CCNB dans le domaine du travail avec des personnes à besoins spéciaux, fit un stage à l'Atelier l'Artisan. Elle fut ensuite embauchée pour vingt-six semaines avec le projet Youth Employment.

Le 22 janvier 2018, le conseil décida d'embaucher Mme Alva Morrison comme adjointe administrative pour une moyenne de 6 à 8 heures par semaine pour assister la directrice générale dans les tâches administratives.

Activités et programmes

Durant les années qui ont suivi l'établissement de l'école et ensuite de l'Atelier l'Artisan, en plus de l'enseignement, des activités intéressantes et souvent découlant de différents thèmes, furent organisées pour les élèves/participants. En 1979, alors que le thème était le transport, les élèves avec les enseignantes ont fait un voyage-échange au Québec pour une semaine. Ils étaient allés en avion, plusieurs pour la première fois. Durant l'été, ils ont fait un voyage en train.

Durant les années de l'école, ils ont participé à un programme de natation au CEPS de l'U de M, aux jeux olympiques spéciaux en plus de programmes provinciaux. C'était un bon programme d'apprentissage, modifié pour les élèves, qui comprenait des visites très intéressantes entre les différentes écoles locales et des fêtes entre ces écoles.

Au fil des années, l'Atelier a obtenu plusieurs projets dont le projet HRDC. Ce projet en était un qui a permis à des participants d'aller travailler dans des entreprises locales. Comme chaque participant avait besoin d'un surveillant, ce projet payait le salaire du surveillant. Petit à petit, le surveillant n'était plus nécessaire et le participant pouvait travailler seul. Pauline Lirette et Roland Boudreau ont participé à ce programme. Ils ont travaillé à Gaudet Ultramar et Gaudet Laundromat.

À l'Atelier, parmi les différents travails que les participants ont fait durant les années, il y a eu la vente de produits culinaires fait par des participantes, de la couture, apposer des collants sur des sacs de pommes, le travail au terrain de frappe, l'artisanat fait à la menuiserie, le décapage de meubles, le triage de bouteilles, du tricot, de la peinture, fabrication de cerfs-volants, déchiquetage de papiers, vente de fleurs pour la fête des mères, ventes d'artisanat. Les participants apprennent aussi des valeurs importantes comme l'hygiène, le savoir-vivre, la politesse, le respect de soi et des autres.

Plusieurs activités ont été organisées au cours des années pour les élèves et plus tard pour les participants. Parmi ces activités, on peut compter des fêtes des élèves avec invités, des parties de quilles, du patinage, de la gymnastique, de la natation au CEPS, des visites à une sucrerie d'érable, des journées de magasinage, des repas chez *McDonalds*, une semaine au camp d'été à Petit-Rocher, des promenades d'une journée à l'IPE, des pique-niques.

Le 30 mai 1981, ils ont commencé à participer aux Jeux olympiques spéciaux au CEPS de l'UdeM. Ils y ont participé comme groupe durant plusieurs années, jusqu'en 1993 où ce ne fut pas possible parce que les jeux se trouvaient à Chatham.

En mars 1988, un comité de loisirs a été mis sur pied au sein du conseil avec Mme Lucille Landry comme responsable. En octobre 1990, Paulette Saulnier est devenue responsable de ce comité. La responsabilité de ce comité a changé au fil des années. Plusieurs bénévoles ont siégé sur ce comité. Au fil des années, ils ont fait beaucoup d'activités de loisirs enrichissantes telles : assistance aux Ice Capades, au spectacle sur glace à l'aréna et une partie de hockey, des danses à l'Institut pour l'Halloween, la Saint-Valentin et Noel, des tournois de quilles, des fêtes de Noel, des petits voyages par train, une sortie au Palais Crystal, assistance au cirque Shrine, à des spectacles au Monument Lefebvre, à des films. Plus tard, il y eut l'organisation et la participation à des soirées casino, des soirées avec les Louveteaux, assistance à une pièce de théâtre communautaire (Chez Zel-Mai) et à une partie de hockey des Wildcats, des soirées avec les scouts, des danses à l'Institut avec les participants de Dieppe.

En 2009, les participants sont allés à une journée d'activités à la Plage l'Aboiteau avec les jeunes des ateliers de Tracadie-Sheila et Cap-Pelé, ce qui fut très enrichissant. Depuis 2009, les résidents de la Résidence Mascaret organisent annuellement des activités pour les participants sous forme de repas, partie de bingo, sortie d'un jour à Halifax ou l'I-P-E par autobus, BBQ ou autre.

Le 23 juillet 1991, le terrain de frappe a ouvert ses portes et a été en opération pendant huit ans. Durant son existence, quatre participants y ont travaillé. Celui-ci était un projet entrepris pour une période de cinq ans en collaboration avec le Parc de la Vallée, situé au terrain de golf de Memramcook et géré par l'Atelier l'Artisan. En 1994, le terrain de frappe a déménagé sur un terrain loué appartenu par Reno Gaudet, à St-Joseph, près de chez Thomas Gaudet et c'est là qu'il a ouvert à l'été 1994. L'Atelier devait acheter un tracteur et La Caisse Populaire de Memramcook accepta de le payer au coût de 16,000$. Le Petit Moteur, commerce de la Hêtrière, accepta de payer pour le mécanisme pour ramasser les balles de golf. La présentation du tracteur fut faite à l'Atelier le 1er juin 1994. L'aménagement du terrain a coûté environ 6,000$. Beaucoup de dons et de bénévolat ont

été faits pour ceci. En 1999, une décision fut prise d'ouvrir le terrain de frappe pour une dernière année et de le fermer à la fin du bail (fin de l'été 1999). Le terrain était trop vaseux et beaucoup de balles étaient perdues. Les équipements ont été vendus.

En 1994, prenant avantage du premier congrès mondial acadien qui prenait place au sud-est du N.-B., les participants ont fabriqué et vendu des couronnes aux couleurs d'Acadie. Ce fut un grand succès.

Fin 1999, l'Atelier a obtenu un contrat d'Al-Pack pour mettre des sacs d'ordure en paquet de six et dix, ce qui leur fit un beau travail. Plus tard, ils ont fabriqué et vendu des fleurs pour la fête des mères.

En septembre 2002, le nouveau programme provincial ADAPT fut implanté. C'est un guide de travail pour la directrice et les superviseurs.

À l'AGA du 15 juin 2005, il y eut l'ouverture du centre d'ordinateurs. Ceux-ci avaient été donnés par le père d'Amy Cormier qui était employée à l'Atelier. En novembre- décembre 2005, l'Atelier a eu un projet de Pizza Delight pour plier les boîtes de pizza.

Durant plusieurs années, l'Atelier a vendu beaucoup de pièces d'artisanat fabriqués dans sa menuiserie. Ils ont participé à Turner's Christmas at the Coliseum. Durant toutes les années de participation, la vente de leur artisanat a rapporté des gros profits à l'Atelier (en moyenne 4 000$ par année). À compter de 2010, après l'arrivée de la nouvelle directrice, la vente d'artisanat s'est déroulée à partir du local de l'Atelier, sous forme de portes ouvertes.

En janvier 2010, l'Atelier a obtenu un contrat pour la préparation de cerfs-volants pour le Festival de cerfs-volants de Dieppe.

À la fin 2010, Home Hardware de Memramcook, qui a toujours été un grand supporteur de l'Atelier l'Artisan, accepta de participer à un projet d'inclusion communautaire où un des participants travailla dans le magasin quelques heures par semaine.

En 2011, le programme Vrais Copains fut commencé avec les participants de l'Atelier et il est toujours en marche. C'est un programme qui jumèle les participants avec des étudiants de l'université *Mount Allison* et ils font des activités ensemble, tels que, visite au zoo de Moncton et au parc de sauvagine de Sackville.

En mars 2013, l'Atelier a obtenu un contrat de Norm's Pizza de Memramcook pour préparer des serviettes avec fourchette et ketchup. Aussi, l'Ultramar de St-Joseph fit la demande pour que l'Atelier fasse des muffins pour vendre à leur dépanneur. Des petits cônes au sucre à la crème ont aussi été faits et vendus dans les magasins.

En octobre 2016, l'Atelier a décroché un contrat pour faire des paquets promotionnels de sacs de vidanges d'Eco360, contrat qui a rapporté 7000$. Comme un grand nombre de paquets devaient être faits dans un court laps de temps, l'Atelier a fait appel à la communauté de Memramcook pour de l'aide. Beaucoup de bénévoles ont mis les mains à la pâte, ce qui leur a permis d'atteindre leur objectif. Ce fut un beau projet communautaire.

Au printemps 2017, l'artiste Daniel Léger est venu à l'Atelier tourner un film sur le quotidien des travailleurs de l'Atelier l'Artisan. Ce film fut fait en collaboration avec l'ONF. Il devrait être présenté au public vers l'automne 2018.

Le 22 juin 2017, Phélice Cormier, membre du conseil d'administration, avec l'aide de la

bénévole Murielle Belliveau ont préparé une demande de projet au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Le projet, appelé 'Le partage du savoir-faire des aînés', verrait des aînés venir faire du mentorat avec les travailleurs à l'Atelier l'Artisan. Le projet proposé a été accepté le 11 décembre 2017 pour un montant de 24,439$. La durée de ce projet sera du 12 mars 2018 au 8 mars 2019. Une agente de projet, Annette Bourque, a été embauchée pour quelques heures par semaine afin de gérer ce projet. En plus du salaire, le budget comprend des fonds pour les coûts généraux du projet ainsi que pour des dépenses d'investissements pour acheter des chaises, tables, équipements, etc. pour l'Atelier.

Le 29 juin 2017, la directrice Audrey Beaudoin, Phélice Cormier, membre du conseil et la bénévole Murielle Belliveau ont aussi fait une demande pour un projet *'Willing, Ready and Able in Memramcook'* avec Centraide Moncton. Le projet proposé était pour obtenir des fonds pour embaucher un employé qui s'occuperait d'identifier des entreprises locales qui seraient prêtes à accepter que des travailleurs de l'Atelier l'Artisan travaillent (à temps partiel) dans leur entreprise. Les fonds demandés étaient sur une période de 3 ans, ce qui aurait permis de bien développer ce nouveau programme et aurait donné le temps nécessaire de bien l'établir. Le montant des fonds demandés était de 46,957$ la première année, 50,743$ la deuxième année et 58,155$ la troisième année, pour un grand total de 155,855$. Malheureusement, la directrice générale de l'Atelier, Audrey Beaudoin a été avisée verbalement en décembre 2017 que ce projet n'avait pas été retenu par Centreaide Moncton.

L'Atelier l'Artisan est toujours à la recherche de nouveaux projets pouvant donner de l'emploi valorisant à ses travailleurs. Il cherche à se renouveler et travaille sur l'inclusion communautaire.

La menuiserie

Après que l'Atelier l'Artisan fut mis sur pied en 1982, une menuiserie a été aménagée dans la pièce où se trouve présentement la cafétéria. À l'époque, il n'y avait pas de bureau pour la directrice. Le bâtiment comprenait deux pièces de la même grandeur. La menuiserie avait des outils pour couper le bois et la finition se faisait à la cave qui était bien aménagée et qui a été très utile pour ce travail.

Après quelques années, la menuiserie était devenue trop petite et des discussions ont été entamées pour faire des changements qui étaient dû depuis longtemps. Comme l'association n'appartenait pas l'édifice, elle ne pouvait pas y apporter de changements. Les démarches furent donc prises pour acheter l'édifice et un plan de rénovations et d'agrandissement de l'Atelier l'Artisan fut commencé en 1989. Ce plan d'agrandissement comprenait la construction d'une menuiserie beaucoup plus grande, l'agrandissement de la cuisine et la construction d'un bureau pour la directrice, entre autres. Cette construction se fit durant l'année 1991.

Plusieurs beaux projets en bois furent faits à la menuiserie. Parmi ceux-ci, il y eut la construction de balançoires, de chaises de gazon, de meubles d'enfant, de crèches de Noel et de tables de pique-nique. Il y avait aussi des réparations de meubles et le décapage de meubles. La fabrication de ces items était possible parce que l'Atelier avait une belle grande menuiserie.

En 2005, lorsque la décision fut prise d'acheter Valley Glass Recycling et d'établir le centre de remboursement dans l'édifice, il y avait un besoin d'espace. Il a donc fallu réaménager et une partie de la menuiserie fut prise pour accueillir le centre de remboursement. Suite à ceci, des plus petites pièces d'artisanat furent fabriquées dans la menuiserie telle que des décors pour Noel, l'Halloween et la fête des Acadiens, etc. Ces items étaient vendus, plusieurs à Turner's Christmas at the Coliseum, ou à l'Atelier même. La menuiserie apporta de beaux revenus à l'Atelier.

Les employés qui ont été responsables de la menuiserie au fil des années furent M. Rodolphe LeBlanc, M. Claude Gaudet, M. Donald Melanson, M. Marc Doiron, M. Euclide Gaudet, M. Julien Bourgeois et M. David Huntington. Plusieurs participants ont travaillé dans la menuiserie.

Le Centre de remboursement

À la réunion du 11 août 2005, Georges Gaudet et Anita LeBlanc ont partagé avec le conseil d'administration que l'entreprise Valley Glass Recycling était à vendre et ont proposé que l'association regarde dans la possibilité d'acheter ce commerce. Il y a deux ateliers (à Saint-Sauveur et à Woodstock) qui ont une entreprise de recyclage et ça marche très bien. Le conseil a donc pris la décision de continuer la recherche pour l'achat de cette entreprise. Un dépôt fut fait au propriétaire, Charles Cormier, pour qu'il enlève le commerce du marché. Georges Gaudet était à la tête de ce projet.

À la réunion du 12 septembre 2005, il fut décidé de continuer les démarches pour le centre de remboursement et d'acheter la licence de Charles et Murielle Cormier (d'une valeur de 25,000$) pour la somme de 18,000$ plus taxe. Cet achat comprenait entre autres une remorque (*trailer*) et un transpalette (*pallet jack*) ainsi que la licence pour opérer l'entreprise. Un comité de construction fut formé comprenant deux membres de la direction, Georges Gaudet et Yvon Robichaud, avec d'autres personnes. Un prêt de 25,000$ sans intérêt fut fait avec la Caisse Populaire de Memramcook Ltée pour l'aménagement de l'édifice et pour l'achat de la licence. La province du N.-B. fit un don de 20,000$. Le total des dons reçus provenant de différents endroits fut 55,000$.

L'édifice devait être aménagé pour accueillir cette entreprise et il a été décidé de prendre une partie de la menuiserie pour faire le centre de remboursement. Beaucoup de travail a été fait bénévolement. Un permis a été obtenu de la municipalité pour l'installation de quatre remorques temporaires pour l'entreposage des produits recyclables. L'achat de Valley Glass Recycling a produit deux emplois à temps plein avec l'entrainement de quatre participants pour y travailler. Le centre de remboursement a ouvert ses portes le 1er décembre 2005. Cette entreprise appartient à l'association et ne reçoit pas de subventions de la province. Ce fut un gros projet bien réussi.

En 2008, la planification a été commencée pour ajouter un entrepôt au centre de remboursement en remplacement des remorques. Ce projet de construction, avec Georges Gaudet comme contremaître, fut entamé à l'été-automne 2008 et fut terminé la même année.

À l'AGA du 4 novembre 2013, à la suite du décès de Georges Gaudet, l'édifice du centre de remboursement a été nommé Édifice Georges Gaudet en reconnaissance pour son grand dévouement et son bénévolat pour l'Atelier l'Artisan et le Centre de remboursement.

Le centre de remboursement accepte les cannettes et les bouteilles pour recyclage depuis son début. Il a progressé et aujourd'hui est un centre de recyclage majeur pour la région de Memramcook. Il emploie deux personnes à temps plein, quatre travailleurs à temps plein, un travailleur à temps partiel et cinq étudiants à temps partiel durant l'été et les fins de semaine. En mai 2017, des démarches ont été entreprises auprès d'ECO360 pour devenir un dépôt de carton et de verre clair, ce qui est devenu réalité à l'été 2017. À l'automne 2017, une campagne fut faite par Alva Morrison et Phélice Cormier, deux membres du conseil d'administration, annonçant tous les services offerts. Cette campagne s'est prouvée fructueuse en augmentant les visites et les revenus au centre de remboursement. En novembre 2017, le Centre de remboursement a obtenu un prix de reconnaissance de 1000$ d'Eco360 pour son travail en recyclage et pour l'environnement.

Les infrastructures - rénovations, ajouts et équipements

Après le déménagement à l'école de Shediac Road et durant l'existence de l'école, l'association avait un bail pour occuper cet édifice. L'association ne payait aucun loyer ni aucune taxe puisque l'école était sous le système d'éducation provincial. Tout ceci a été accompli grâce au travail acharné d'Eugène (Gene à Cliffé) LeBlanc, qui était commissaire d'école. Lorsque l'école a fermé ses portes et que l'Atelier l'Artisan fut ouvert, le bail ne tombait plus sous le département d'éducation.

En septembre 1983, l'association a donc décidé de louer l'école, par l'entremise d'un bail (*lease*), pour une période de 10 ans. L'édifice avait grandement besoin de réparations et de maintien et c'est pourquoi, en juin 1987, les démarches nécessaires furent commencées auprès du gouvernement provincial pour l'achat de l'édifice. Ceci permettrait aussi à l'Atelier d'envisager la possibilité d'agrandir le bâtiment. Le 7 décembre 1987, une proposition fut acceptée d'acheter l'école de Shediac Road du gouvernement provincial avant la fin du bail. Après l'acceptation de cette proposition, un ventilateur a été installé dans la menuiserie et un deuxième a été installé un peu plus tard pour remédier à une situation qui se faisait urgente. Le système de chauffage ne fonctionnant pas bien depuis plusieurs années, donc une nouvelle fournaise fut installée en mai-juin 1988. Comme l'achat était maintenant une question de formalité, l'association a procédé aux changements les plus pressants. L'intention était de procéder à un agrandissement et à des rénovations une fois l'achat complété.

Cet achat a été plus compliqué qu'anticipé. En juin 1988, M. Greg O'Donnell, député de Memramcook- Dieppe, a informé le conseil que l'édifice était loué à l'Association depuis 1972. Le bail était au nom de L'Association canadienne pour les enfants arriérés inc. (succursale de Memramcook). Il devait être changé au nom de l'Association pour l'intégration communautaire de Memramcook inc. avant que la vente puisse être finalisée. Ensuite, un délai fut causé par des lignes de propriété qui ont dues être modifiées. Le 20 février 1989, après plusieurs discussions concernant les trois (3) acres de terrain appartenant à l'Atelier, une proposition a été faite et acceptée par le conseil d'accepter

l'offre de M. Gaétan Gasse qui donnait soixante-six (66) pieds de terre de plus au nord avec un accord de ligne de parti (*party line agreement*). Une clause a été ajoutée : si l'Atelier devait fermer ses portes, l'édifice serait à la disposition des handicapés mentaux.

En 1988, les démarches furent commencées par le conseil pour faire des demandes d'octrois pour se préparer aux réparations de l'édifice. L'acte de propriété au nom de l'AIC fut obtenu le 8 juin 1989 et fut présenté à l'association à son AGA du 3 juin 1991 par M. Greg O'Donnell, représentant du gouvernement provincial pour la circonscription de Dieppe-Memramcook. L'acte de transfert de propriété de l'ancienne école du Shediac Road à l'Association a été obtenue au coût de 1.00$. Une condition de l'achat était que, si jamais l'association voulait vendre le bâtiment, la première offre devait aller au District local du Shediac Road. Cette offre a été transférée au Village de Memramcook le 26 février 1996.

Un plan d'agrandissement fut fait en 1989. En 1990, un comité de construction fut mis en place avec Raymond Landry comme président. Georges Gaudet était président du conseil d'administration. Sous sa supervision et celle de la DG, Anita LeBlanc, à la fin décembre 1990, le plafond de l'édifice de l'Atelier fut isolé. Le 1er octobre 1991, commença la construction comprenant des transformations majeures de l'édifice pour répondre aux besoins grandissants de l'atelier et pour permettre d'autres activités et projets. Un agrandissement fut construit abritant la menuiserie, l'allonge de la cuisine et le bureau de la directrice. La cafétéria et des pièces de l'ancien édifice furent réaménagées. La Caisse Populaire de Memramcook Ltée a fait un don de 5000$ pour appuyer ce projet, don qui fut présenté à l'AGA du 3 juin 1991. Greg O'Donnell, député de Dieppe-Memramcook, a décroché plusieurs projets d'emploi du gouvernement pour la main-d'œuvre afin de compléter le projet de l'agrandissement de l'édifice. Des rénovations ont été faites durant l'année 1991-1992 : les fenêtres furent changées, Omer Cormier (électricien) a changé les fils électriques et les murs ont été replâtrés.

L'ouverture officielle de l'agrandissement de l'Atelier, avec le participant Paul Bourgeois pour couper le ruban, eu lieu à l'AGA du 15 juin 1992. Ce fut un projet d'une valeur de 105,000$ qui fut accompli avec des dons de commerçants, de compagnies et d'individus qui ont donné soit des matériaux, travaux, machineries, main-d'œuvre, etc. Ce projet, coordonné par la DG Anita LeBlanc, fut un grand succès.

Au printemps 1992, les deux fenêtres de la cuisine ainsi que la porte de la cave ont été remplacées. Trois rideaux pour la salle de menuiserie ont été achetés ainsi que vingt-cinq chaises et des tables pour la cafétéria. Les Ami(e)s de l'Atelier ont acheté un réfrigérateur, une cuisinière et un four micro-ondes.

D'autres rénovations ou achats s'avéraient nécessaires. À la fin de l'année 1992, des alarmes à feu furent installées par M. Omer Cormier au coût de 4219$. Au printemps 1993, des corniches ont été installées au coût de 1347$ et des rampes en bois traité ont été installées dehors au coût de 2508$. En octobre 1996, des gouttières furent installées sur l'édifice. En novembre-décembre 1996, il y eut l'achat d'un nouveau lave-vaisselle. En janvier 1997, une nouvelle pompe pour l'eau a été installée par Walter Belliveau au coût de 1200$, ce qui régla les problèmes d'eau au sous-sol. Le problème était que les égouts n'étaient pas ouverts et la pompe d'eau ne travaillait pas bien.

À l'été 1997, après un vol à l'Atelier, des barreaux ont été installés dans les fenêtres et les portes. Un nouveau four micro-ondes fut acheté. En novembre 1997, ce fut l'installation d'un échangeur d'air (*air exchanger*) par Dr. Vacuum au coût de 1400$. En février 1998, il y eu un autre vol à l'Atelier où le four à micro-ondes, des boîtes de kleenex et des verres en mousse de polystyrène (*styrofoam*) furent pris. De là est venue la décision d'installer des barreaux de fer dans les fenêtres de la nouvelle partie de l'Atelier et un système d'alarme au coût de 1200$.

En janvier 1999, comme c'était devenu une nécessité, un télécopieur (*fax machine*) fut acheté pour le bureau au coût de 200$.

Au printemps 2001, les murs intérieurs de l'Atelier furent repeints. Une nouvelle laveuse et sécheuse ont été achetées.

En 2005, Omer Cormier a refait l'électricité et remplacé les lumières. Les fenêtres ont aussi été remplacées. À l'automne 2005, une partie de la menuiserie fut aménagée pour accueillir le centre de remboursement qui ouvrit ses portes le 1er décembre 2005.

Le 6 décembre 2006, la décision fut prise d'acheter une déchiqueteuse de papier pour commencer le service de déchiquetage de documents confidentiels, service qui commença à l'automne 2007. Une salle, tout prêt de la menuiserie, fut aménagée pour le déchiquetage.

Au printemps 2008, la toiture du bâtiment au complet a été refaite par Gaumar Construction au coût de 14,228$. Aussi, la toiture et les côtés des remorques utilisées pour le centre de remboursement ont été refaites pour éviter que la neige et l'eau s'y infiltrent. Gaumar a obtenu le contrat pour 21,662$.

Le 28 avril 2008, un plan a été approuvé pour la construction d'une structure servant d'entrepôt pour le centre de remboursement en remplacement des remorques. Le coût de construction pour cet entrepôt était de 60,900$ plus taxe de Gaumar Construction. Si l'Atelier pouvait fournir le quart du coût, il y avait de fortes chances que les gouvernements fournissent le reste des argents. Georges Gaudet a offert ses services et a été approuvé pour aider à obtenir les fonds pour la construction qui ne devait pas commencer avant deux ou trois ans et ni avant que les fonds soient trouvés et mis en place. Georges a agi comme contremaître du projet de construction en collaboration avec Anita LeBlanc et en consultation avec Yvon Robichaud et Yolande Bordeleau, deux membres du conseil d'administration. La construction de l'entrepôt se fit à l'été-automne 2008, beaucoup plus tôt qu'anticipé.

Cette structure remplaça les remorques qui étaient juste temporaires. Une subvention de 65,000$ a été obtenue de la Société de développement régional avec l'aide de notre représentant, Bernard LeBlanc. Les Femmes acadiennes et francophones de Memramcook ont donné environ 5000$. Les Ami(e)s de l'Atelier ont aussi contribué au projet. Grâce aux efforts soutenus de Georges Gaudet, les matériaux furent achetés à très bons prix et beaucoup de bénévolat a été mis dans la construction de cet agrandissement. Les plans de l'agrandissement et le projet de construction ont été présidés par Georges Gaudet qui a su aller chercher les argents nécessaires pour construire cet édifice à coûts réduits.

Au printemps 2009, un lève-palettes (*forklift*) a été acheté pour le centre de remboursement. À l'automne 2009, internet a été installé pour le bureau ainsi qu'un réseau

d'ordinateurs, d'imprimantes et de photocopieuses. Le programme de comptabilité Simple comptable a été installé. Tout ceci fut fait avec les services de M. Henri Nowlan.

En janvier 2010, l'alarme à feu a été remplacée ainsi que le panneau d'électricité. En septembre 2010, un déshumidificateur et une perceuse ont été achetés pour la menuiserie. À la fin 2010- début 2011, le réservoir d'huile fut remplacé. Au début 2011, des stores verticaux ont été installés dans la salle à manger. En mars 2011, l'Atelier a fait l'achat d'un nouveau télécopieur et d'un nouveau transpalette. En octobre-novembre 2011, les lumières du sous-sol furent remplacées. En janvier 2012, un nouveau réfrigérateur fut acheté et en octobre 2013, un nouveau lave-vaisselle fut acheté.

À la fin décembre 2013, un nouvel ordinateur et nouvelle imprimante furent achetés pour le bureau de la directrice. Durant l'hiver 2014, l'Atelier fut réorganisé et les murs repeints. Un centre d'ordinateurs a été créé et le bureau de la directrice a été réorganisé. Durant le mois de mars et avril 2014, profitant de l'aide d'Efficiency NB, un nouveau panneau d'électricité fut installé, des climatiseurs sans conduits avec fonction de chauffage (*mini-splits*) ont été installés, le sous-sol et l'attique furent isolés et des réparations furent faites à l'électricité. Une nouvelle enseigne énumérant les services offerts fut installée à l'Atelier au coût de 800$ et le Village de Memramcook en paya la moitié dans le cadre de leur programme pour nouvelles enseignes en français. Un nouveau site web a été mis en place.

En novembre 2014, il a été proposé d'acheter un collecteur de poussière (*dust collector*) et des outils : scie mobile (*chop saw*) et scie circulaire (*skill saw*) pour remplacer ceux qui n'étaient plus sécuritaires.

En février 2015, il y a eu des problèmes avec l'égout qui s'est bouché par deux fois. La compagnie Carter's Septic est venue nettoyer les égouts et il fut déterminé que le nettoyage devrait être fait à tous les deux ans.

À l'automne 2015, un nouveau ventilateur d'extraction mural (*wall exhaust fan*) pour le vide (*vacuum*) dans la menuiserie fut installé par ConAir Ventilation au coût de 4846$. Une demande a été faite auprès du Village de Memramcook pour aider à payer le coût.

À la fin de l'année 2017, une nouvelle table en acier fut achetée chez Brunswick Sheet Metal pour le centre de remboursement. Cette table, d'une valeur d'environ 1500$ fut obtenue au coût de seulement 100$.

Le transport

En 1966, les parents des quatre jeunes qui fréquentaient l'école Lions Don Steeves Memorial School à Moncton avaient trouvé des conducteurs pour leur transport, soit Aurèle à Zoel LeBlanc et Philias LeBlanc. Il n'y avait aucun service à Memramcook à l'époque pour ces jeunes.

En 1969, l'Association canadienne pour les enfants arriérés (succursale de Memramcook) inc. a été formée et l'école a été fondée. L'association a toujours été responsable du transport des élèves et, au début, il y eu différents arrangements. Le 7 avril 1970, Aurèle Z. LeBlanc fut embauché pour le transport des élèves au coût de $30 par semaine. Vu le nombre grandissant d'élèves, le temps est vite venu où il fallait un autobus (fourgonnette) pour leur transport. En septembre 1971, M. Alfred Taylor de Taylor Village

fut embauché au coût de 18$ par jour. M. Taylor fut le conducteur des élèves jusqu'à sa retraite le 17 juin 1982 à la fermeture de l'école.

À l'ouverture de l'Atelier l'Artisan, en août 1982, une fourgonnette à 15 passagers usagée fut achetée pour le transport des participants. Le transport devait être fourni par l'Atelier et n'était pas compris dans le budget alloué par le gouvernement provincial. À partir de ce temps, ce fut un employé de l'Atelier qui a été le conducteur.

Après quelques années et plusieurs réparations à la fourgonnette, il était évident que ce serait plus avantageux d'en acheter une autre que de continuer de la faire réparer. En avril-mai 1986, une campagne porte-en-porte s'est organisée pour ramasser des fonds pour acheter une nouvelle fourgonnette. Les membres de ce comité étaient Francis Cormier, Annette Bourgeois, Linda Cormier, Georges Gaudet, Pierre Gaudet et Charles Landry. La campagne eut lieu du 27 avril au 4 mai 1986 et un total de 22,582.85$ fut ramassé. Ça été un grand succès. Une fourgonnette neuve 1986 Ford a été achetée.

En 1999, après 13 ans d'usage, la fourgonnette devait être remplacée. Le comité des Amis de l'Atelier fit don de 35,902.88$ à l'Association pour l'achat d'une nouvelle fourgonnette. Ils achetèrent un 2000 Ford qui fut livré en janvier 2000.

En janvier 2007, une nouvelle fourgonnette à 15 passagers fut achetée. En 2015, le temps était venu de remplacer la fourgonnette de nouveau. Comme les fourgonnettes à 15 passagers n'étaient plus considérées sécuritaires, un mini autobus à 20 passagers 2016 Ford au coût de 86,000$ fut acheté. Il fut livré en novembre 2015. Ce véhicule était plus moderne, sécuritaire et confortable pour le transport des participants. Depuis plusieurs années, Revenu Canada avait donné la permission à l'Association d'avoir un compte d'épargne pour y déposer de l'argent dans l'intention d'acheter une fourgonnette pour le transport. Donc, l'association avait l'argent nécessaire pour payer comptant la dernière fourgonnette et le dernier autobus. Les sièges à passagers ont été enlevés de la 2007 Ford afin de l'utiliser pour le transport de matériaux pour le centre et l'Atelier.

[*On omet ici une section contenant les noms des membres du CA au cours des années - Le rédacteur*]

Le tournoi de golf Guy Dupuis

La levée de fonds du tournoi de golf Guy Dupuis, en collaboration avec le Parc de la Vallée, a été commencée en 1992. Le premier tournoi eu lieu le 6 juillet 1992. Un sous-comité a été formé pour l'organiser. Au fil des années, plusieurs personnes ont siégé au sein de ce comité. Le tournoi est devenu annuel et existe encore aujourd'hui. Il est la levée de fonds principale de l'Atelier l'Artisan. Guy Dupuis, joueur de hockey professionnel originaire de Memramcook a participé à chacun des tournois. En 1993, trois membres du conseil faisaient partie du comité du tournoi de golf : Georges Gaudet, Walter Belliveau, Raymond Landry.

Le 12 octobre 1994, le comité de golf comprenait :

Diane Dupuis, présidente
Georges Gaudet
Léon Cormier
Euclide Gautreau
Walter Belliveau
Pamphile Léger
Guy Dupuis

En 1998, il y eut un nouveau comité de formé pour le tournoi de golf. Le 6 mai 2002, le comité de golf avait une nouvelle présidente, Lorraine Dallaire. En 2003 et 2004, c'était Maria LeBlanc qui en était présidente. En 2010, Ginette LeBlanc est devenue la présidente du comité du tournoi de golf et elle l'est encore aujourd'hui. Gisèle Dupuis fait partie du comité. Diane Dupuis, la sœur de Guy Dupuis, siège sur le comité depuis plusieurs années.

Yvon Robichaud, membre du conseil d'administration, a été le représentant du conseil sur le comité du Tournoi de golf Guy Dupuis durant plusieurs années. Avec la démission du conseil d'administration d'Yvon Robichaud, il n'y avait plus de représentant du conseil au sein du comité organisateur du tournoi de golf. En 2016, la nouvelle directrice, Audrey Beaudoin, s'est jointe au comité de golf et en 2017, Alva Morrison s'est jointe au même comité. En 2017, elles ont été remplacées par Phélice Cormier. Après le tournoi de 2017, Pamphile Léger (qui était membre depuis le début) et Normand Léger ont démissionné. En janvier 2018, Pete Dallaire et Rhéal Belliveau ont démissionné du comité. De nouveaux membres se sont joints au comité : Jacques Gaudet, Francis Breau, Mario Cormier et Renée Savoie-Power.

Pour l'année 2017, le comité comprenait : Ginette LeBlanc, présidente, Audrey Beaudoin, DG de l'Atelier, Rhéal Belliveau, Pete Dallaire, Diane Dupuis, Gisèle Dupuis, Normand Léger, Pamphile Léger, Alva Morrison.

Pour l'année 2018, le nouveau comité comprend : Ginette LeBlanc, présidente, Francis Breau, Mario Cormier, Phélice Cormier, Diane Dupuis, Gisèle Dupuis, Jacques Gaudet, Renée Savoie-Power. Le nouveau comité est présentement en train de planifier des nouveautés pour le tournoi de 2018.

Les sous-comités et leurs activités et les levées de fonds

Durant les premières années d'existence de l'école, le conseil d'administration a organisé des différentes levées de fonds afin de ramasser de l'argent pour le fonctionnement de l'école. Le conseil a, entre autres, vendu des cartes de membre au coût de 1.00$ afin de bâtir un compte bancaire pour payer le transport des participants. Il y eu des quêtes spéciales aux églises, des loteries, des ventes de pâtisseries, des ventes de billets, des demandes de dons de la communauté, des commerces et des associations. Le 4 décembre 1979, les participants sont allés faire un voyage au Québec. Des demandes de dons ont dû être faites pour financer ce voyage.

Dans les années 1980, des démarches furent faites pour pouvoir accepter des dons au salon funéraire durant les visites pour les défunts. Ce moyen a été très bénéfique pour l'Atelier l'Artisan et l'est encore aujourd'hui. D'autres activités qui ont été organisées par le conseil pour ramasser des fonds ont été un marcheton en collaboration avec l'école Mathieu-Martin et une vente de tartes aux pommes.

Le 19 avril 1986, une première réunion eut lieu pour organiser une campagne de porte en porte par un comité de bénévoles pour ramasser des fonds pour acheter une fourgonnette neuve pour le transport des participants. Cette campagne eut lieu du 27 avril au 4 mai 1986. Le comité `Campagne de financement` était formé de Francis Cormier-président, Annette Bourgeois- secrétaire, Linda Cormier- trésorière, Georges Gaudet,

Pierre Gaudet et Charles Landry. La campagne fut organisée très vite. Chaque membre était responsable de trouver une équipe de bénévoles pour des territoires assignés dans les trois paroisses de Memramcook. Des annonces ont été faites et les compagnies ont été sollicitées en même temps que les maisonnées. On demandait à chaque personne qui gagnait un revenu et qui le pouvait de fournir le montant qu'il pouvait. Des reçus d'impôt étaient offerts. L'association pour l'intégration communautaire et la Caisse Populaire ont chacun fourni 2,000$ à la campagne. Un montant total de 22,582.85$ a été amassé. Une nouvelle fourgonnette a été commandée au coût total de 21,415.32$ et a été présentée à l'Atelier et aux participants durant l'AGA du 10 juillet 1986. Ce fut un bel accomplissement par des bénévoles dévoués qui fut couronné de succès.

En septembre 1986, l'association obtint un numéro de taxe pour fin d'impôt, voulant dire qu'elle pouvait dorénavant donner des reçus pour fin d'impôt pour les dons reçus.

Le comité Les Amis de l'Atelier fut fondé le 14 avril 1987. Le but principal de ce comité a été de faire des levées de fonds pour soutenir les activités et le fonctionnement de l'Atelier.

Un nouveau comité pour la nouvelle constitution fut formé en octobre 1988. Ce comité comprenait Lucille Landry, Pius LeBlanc et Diane LeBlanc.

Un comité de l'aménagement de l'Atelier et du terrain fut formé le 5 décembre 1988. Le responsable était Francis Cormier. Damien Cormier et Herman Cormier en faisaient aussi partie. À la fin de 1989, Dollard Landry a fait un plan pour l'agrandissement de l'édifice qui a été soumis à l'architecte Conrad Blanchette. Raymond Landry est devenu membre de ce comité en octobre 1990 et devient président du comité de construction, tout en faisant partie du conseil d'administration.

En septembre 1989, un comité fut formé pour faire des demandes d'octrois au gouvernement. Il comprenait Edgar LeBlanc et Simonne Gaudet.

À l'hiver 1992, le président du CA, Georges Gaudet, a pris l'initiative d'aller solliciter les locataires du Foyer St-Thomas pour un don pour l'achat de comptoirs et d'armoires.

Le 2 mars 1992, un comité composé de Georges Gaudet et Lorette Arsenault fut formé pour rencontrer le district des services locaux du Chemin de Shediac.

En 1992, la Banque Nationale a organisé un bingo et souper au profit de l'Atelier l'Artisan.

Un comité de loisirs pour les participants a été formé au début de l'Atelier. Plusieurs personnes y ont siégé. À l'AGA du 15 juin 1992, Paulette Saulnier était présidente du comité de loisirs. Elle démissionna à l'automne 1995.

Le 3 mai 1993, les membres du comité de loisirs étaient :

Paulette Saulnier- présidente
Corinne Gaudet
Jocelyne LeBlanc
Dorine Léger
Denise LeBlanc
Michel Belliveau
Roberte Cormier
Valmont Gautreau
Nicole Léger
Suzanne Léger

Le 12 octobre 1994, le comité de loisirs comprenait :

Nicole Léger- présidente	Michel Belliveau
Corinne Gaudet	Roberte Cormier
Paulette Saulnier	Valmont Gautreau
Dorine Léger	Suzanne Léger
Lisa Gaudet-LeBlanc	

Au printemps 1999, le comité de loisirs n'avait plus de membres et il fut dissout durant l'année 1999.

En juin 1999, un comité formé de Georges Gaudet et Guy Bourgeois fut établi pour étudier l'achat d'une nouvelle fourgonnette.

En avril 2004, il eut un souper spaghetti comme levée de fonds au profit de l'Atelier.

En mai 2009, les Femmes acadiennes et francophones de Memramcook ont organisé un marcheton.

En mai 2013, une vente de homard fut organisée à l'occasion de la Fête des mères comme levée de fonds. Le 30 novembre et le 1er décembre 2013, il y eu une vente de homard et de tartes aux fruits de mer. Vers la fin de l'année 2013, Daniel Belliveau a recueilli des fonds pour l'Atelier auprès des commerces locaux ou appartenus par des gens de Memramcook. Le total des dons fut 13,483$.

En 2014, L'Atelier a reçu des couvre-lits avec draps (*Bed-in-a-bag*) que les membres du conseil ont vendus.

En novembre 2016, un comité de parents a été mis sur pied par Susan Belliveau et est composé d'elle-même, de Patsy Landry et de Janice Richard.

À l'automne 2017, une deuxième levée de fonds s'est organisée, axée sur les femmes. Ce sera un défilé de mode avec un encan silencieux qui se déroulera le 13 avril 2018. Cette levée de fonds devrait devenir annuelle. Le comité organisateur est formé de Rosella Collette- présidente, Jacqueline LeBlanc, Janice Richard, Jeannette Sears, Susan Belliveau, Diane Léger et Ginette Jaillet.

Conclusion

Le travail accompli par les travailleurs de l'Atelier l'Artisan et du Centre de remboursement leur permet de s'épanouir et de se développer d'une manière que les premiers fondateurs et fondatrices de l'association n'auraient pas pu imaginer possible. Les personnes qui ont travaillé pour l'ouverture de la première école et qui sont encore vivantes aujourd'hui sont très fières de constater le fruit de leurs efforts. Les personnes décédées seraient certainement tout aussi fières de voir le cheminement des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Les informations de ce document ont été recueillies principalement auprès de Mme Anita LeBlanc, Mme Aline Cormier et de Mme Audrey Beaudoin. Elles ont également été prises dans les procès-verbaux de l'Association pour l'intégration communautaire de Memramcook inc. et de ceux de Les Amis de l'Atelier l'Artisan ainsi que dans ceux du comité de levée de fonds pour l'achat de la fourgonnette.

HUBERTE GAUTREAU à l'honneur
- Native de Pré-d'en-Haut -

Le 2 octobre dernier, Huberte Gautreau fut récipiendaire de l'Ordre de Moncton 2019.

Native de Pré-d'en-Haut, Huberte est la fille d'Adélard Gautreau (1893-1986) et d'Edith Gautreau (1904-1949).

La proclamation officielle de l'ordre de Moncton se lisait comme suit :

Impossible de parler des droits de la personne au Nouveau-Brunswick, sans évoquer la contribution inestimable d'Huberte Gautreau, plus particulièrement en ce qui a trait à la promotion de l'égalité des sexes.

Femme d'action et de conviction, féministe de la première heure, Mme Gautreau est une activiste animée par un profond désir de justice sociale. Tous ceux et celles qui ont eu le bonheur de la côtoyer vous parleront de sa grande humanité, de sa passion, mais aussi de sa détermination à toute épreuve à promouvoir le respect de la dignité humaine.

Infirmière de profession, elle a œuvré et milité pour la santé et les droits de la personne dans de nombreux pays, notamment aux États-Unis, en République démocratique du Congo, au Togo, au Cameroun et au Pérou. Ses expériences en coopération internationale l'ont convaincue de la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des problèmes au sein de sa collectivité.

Rassembleuse et bénévole infatigable, elle a mené de front plusieurs projets qui ont eu des retombées sociales importantes. Au début des années 80, elle a été l'une des cofondatrices de Carrefour pour femmes, une maison de transition qui vient en aide aux victimes de violence familiale et d'agression sexuelle dans le sud-est du Nouveau-Brunswick.

Mme Gautreau a été la cheville ouvrière de la participation des femmes du Nouveau-Brunswick à la première Marche mondiale des femmes en 2000. Elle a coprésidé le comité provincial qui a mobilisé plus de 150 Néo-Brunswickoises qui se sont rendues aux Nations Unies à New York pour dénoncer la pauvreté et la violence faite aux femmes. Le comité revendiquera d'ailleurs une loi sur l'équité salariale auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Mme Gautreau a assuré la présidence de la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick de 2001 à 2003 et de 2008-2009, année de l'adoption de la Loi de 2009 sur l'équité salariale au sein de la fonction publique provinciale.

Toujours dans un désir de soutenir les femmes, elle a été l'instigatrice de La Fondation Marichette, un organisme de bienfaisance dont la mission est de contribuer à l'accès à l'éducation pour les femmes francophones du Nouveau-Brunswick en offrant des bourses d'études.

Mme Gautreau a reçu le Prix des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne » et la Médaille de la paix du YMCA.

Déjà, le 1 mars 2016, L'Acadie Nouvelle avait reconnu ***Huberte Gautreau*** *comme* ***Personnalité de la semaine*** *en publiant l'article suivant de SIMON DELATTRE.*

La voix toujours vibrante, Huberte Gautreau, âgée 81 ans, nous partage les valeurs qui ont mené sa vie et ses luttes. Femme de combat, infirmière, elle n'a cessé de défendre les droits des femmes et la justice sociale.

Dans les années 1970, sa passion pour l'aide aux démunis l'a menée en Afrique où elle a oeuvré dans plusieurs programmes de santé publique. Huberte Gautreau a cofondé le refuge Carrefour pour femmes et s'est impliquée dans l'organisation de la Marche mondiale des femmes de 2000.

Depuis sa retraite, la résidente de Moncton milite pour l'équité salariale au Nouveau-Brunswick. Elle est désormais bénévole de la Fondation Marichette, qui verse des bourses d'études à des femmes francophones en situation de pauvreté.

D'où vient cette indignation qui vous guide?

Ce qui m'a le plus frappé dans ma vie ça a été le raciste et l'injustice. Quand je vivais à New York, je me questionnais sur les injustices envers les personnes noires. J'ai travaillé dans un hôpital de ghettos et là j'ai senti dans mes tripes le racisme envers les Noirs. Tous les jours j'y étais confrontée!

En Namibie, j'ai vécu la même chose dans un restaurant. On m'a servi la tête baissée, car j'étais avec un homme noir. On ne me regardait pas en face, j'étais une traîtresse. J'ai été marqué par ça. Dans certains pays d'Afrique, l'homme est roi et la femme est une esclave. Le groupe le plus pénalisé dans le monde, pour moi, ce sont les femmes. Ces expériences de vie ont forgé mes valeurs.

Comment voyez-vous la situation des femmes au Nouveau-Brunswick?

Il y a toujours des choses à défendre! Si on cesse de lutter pour les droits des femmes, on va rapidement reculer. Dans les métiers où travaillent majoritairement les femmes, le salaire est plus bas. On ne valorise pas leurs compétences. Les gardiennes d'enfants par exemple gagnent très peu. Le traitement que l'on accorde aux femmes qui s'occupent des soins à domicile c'est une aberration! Elles reçoivent 12, 13 $ et ne sont même pas payées pendant le transport d'un client à l'autre. On n'est pas à égalité.

Il n'y a pas assez de femmes dans les conseils municipaux. On est en 2016 et regardez combien il y a de femmes dans les partis au Nouveau-Brunswick! C'est difficile pour une femme de s'intégrer dans ces structures surtout si vous avez des enfants. Il y a des réunions tardives, on ne s'est pas adapté.

Quels sont vos voeux pour les femmes dans le futur?

La lutte des femmes pour leurs droits est une lutte inachevée. Il faut continuer aussi longtemps qu'il y aura des injustices. Les femmes ne sont toujours pas égales au niveau des postes de pouvoir, de gestion. Il y a un manque de respect envers les femmes qui perdurent, les groupes féministes sont donc encore nécessaires. Il faut que nos gouvernements acceptent d'imposer l'équité salariale au secteur privé. Mais les entreprises mènent et le courage politique n'est pas là.

Quels moments vous ont rendue fière au long de votre parcours?

J'ai travaillé à la mise en place du Carrefour pour Femmes à Moncton pendant cinq ans. J'ai proposé de travailler avec les hommes violents avec du counselling. Je m'imaginais que quand le problème allait être bien connu de la société, tout allait changer, mais ça a été une

déception. Je ne pouvais pas imaginer qu'il y avait de la violence faite aux femmes à ce point-là. On a besoin de maisons pour femmes battues plus que jamais.

Est-ce que vous pouvez m'en dire plus sur la Fondation Marichette?

On donne des bourses à des femmes qui ont un besoin financier. Nous connaissons tous des personnes qui auraient pu faire des études, mais qui n'avaient pas les moyens et ne réaliseront jamais leurs rêves. C'est une bourse de 5000 $ à 10 000 $. Une personne qui le mérite pourrait terminer ses études. Marichette est le surnom d'une enseignante acadienne de Memramcook qui écrivait des lettres dans le journal l'Évangéline pour critiquer les injustices sociales.

Vous avez fait plusieurs voyages humanitaires...

Au Pérou, j'ai oeuvré pour un programme de prévention du cancer de l'utérus.

J'ai aussi travaillé 11 ans en Afrique. Ma première expérience en santé communautaire était avec l'Organisation mondiale de la Santé au Zaïre. Ça ne m'a pas beaucoup plu, on ne faisait pas un travail efficace.

Après je suis allé au Togo avec le Service universitaire canadien outre-mer. Le projet consistait à construire des puits et des pompes pour l'accès à l'eau potable. En travaillant sur le terrain on accomplissait plus. On pouvait réagir aux besoins au lieu d'imposer nos valeurs. Mais encore là, aussi longtemps que les gens sur place ne choisissent pas leur propre projet, ça ne fonctionne pas. Je suis assez critique de l'aide humanitaire.

VERS L'ÉQUITÉ SALARIALE par Huberte Gautreau et Johanne Perron

Un article de Sylvie Mousseau, paru dans L'Acadie Nouvelle du 2 septembre 2014, faisait référence à un livre qui venait de paraître le 15 août précédent. En voici quelques lignes.

Après plus d'une décennie de lutte pour l'équité salariale au Nouveau-Brunswick, un essai qui dresse un état des lieux de la question vient de paraître aux Éditions Perce-Neige, sous la direction de **Johanne Perron** et **Huberte Gautreau**.

À l'invitation de la maison d'édition de Moncton, ces deux militantes de longue date ont eu envie de présenter un bilan de la lutte pour l'équité salariale dans la province. Si une loi pour le secteur public a été adoptée, bien du travail reste à faire dans le secteur privé afin que les travailleuses puissent atteindre l'équité salariale, soutiennent Johanne Perron et Huberte Gautreau.

«Il fallait corriger l'iniquité dans la fonction publique, mais ce ne sont pas ces employées-là qui sont les plus vulnérables, alors que dans le secteur privé on a des salaires presque de famine. C'est pour ça qu'on lutte pour notre loi», a déclaré Huberte Gautreau au cours d'un entretien avec l'Acadie Nouvelle.

L'essai, qui s'intitule **Vers l'équité salariale**, rassemble sept textes bien documentés qui touchent à divers aspects du sujet. Des textes de Louise Aucoin, Raymond Léger, Rosella Melanson, Marie-Thérèse Séguin, Lise Thibodeau, Huberte Gautreau et Johanne Perron sont regroupés dans cet ouvrage.

«On fait le point où on est rendus, mais on regarde aussi d'un côté plus large ce que ça représente», a indiqué Johanne Perron.

EN MÉMOIRE DE NOS MEMBRES DÉFUNTS

Robert R. Léger, ancien Président de La Société historique de la Vallée de Memramcook est décédé au Faubourg du Mascaret à Moncton le dimanche, 9 décembre 2018 à l'âge de 81 ans. Né à Memramcook, le 5 août 1937, il était le fils de Henri E. Léger et Hélène (Bourque) Léger. Il était dentiste de profession.

Lorette Arsenault de Saint-Joseph, Memramcook, **ancienne membre du Conseil d'administration de la Société historique**, est décédée entourée de sa famille, le 19 décembre 2018 au CHU Dr. Georges L. Dumont à l'âge de 93 ans. Née à Saint-Joseph le 31 mars 1925, elle était la fille de feu Alfred et Marie (Bourque) LeBlanc. Elle était membre de la Société d'Histoire de Memramcook, des Dames d'Acadie, du Club d'Âge d'or et de la Société culturelle de la Vallée de Memramcook.

Louis Bourgeois de Belliveau Village, **membre fondateur de la Société historique de la Vallée de Memramcook**, est décédé au CHU Dr. Georges L. Dumont, le jeudi 7 février 2019 à l'âge de 91 ans. Né à Belliveau Village le 4 février 1928, il était le fils de feu Hector et Marie (Léger) Bourgeois. Il a été propriétaire du Verger Belliveau pendant 50 années, ancien président de Apple Growers NB, association Fruit Growers, du club d'âge d'Or de Pré-d'en-Haut, de Crop Insurance et était membre du service locale du district de Pré-d'en-Haut. Il a été intronisé au Temple de la renommée de l'agriculture de l'Atlantique en 2004 et a reçu le Golden Apple Award à la fin des années 70.

Zella Landry de la résidence l'Oasis d'Or de Dieppe (anciennement de Memramcook) est décédée le lundi 18 février 2019 au CHU Dr Georges L. Dumont à l'âge de 93 ans. Née à Waltham, MA, le 27 août 1925, elle était la fille de feu Louis et Séraphine (Richard) Cormier. Elle laisse dans le deuil trois filles et quatre fils.
Son premier époux, Arthur, son deuxième époux, Gérald, ses deux fils Pierre et Maurel, ses deux soeurs, Sr Irène et Norma, ainsi que ses quatre frères Gérald, Aldérice, Emery et Armand, l'ont précédée dans la tombe.

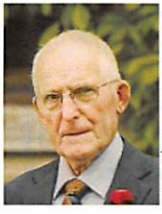

Léonard S. Léger de la Résidence Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Dieppe (anciennement de McGinley) est décédé le 29 mars 2019 au CHU Dr Georges L. Dumont, à l'âge de 95 ans. Né le 2 novembre 1923 à McGinley Corner, il était le fils de feu Sifroid et Ida (Cormier) Léger. Il était bien connu pour son magnifique jardin et pour sa passion pour les Canadiens de Montréal. Il travaillait pour CN Express et aimait voyager. Il était membre du 4e degré des Chevaliers de Colomb et de l'Association des retraités du CN.

Claudia LeBlanc du Foyer St-Thomas (anciennement de Cormier's Cove) est décédée le samedi 30 mars 2019 à son domicile à l'âge de 104 ans. Née le 28 juillet 1914 à Cormier Village, elle était la fille de feu Tilmon et Élise (Cormier) Robichaud. Claudia a opéré le «Magasin LeBlanc» (Cormier's Cove) de 1942 à 1997 tout en élevant cinq garçons. Dans ses temps libres, elle aimait confectionner des courtepointes pour ses enfants, ses petits-enfants et les nouveau-nés de la paroisse.

Jeanita Dupuis de Memramcook-Est est décédée au CHU Dr. Georges L. Dumont le 9 mai 2019 à l'âge de 88 ans. Née le 14 janvier 1931 à Memramcook Est, elle était la fille de feu Dominique et Céline (Saulnier) LeBlanc.
Elle laisse dans le deuil ses deux filles, Yolande Dupuis de Memramcook Est et Louise (Raymond) Lirette de Lakeville, cinq fils, Fernand, Gilles, Allain, Emery et Roland. Son époux Gérard (2000), deux fils en bas âge, sept soeurs, Rita, Dorilda, Lorraine, Corinne, Léonie, Dorice et Pamela et trois frères, Léo, Hervé et Frank l'ont précédée dans la tombe.

Dorine LeBlanc du Domaine la Vallée, (anciennement de Memramcook-Est) est décédée le mardi 2 juillet 2019, au CHU Dr Georges L. Dumont à l'âge de 95 ans. Née le 17 février 1924 à Memramcook-Est, elle était la fille de feu Jimmy et Yvonne (Landry) Dupuis. Elle laisse dans le deuil deux filles et huit fils. Son époux Antoine «Tony» (1976), un fils Bernard, un petit-fils Tony Lirette, une soeur Anise et ses six frères, Alyre, Léandre, Yvon, Gérard, Léo-Paul et Dollard l'ont précédée dans la tombe.

Laurie Landry, anciennement de College Bridge, est décédé à la Résidence Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Dieppe, le jeudi 24 octobre 2019, à l'âge de 88 ans . Né le 8 avril 1931, il était l'aîné de feu Abbey et de feu Evéline (Léger) Landry de College Bridge. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Josette Gaudet et ses quatre enfants.

Laurie termina ses études à l'Université Saint-Joseph et à l'Université Laval en sciences et ingénierie. Il fut propriétaire de la compagnie de construction, Abbey-Landry Inc., pendant 25 ans, où il a supervisé la construction de nombreux édifices commerciaux, des hôpitaux, des écoles et des églises qui jalonnent aujourd'hui le paysage du Nouveau-Brunswick. Il siégea sur de nombreux comités, organismes et groupes culturels.
Il était un collectionneur passionné et a consacré beaucoup de temps et d'énergie à aider les gens dans le besoin dans sa communauté.

Le **Père Léo-Paul LeBlanc** est décédé au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont le 2 novembre 2019. Né à La Hêtrière le 19 juillet 1923, il était le fils de feu Adolphe et de feu Alice (née Belliveau) LeBlanc. Père Léo-Paul laisse dans le deuil une sœur, Soeur Marie Cécile LeBlanc, n.d.s.c., de Moncton et une belle-sœur, Antoinette (feu Sifroi et feu René Bourgeois) LeBlanc de Moncton, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Père Léo-Paul compléta ses études classiques à l'Université Saint-Joseph et ses études théologiques au Séminaire Saint-Coeur-de-Marie à Halifax. Ordonné prêtre par Mgr Norbert Robichaud en l'église St-Thomas de Memramcook le 8 mai 1955, il fut vicaire aux paroisses de Barachois, Parkton, Dieppe, Shediac, Cap-Pelé, et curé aux paroisses de Pointe-Sapin, Saint-Paul (Adamsville) et Haute-Aboujagane. À sa retraite, il aimait le jardinage et surtout jouer aux quilles et au Bridge.

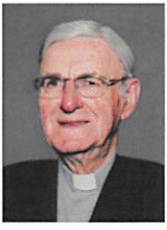

Antoinette Gionet, du Foyer Saint-Thomas, est décédée le lundi 4 novembre 2019 à son domicile, à l'âge de 95 ans. Née le 21 février 1924 à Pointe-Verte, elle était la fille de feu Henri et Malvina (Vienneau) Fournier.
Elle laisse dans le deuil trois filles, et deux fils. Son époux, Alcide, et un fils, Jean-René, l'ont précédée dans la tombe.

Wizzard Overhead Doors Inc.

Ventes, Service et Installation commerciale et résidentielle

Portes de garage (*Garage doors*)
Rampe(*Dock leveler*) - Coussin (Dock seals)
Moteur et accessoires (*Electric operator & accesories*)

Situé au 136 Old Shediac Rd,
Memramcook, NB E4K 1W2

Tel : 506-758-8108

Dans le cadre du Programme d'aide aux sociétés d'histoire, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a octroyé un montant financier à la Société d'histoire de Memramcook afin de défrayer une partie des frais d'impression des cahiers. Le Conseil d'administration en est très reconnaissant.

New Nouveau Brunswick

La Société d'histoire de Memramcook Inc.

Souscription -

Membre régulier :		
individu :	20,00 $	30,00 $ (US)
couple :	25,00 $	35,00 $ (US)
Membre à vie :	300,00 $	
Institutions ou organismes :	35,00 $	40,00 $ (US.)

Cahiers de la Société encore disponibles

On peut toujours se procurer des copies des anciens cahiers publiés par notre Société en s'adressant aux membres du Conseil d'administration.

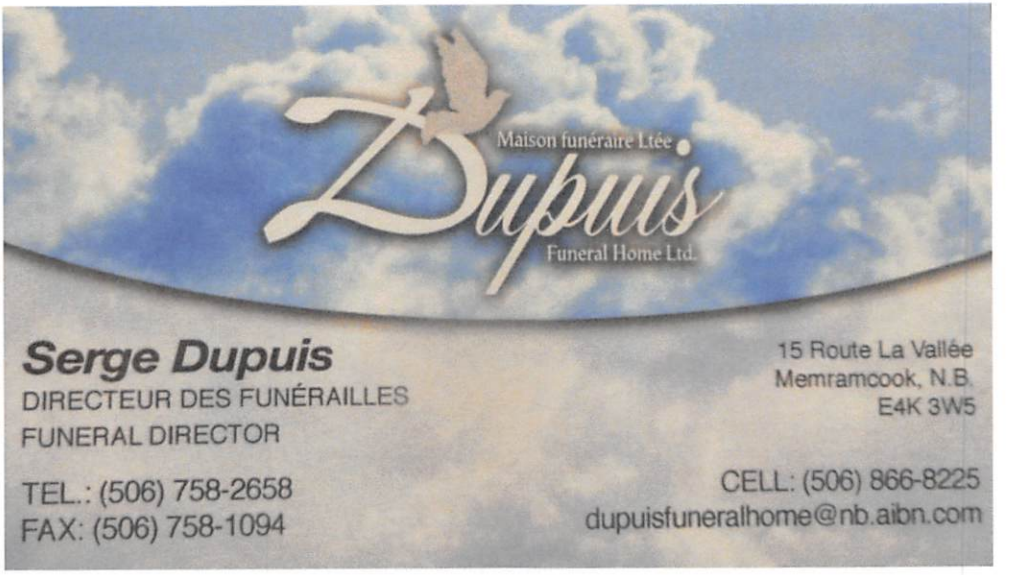

Merci à nos généreux commanditaires

BRUNSWICK
SHEET METAL

418 Dover Road
Dieppe NB E1A 7L6
506.859.4390

brunswicksheetmetal.com

ASSURANCE
SEARS INSURANCE

Entreprises • Responsabilité • Auto • Habitation

Marise Cormier - Scott Embree
Raymond Gaudet - Isabelle Gaudet

Moncton – Sackville – Cap Pelé
857-1380 | 364-0030 | 577-6202

DUPUIS
Home hardware
building centre

Jean-Paul Dupuis
3101-9
Tel. 506 758-2504
Fax. 506 758-2858

8 ch. Pont Rouge
Memramcook, NB
E4K 1T7